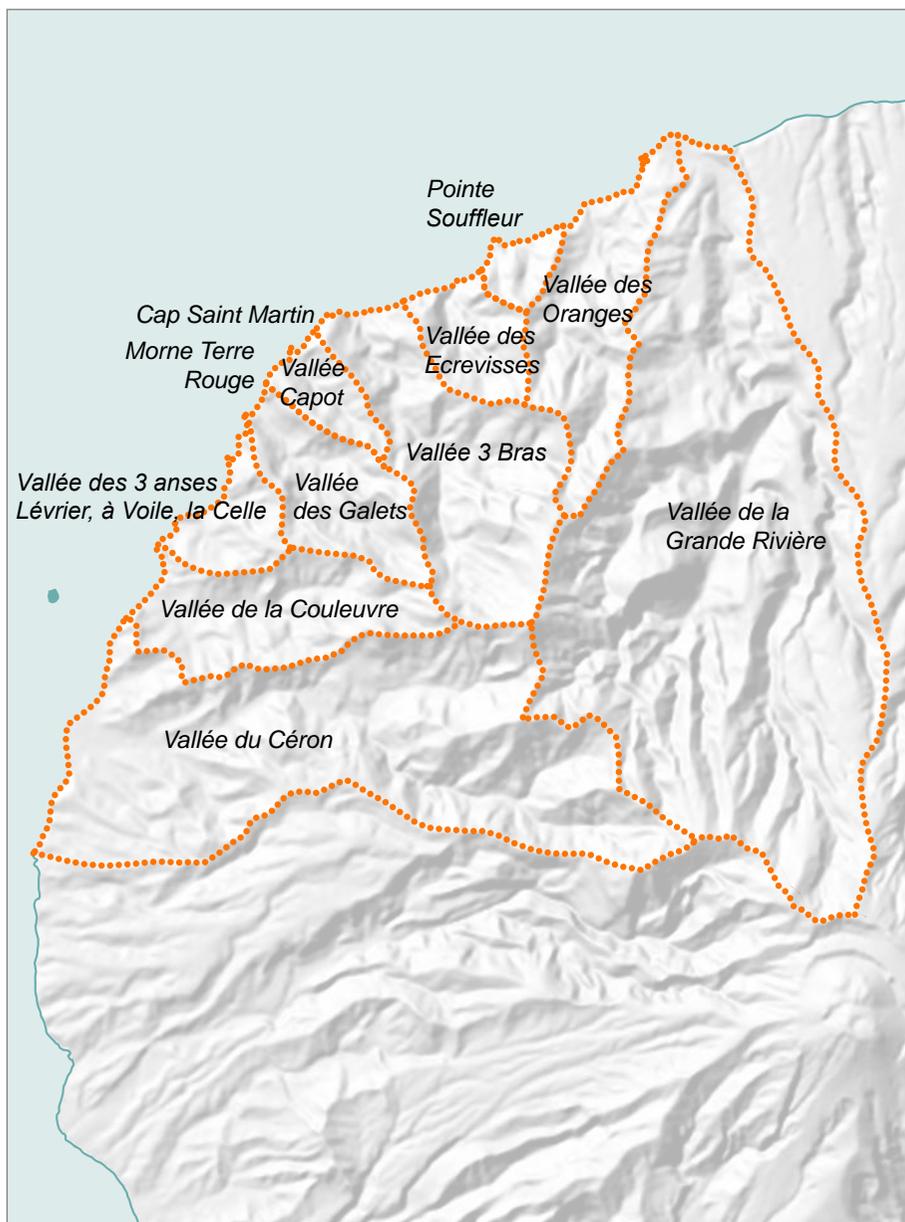


UNE PRÉSENTATION DU TERRITOIRE PAR VALLÉES



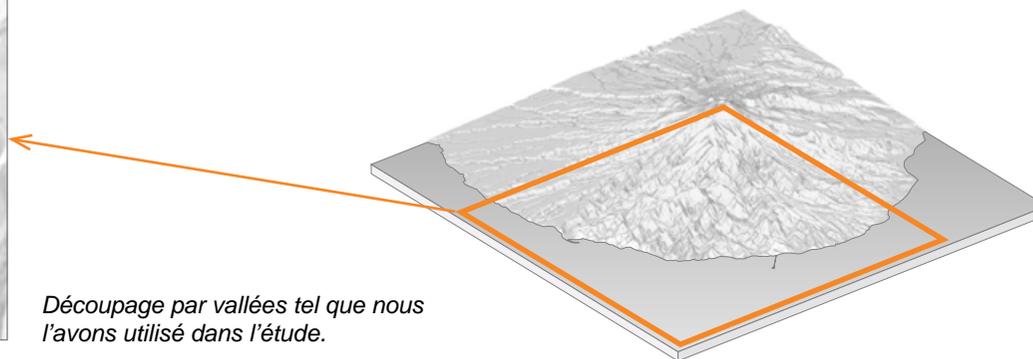
L'occupation de ce territoire s'est certainement faite dans une logique de vallées, et ce dès l'époque précolombienne, du fait de sa topographie difficile et aussi probablement pour des raisons symboliques de territorialité ou pratiques de mise en culture des domaines.

Il est plus aisé et rapide d'accéder aux vallées par la mer depuis les anses et c'est certainement de cette façon que Caraïbes et premiers colons pratiquaient déjà le territoire. Les productions agricoles des habitations partaient elles aussi très certainement par bateaux, comme cela a été rapporté lors des entretiens ([02] anthropologie). C'est certainement une difficulté d'accès tant par la mer que par la terre qui explique que l'on retrouve aussi peu de traces d'occupation et d'exploitation humaine dans une vallée comme celle des Écrevisses par exemple.

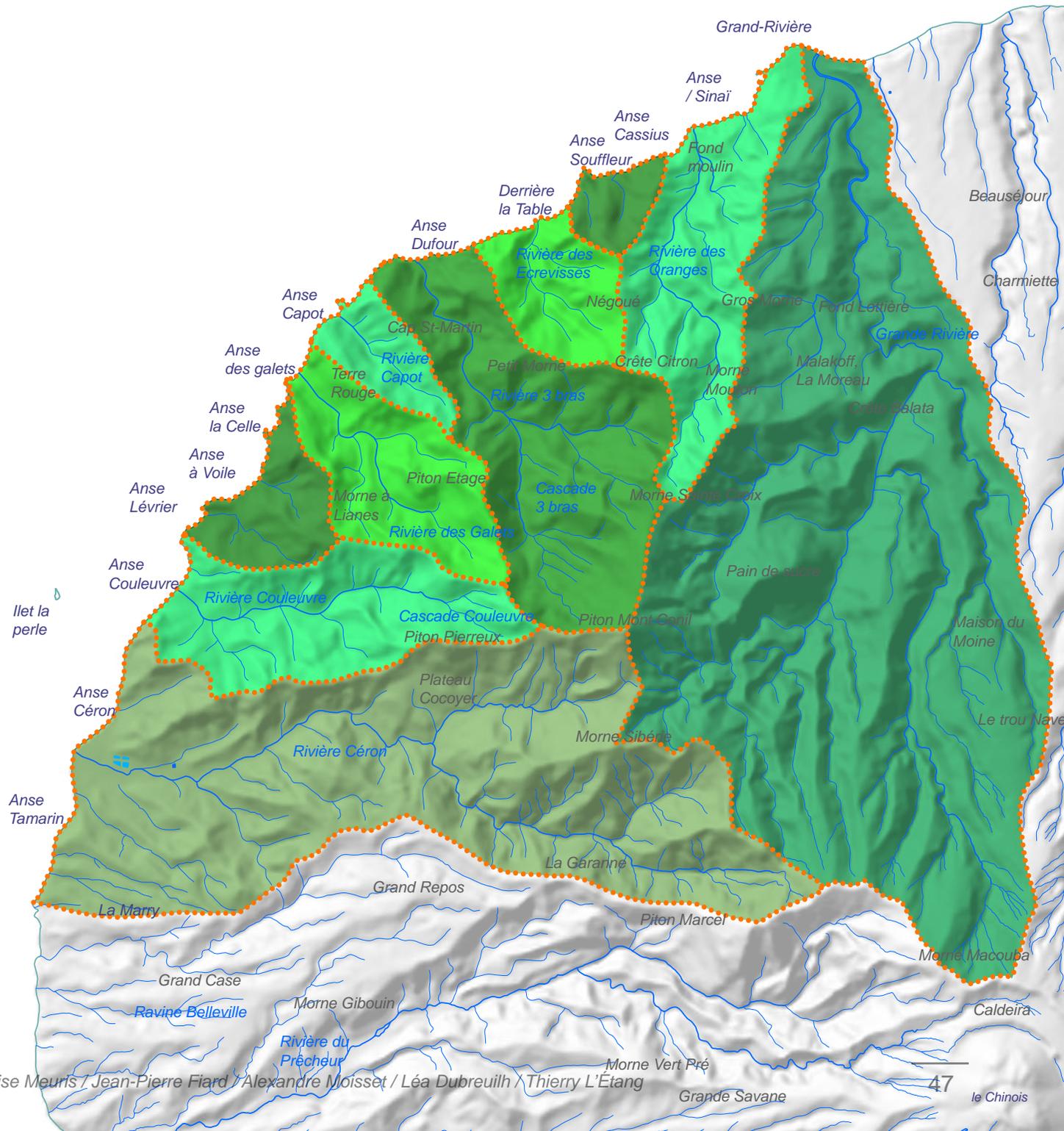
Les surfaces cultivables se retrouvent essentiellement dans trois situations privilégiées, toujours du fait de la topographie :

- les fonds des vallées qui présentent des parties planes,
 - certains mornes plats,
 - les plats pays à l'arrière,
- sont les espaces qui ont pu être mis en culture à une époque où une autre.

C'est aussi dans l'une ou l'autre de ces trois situations qu'on retrouve préférentiellement les installations bâties, les anses accessibles depuis la mer constituant elles aussi un espace privilégié pour les habitations.

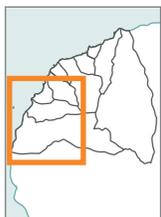


Découpage par vallées tel que nous l'avons utilisé dans l'étude.

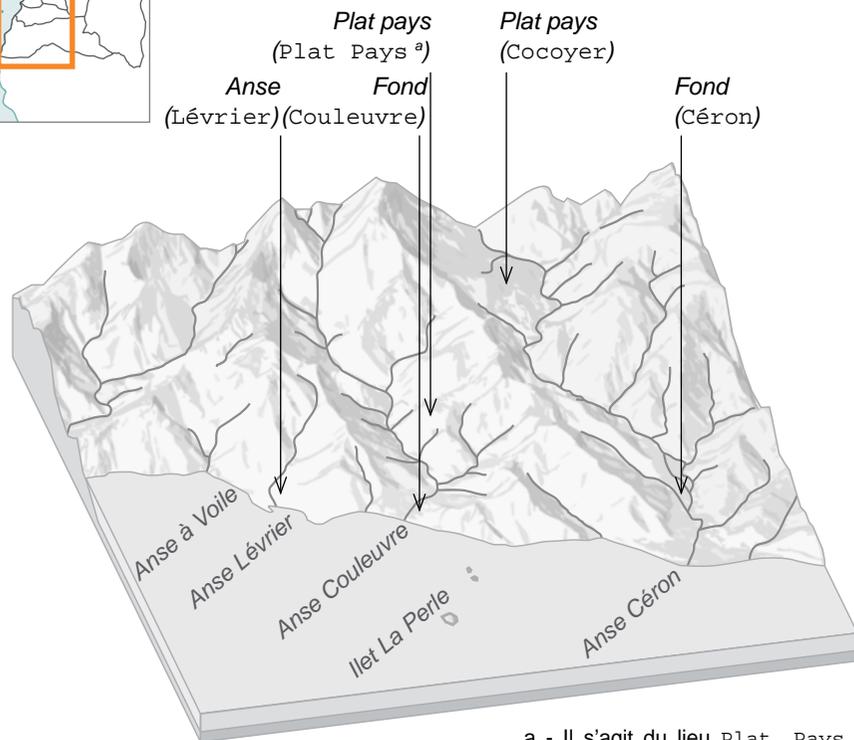


Situation des vallées et des mornes dans la zone d'étude.

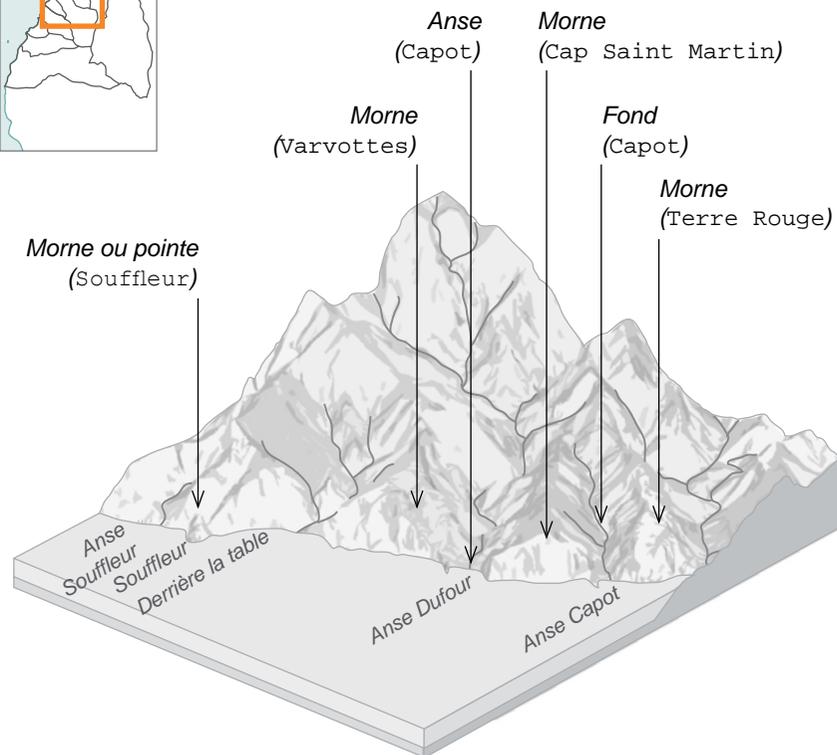
Vincent Huyghues Belrose / Geneviève Nouhaud / Alise Meuris / Jean-Pierre Fiard / Alexandre Moisset / Léa Dubreuilh / Thierry L'Étang



Quelques situations d'installation tant pour les habitations que les cultures, en rapport avec la topographie et ce qui est connu de l'histoire. La tailles des blocs n'est pas identique.



a - Il s'agit du lieu Plat Pays qui a généré l'utilisation du terme dans l'étude



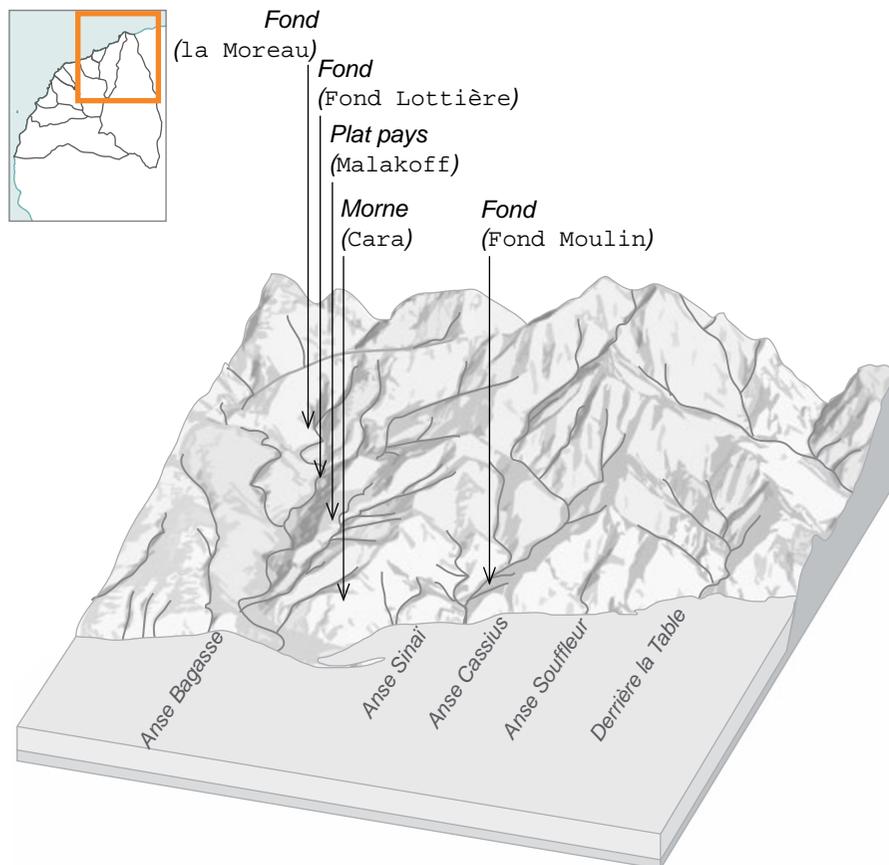
Les rivières, comme source d'eau douce potable et d'irrigation, constituent elles aussi un point d'attractivité pour l'installation. Des systèmes hydrauliques très ingénieux, comme celui qu'on peut retrouver aujourd'hui encore à Céron, sont mentionnés dans un certain nombre de situations sur la Carte de Moreau du Temple de 1770⁸⁷.

L'ensemble de ces considérations nous ont amenés à classer les informations historiques dans une logique de vallées, logique qui peut parfois être tempérée lorsque les installations se font sur les morne séparant deux vallées comme pour le Cap Saint Martin ou Terre Rouge par exemple, ou bien lorsqu'il n'y a pas d'installation et que la vallée est rattachée à d'autres domaines comme pour Écrevisses par exemple.

Ces domaines ne sont pas restés isolés au cours du temps, comme on pourra le voir plus loin dans l'exposé. Ainsi, des premières et petites concessions attribuées aux engagés au début du XVII^e, on aboutit à des regroupements par rachats successifs ou alliance dès le XVIII^e, mais surtout au XIX^e, avec l'émergence d'une aristocratie de colons et de mulâtres qui concentre les domaines. Ainsi, Cocoyer est lié au domaine du Céron, comme le lieu nommé Plat Pays l'est à Coulevre. Le Petit Marigot, Bardury, Lévrier, Coulevre finissent par ne former qu'un domaine. L'acte final de cette concentration est le rachat de pratiquement tout le territoire⁸⁸ par le consortium Tardon-Waddy au début du XX^e.

87. Réservoirs et prises d'eau sur la rivière à Céron, Coulevre, Fond Moulin.

88. À l'exception de Souffleur, de Céron et Cocoyer, du quartier de Cara, et de Malakoff, Fond Lottière et La Moreau. Ces propriétés ont été rachetées en 1986 par le Conservatoire du Littoral et font désormais partie du bien commun.



Les domaines de la zone ont certainement eu des liens avec d'autres territoires plus praticables, notamment au XIX^e avec les sucreries et distilleries industrielles. Cependant, le phénomène a certainement été moins important ici que dans d'autres parties de la Martinique, toujours pour des raisons d'accessibilité.

Les chapitres suivants présentent le territoire, non plus de façon thématique comme dans la première partie de cet exposé, mais par vallées et mornes. Nous avons ainsi regroupé l'ensemble des éléments issus des recherches archivistiques et cartographiques, mais aussi des observations et relevés de terrain, des entretiens d'anthropologie et des interprétations historiques, géographiques, écologiques et paysagères que nous avons pu faire grâce aux différents champs disciplinaires mobilisés dans cette étude.

Les territoires étudiés ci-après :

VALLÉE DU CÉRON

VALLÉE DE LA COULEUVRE

VALLÉE DES 3 ANSES, LÉVRIER, À VOILE, LA CELLE

VALLÉE DES GALETS

MORNE DE TERRE ROUGE, VALLÉE CAPOT

CAP SAINT MARTIN, VALLÉE DES TROIS BRAS, POINTE DU SOUFFLEUR

VALLÉE DES ORANGES

VALLÉE DE LA GRANDE RIVIÈRE



VALLÉE DU CÉRON

Le nom est donné par Jacques Séron (ou Le Séron), sans doute le premier occupant européen de l'actuelle Anse Céron.

De façon surprenante l'Habitation Céron, aussi intéressante que celle de l'Anse Couleuvre ou du Fond Moulin, n'a fait l'objet d'aucune étude approfondie, alors qu'en 1994 des fouilles archéologiques ont révélé des traces d'occupation amérindienne sur la plage.

La collection des poteries, collectées par Louis Desgrottes, prouvent l'occupation de toute la vallée jusqu'à une altitude de 100 m env. et peut-être plus haut encore.

La campagne de fouilles archéologiques de 2002, laisse maintenant supposer que les Caraïbes auraient occupé les berges de la Rivière du Céron à l'époque protohistorique et qu'ils seraient entrés là en contact avec les Européens.



Extrait d'une carte de la Martinique de BUCHON de 1825 (fond David Rumsey) indiquant le Séron et Chapelle.

HABITATION ANSE CÉRON

Les bâtiments forment un ensemble très homogène par la structuration dans l'espace :

- Le foyer de l'habitation est implanté à quelques centaines de mètres du rivage, en remontant dans une large vallée sur les flancs de la Pelée.
- Le chemin d'accès possède un pavement de pierres qui s'est bien conservé sur une partie du site et qui conduit en pente assez douce jusqu'à la maison principale.

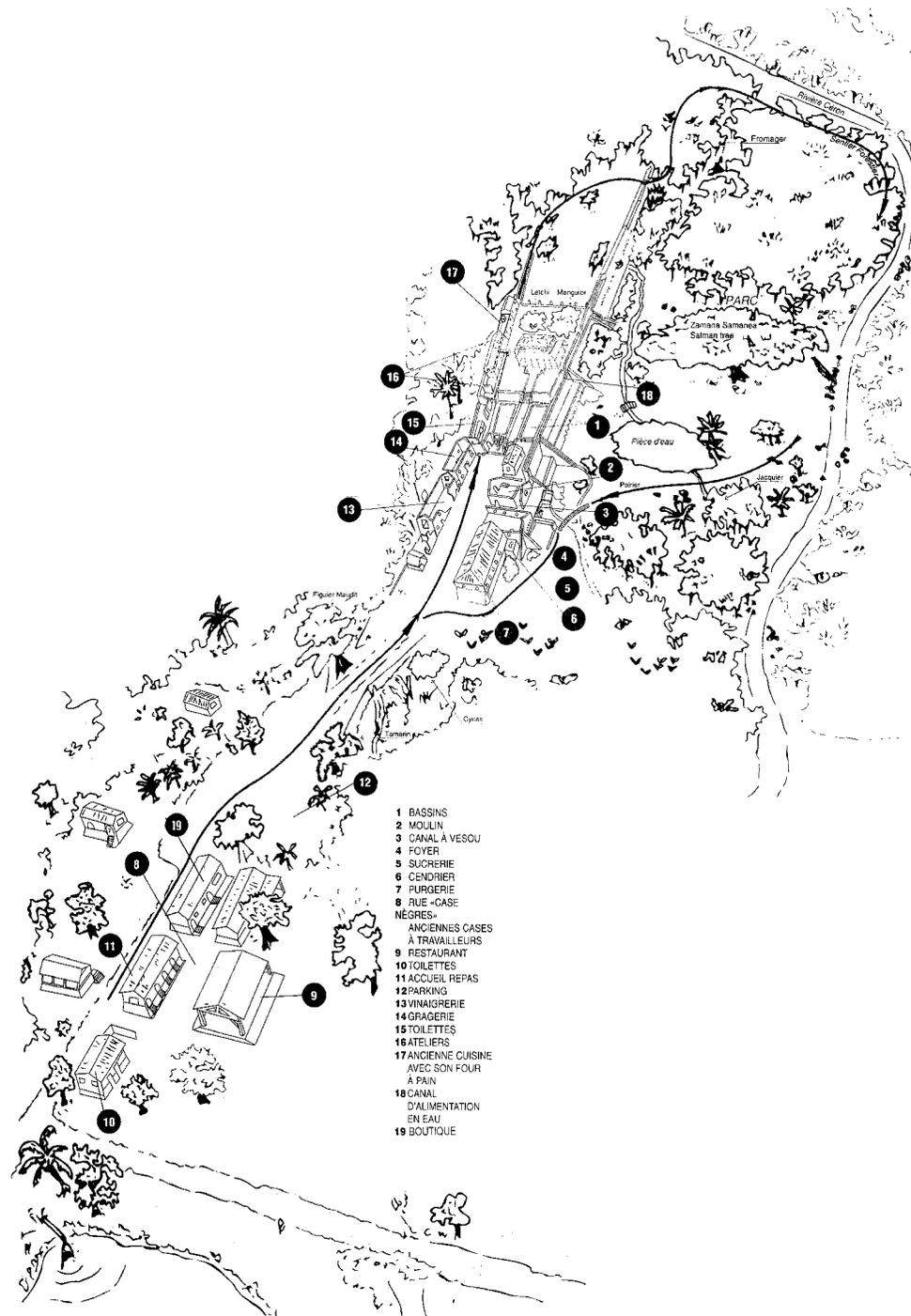
On ne retrouve pas ici l'habituelle séparation entre la partie domestique et la partie industrielle des anciennes sucreries, mais en remontant l'allée centrale on rencontre d'abord ce que la tradition appelle l'allée des artisans dont certains veulent faire une rue case à nègres. Les maisons de charpente sur solage de maçonnerie sont soit parallèles soit perpendiculaires à l'allée centrale.

En continuant à monter on trouve les vestiges d'une sucrerie du XVIII^e siècle dont la plupart des éléments sont bien conservés ou facilement identifiables.

La manioquerie ou gragerie présente un équipement presque complet, typique des cases à farine des grandes habitations : une roue hydraulique en bois entraînait le moulin à grager (râper) le manioc et les platines à manioc, toujours encastrées dans le massif de maçonnerie au-dessus de foyers extérieurs, qui servaient à cuire la pâte de manioc débarrassée de ses toxines par pression ou par décantation.

Au bout de l'allée, des dépendances et des communs signalent la proximité de la maison principale en particulier la cuisine qui a conservé son four à pain et son potager.

La maison principale qui domine deux immenses bassins d'eau vive est une construction récente sur l'emplacement même de celle qui s'est effondrée sous la cendre en 1902 et dont il ne reste que quelques traces de carrelage vernissé, rouge et blanc.



Le plan de l'Habitation Céron, à partir d'un dépliant pour sa visite dans les années 80.

Occupation humaine

Concernant l'occupation du territoire de l'Anse Céron, il est utile de se reporter aux blocs diagrammes de [05] Portfolio.

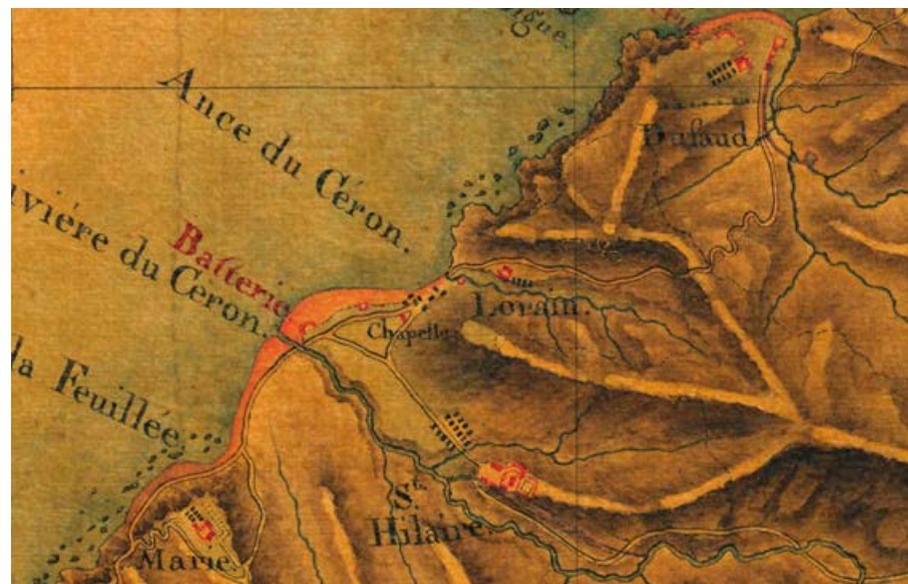
au XVII^e

Un four à chaux est attesté à cette période, ses ruines ont disparu.

Avant 1664	<p>Jacques Séron débarque à La Martinique comme serrurier avec sa femme Isabelle de Villemore et 2 enfants, il est accompagné de 5 nègres, 4 petits et 1 sauvage. Il y est donné à la place n°18, d'après le 1^{er} recensement de 1660.</p> <p>En 1659, Séron n'est déjà plus recensé dans la compagnie Desjardins au Prêcheur, il profite certainement des premières concessions attribuées dans la <i>Capesterre</i>, pour partir s'installer au Macouba (entre 1660 et 1664). En 1667, il y a une <i>Habitation Ceyron</i> au Macouba et la carte de Blondel attribue à Séron une habitation à l'emplacement de l'actuelle Habitation Hackaert (entre Macouba et Basse-Pointe), en même temps qu'il donne son nom à l'anse et aux îlets du Prêcheur.</p>
Vers 1685	<p>Jean Le Roux, dit Chapelle, possède une concession en neuf petites places plus l'étage en bois debout. Elle mesure 450 pas de large en bord de mer sur 1000 de haut, sans compter l'étage non mesuré, soit près de 58 hectares (sur la base d'un pas valant 1,134m). L'habitation sucrière possède un « moulin à eau et Sucrierie avec un beau bastiment ». C'est l'ancêtre de l'actuelle Habitation Anse Céron correspondant sans doute à l'ancienne et première concession de Le Séron.</p>

au XVIII^e

Vers 1750	<p>Elle appartient à Bernard Le Bourg Saint-Hilaire. L'habitation est cartographiée au nom de <i>Saint Hilaire</i> sur la Moreau du Temple de 1770, une partie de l'aménagement hydraulique y est dessinée.</p>
1785	<p>Suite à des difficultés de partage, l'habitation est acquise par Pierre Georges Durand de La Villegégu négociant à Saint-Pierre. L'habitation sucrière a une superficie de 160 ha 58 a.</p>
1795	<p>L'Anse Céron est sous occupation britannique.</p>



Extrait de la copie militaire de 1807 de la carte de MOREAU DU TEMPLE (1770) montrant l'habitation Saint Hilaire et son domaine. La Chapelle y est mentionnée. On peut encore voir des restes de murs aujourd'hui sur le terrain.

au XIX^e

1808	Débarquement britannique au Céron, combat naval et naufrage du Cygne à la Pointe Lamare.
Vers 1812	Acquise par le négociant Decasse dont la fille épouse James ou Jacques Mac Carty. L'habitation est dénommée <i>Macarthy</i> sur les cartes et dans les actes entre 1820 et 1860.
1853	La veuve Maccarty née lègue cette habitation (sucrière et cacaoyère) par testament à la demoiselle Fourniols, fille d'un négociant de Saint-Pierre, qui épouse en 1861 son cousin (issu de germain) Léon Albert ; il sera maire du Prêcheur de 1865 à 1870.
1897	Après le décès de Léon (1884), les Albert sont ruinés et saisis, l'habitation de 187ha 42a 63ca est vendue aux enchères à Monsieur Ninet qui installe une distillerie en remplacement de la sucrerie.



Le combat du brick Le Cygne devant l'Anse Céron, 1808.

au XX^e

Début du siècle	L'habitation passe de mains en mains jusqu'à la veille de la Seconde guerre.
	Raimbaud en est propriétaire. Après 1902 et jusqu'en 1938, on y cultive de la canne pour alimenter la relance de l'activité rhumière, car les plantations de cacaoyers noyées sous la cendre chaude ne sont pas restaurées. L'exploitation emploie une centaine d'ouvriers et vit en autarcie subvenant à tous les besoins de la famille « On cuisait du pain tous les deux jours, on fabriquait et consommait de la farine de manioc, on récoltait des fruits et des légumes, on élevait des animaux pour l'abattage. Un charpentier et une couturière étaient employés toute l'année ».
Vers 1905	Elle appartient à Adrien Mathieu.
1919	Marsan et Trocquet propriétaires.
1926	Pierre de Reynal en confie la gestion à Paul Maraud Desgrottes, son gendre, qui met fin à la production de canne et de rhum.
Depuis 1938	L'habitation de plus de 187 hectares est possession indivise des héritiers Pierre de Reynal (GFA du Céron).
Années 60	Seulement 30ha sont plantés en bananiers, le reste est en bois debout.
Après 1945	Culture de la banane.
1980 et 2001	On y élève des écrevisses en bassins.



Les cases à nègres de Céron. Photographie du PÈRE DELAWARDE de 1936.

HABITATION LA GARENNE OU GARANNE

Vivrière et cacaoyère depuis l'origine.

Anciennement *Courval* (aujourd'hui La Garanne) qu'on retrouve sur certaines cartes entre 1808 et 1840. Un oratoire et auparavant un calvaire sont signalés par les cartes du XX^e jusqu'en 1981.

1667	Peut-être <i>Habitation Béranger</i> (carte de Blondel).
Après 1750	Ancienne <i>Habitation Courval</i> (Trévillon de La Chaussée de Courval) et <i>Bofond</i> (Boucher Beaufond).
Avant 1943	S'étendait sur plus de 90 ha mais a été ramenée à 32 ha par l'arpentage de 1943 (Sobesky).
	Elle appartient à Adrien Giraud fils et Mme Virginie Laporte son épouse.
1901	Vendue à Victor Albert ingénieur des Arts et Manufactures.
	Elle appartient à Victor Albert.
1935	Acquise par Joseph Yotte-Bordier.

MORNE CÉRON

1671 | Fiacre de Brune (ou de Brun) occupe le Morne du Céron, qui sépare l'Anse Céron et l'Anse Couleuvre, sa place n°27 est dite « sans mesure à cause que c'est un morne ».



Extrait de la carte des terres de l'île de la Martinique (reconstitution du terrier de 1671), copie de la carte de Sobesky originale préparée en 1941 par A. Sobesky.

HABITATION LE COCOYER

L'*Habitation Cocoyer* est séparée de l'*Habitation Céron*, par la ligne de crête du *Morne du Céron*, celle qui domine la source dite *Manon* et celle qui conduit au sommet du *Piton Pierreux* ou *Cocoyer* (Sobesky, 1943).

Elle est vivrière et cacaoyère depuis l'origine.

1770	Elle appartient à Desroches.
1846	Propriété d'un A. Desroches d'après la carte militaire. Marry est propriétaire d'après les actes.
1919	Vendue à Coppens comme cacaoyère, caféière et vivrière. Elle est bornée au nord par l'Anse Couleuvre, à l'est par la Montagne Pelée (jusqu'au Piton dit de La Garanne), à l'ouest par l' <i>Habitation Mac Carthy</i> (Anse Céron). Propriété de Victor Albert (avec La Garanne). Vendue à Victor Marraud des Grottes. Elle comprend un pavillon servant de logement au gérant et 20.000 cacaoyers environ. Elle a une servitude à travers l'Anse Céron pour arriver à la mer sur le bord de laquelle existe un droit à une case à canot et un magasin pour les denrées et approvisionnements.
	Anciens propriétaires : - moitié à Joseph Léon Duplan et Mathieu de Pichery achetée à Marie Louis Raoul Domergue et Mme Elisabeth Emilie Marie Hardy son épouse, - moitié à Mlle Marie Louise Amélia Laporte.
1927	L'habitation appartient à la veuve Desgrottes car achetée par Henri son époux.



Photographies d'arases de murs prises sur le plat pays de Cocoyer au cours des visites de terrain en 2011. Il y a également été vu des Manguiers à proximité de l'habitation et des Samans sur le plateau. Les conditions topographiques, climatiques et de végétation n'ont pas permis de les relever au GPS.

HABITATION LORAIN

Depuis les premières concessions jusqu'au milieu du 19ème siècle, on trouve une *Habitation Lorain* entre la *Chapelle du Céron* et l'Anse Couleuvre, cartographiée de 1770 à 1852.

1664/1671 | Philippe Voisin abandonne le secteur de l'Anse Couleuvre pour se replier sur sa concession de l'Anse Céron, qui rapporte davantage puisque plantée en canne. Elle correspond à la future *Habitation Lorain* cartographiée en 1770.
Son habitation est donnée par le terrier de 1671 comme tenue des deux côtés par Sr Jean Roy (Anse Couleuvre) et Jean Leroux dit Chapelle (Anse Céron) et aboutissant à la Rivière Anse Céron.

1666/1667 | Jean Valence dit le Lorrain, on ne sait s'il a donné son nom à l'habitation, meurt à cette date lors de l'attaque anglaise sur Saint-Pierre. Il était le mari de la (riche) Madeleine Dorange qui sera la seconde épouse de Jean Leroux, fondateur de la sucrerie de l'Anse Céron.

D'après l'entretien avec M. et Mme Desgrottes c'est à cette époque que les deux habitations sont unifiées. Les Leroux ont été anoblis sous le nom de Leroux Chapelle de Sainte Croix vers la fin du XVII^e ou début du XVIII^e.

Jean Le Roux est à l'Anse du Céron place n°32 entre Robert Martin et le Sieur Desjardins, Capitaine (cf Compagnie Desjardins).



Photographies de murs qui correspondraient à l'*Habitation Lorain* prises en 2011.

ANSE PETEL OU BAS MARRY

1671	Sur le terrier, François Petel est à 88 pas de large sur 300 pas de haut entre la mer et Sieur Jean Roy d'une part et Charles (Le) Roux et Martin Parant d'autre part. Cette Anse Petel semble distincte de l'actuel <i>Bas Marry</i> qu'elle suit au Nord.
XVIII ^e	Elle aurait porté une batterie à la fin du siècle.
XX ^e	L'Habitation Anse Céron est séparée de l'Habitation La Marry (ou <i>Beauséjour</i>) et de l'Habitation La Garanne par la ligne de crête du Morne Mahault (ou des Croix sur l'IGN avant 1981) et par celle qui aboutit au sommet La Pointe (CAF 1927 et Sobesky 1943).

Sur le terrain on retrouve des éléments bâtis assez importants sur l'exploitation de Monsieur Elizabeth Marie Françoise et qui mériterait certainement des études archéologiques approfondies.



Elements de murs et vue sur les mornes à La Marry. Photographie 2011

HABITATION REYSER

Elle se trouve à l'Est de La Marry, orthographiée *Reysere* sur la CAF (1927).

HABITATION LA DONNEAU

Positionnée au Morne Cocos, orthographiée La *Dounou* sur l'IGN (1950).

FAMILLE DUBOIS DES AUNES

Vincent Dubois des Aunes, né en Bretagne, possédait à l'origine les concessions de sa femme à l'Anse Céron et à l'Anse Couleuvre mais, sur ordre de Versailles, le Conseil souverain rejette en 1703 l'enregistrement des titres de noblesse de ses deux fils « parce qu'ayant épousé des mulâtresses ». (cf. le chapitre sur Terre Rouge, ex *Morne Capot*).

1679	Toinette Ambard, fille de Honoré Ambard, un Blanc, et d'une négresse non désignée, épouse en premières noces (1679) Jacques Moisson d'où est née une fille prénommé Luce.
1692	Toinette Ambard épouse en deuxièmes noces Jean Dubois, frère du mari de sa fille.
1703	Pierre Dubois, fils de Vincent Dubois des Aunes, épouse Luce Moisson, fille de Jacques et de Toinette Ambard.
1720	Pierre Dubois Lachenay est cabaretier à l'Anse Céron où il décède en 1740.

LES BASSES

Première anse entre Céron et Couleuvre, avant le Trou Anastasie. Pourrait aussi être *Basseterre* sur le terrier 1671, entre Anse du Céron et Prêcheur.

Sur le site il y a un four à chaux en assez bon état, non répertorié par Verant et Vidal¹.

L'équipe d'étude a identifié en 2011 une platine de manioc montée et une chaudière à cacao, données qui sont à vérifier par des archéologues.



Photographie de chaudière à cacao prise aux Basses en 2011.



Photographie de four à chaux prise aux Basses en 2011.

1. *Les Fours à chaux de Martinique*, dans *Journal of Caribbean Archaeology*, Special Publication, VERANT ET VIDAL, 2004

TOPONYMES

Anse Céron	<i>Le Séron</i> , devenu <i>Le Ceyron</i> puis Le Céron. Jacques Séron a sans doute laissé son nom à l'anse depuis 1640.
<i>Ance aux Giraumons</i>	1645, toponyme qui glissera plus tard au sud du bourg du Prêcheur.
<i>Ance du Ceyron et Isles du Ceyron</i>	Sur les cartes de Blondel apparaissent en même temps qu'une <i>Habitation Ceyron</i> au Macouba (1667).
Trou Anastasie	Vers 1749. Une échancrure de la ligne de falaise. L'origine du nom se trouverait dans le prénom de Marie-Madeleine Anastasie Le Bourg (fille de Félicité Anastasie Dyel de Montaval) qui épouse en 1749 Roch Louis Marry propriétaire de l'habitation du même nom. Ancien accès au Trou Anastasie par le bord de mer depuis la plage de l'Anse Céron, au nord de la <i>Ravine Lorain, Lorein</i> ou <i>Sainte-Croix</i> .
<i>Le Bourg Saint-Hilaire</i>	À l'époque où les ingénieurs du roi effectuaient leurs relevés (1764/65) le résident de l'Anse Céron s'appelait ainsi, c'est ce nom qui est reporté sur sa carte par Moreau du Temple en 1770.
<i>Rivière du Céron</i> Rivière de l'Anse Céron	Anciennement <i>Rivière du Céron</i> , aujourd'hui Rivière de l'Anse Céron
<i>Macarty</i>	L'Anse Céron (acquise par le négociant Decasse dont la fille épouse James ou Jacques Mac Carty) d'où le nom d' <i>Habitation Macarty</i> qu'on trouve sur les cartes et dans les actes de 1820 à 1860.
Piton Pierreux	Toponyme qui apparaît pour la 1 ^{ère} fois sur la carte de Monnier-Le Bourguignon (vers 1824). Il se fixe définitivement dans la seconde moitié du XIX ^e . La tradition locale attribue l'origine du nom au phénomène sonore qui se produit régulièrement après de fortes précipitations, lorsque les blocs de roche se détachent de la falaise.

RIVIÈRES ET RAVINES

Pour toutes les rivières du secteur, la toponymie est incertaine, puisqu'à partir de la fourche qui unit la Rivière les Roches (Desroches, 1770) à la Rivière la Chapelle (Chapelle, 1770) à 150 m d'altitude, la Rivière de l'Anse Céron disparaît, où plutôt, c'est là que l'Observatoire de l'Eau et l'ex-DIREN la font commencer, comme le faisait Moreau du Temple en 1770.

Dans ce secteur, aucune des ravines affluentes (à la Rivière de l'Anse du Céron) ne porte aujourd'hui de nom sur les cartes de l'IGN, telle la *Rivière Marbre*, affluent de la Rivière les Roches (pourtant caractéristique par les galets calcaires qui tapissent son lit).

L'hydrogéologue Claude Mouret signale (1980) une lentille calcaire près de la Rivière Anse Céron (0, 4 Ma) qui se désagrège par érosion de la *Rivière Marbre*. D'après lui, elle ne représente pas de potentiel spéléologique, pourtant une tradition de la famille De Reynal affirme qu'il existe dans le secteur une grotte aux chauves souris qui pourrait receler des vestiges amérindiens.

Desroches a sans doute laissé son nom à la Rivière Les Roches, affluent de la Rivière Anse Céron.

AUTRES ÉLÉMENTS

Rivière de l'Anse Céron ou Rivière du Céron

Rivière pérenne faisant 2.912 m de long entre l'embouchure et la confluence des rivières les Roches (au nord) et la Chapelle (au sud)².

La source se situe sans doute sur le versant ouest du Piton Marcel à plus de 900 m d'altitude, si l'on considère que la Rivière La Chapelle n'est pas un affluent mais le bras principal doté d'un affluent au nord qui n'a pas de nom sur les cartes ou alors sort du flanc ouest du Piton Pierreux, à la côte 550.

Elle coule d'est en ouest entre la croupe qui part du Piton Marcel, revient au Piton Pierreux et s'allonge jusqu'à la mer au nord et le piton La Garanne, la Pointe et les mornes des Croix et Mahaut qui la bordent au sud.

À partir de la fourche qui unit la Rivière les Roches à la Rivière la Chapelle à 150 m d'altitude, la Rivière de l'Anse Céron disparaît ou plutôt c'est là que l'ex-DIREN et l'Observatoire de l'Eau la font commencer. Ce confluent n'est en aucun cas une source et il faudrait que les hydrologues décident laquelle des deux branches est la principale et où se trouve la source de la rivière.

On ne sait pas non plus si la Rivière la Chapelle (qui est sans doute le bras majeur) prend sa source au Morne Sibérie ou au Piton Marcel.

Morne du Céron

1902/1935	Le morne tombe aujourd'hui à pic dans la Mer des Caraïbes, il possédait une plage côtière reliant l'Anse Couleuvre et l'Anse Céron.
Milieu XIX ^e	Des rochers émergents qui prolongent la pointe du Morne du Céron, dénommés Le Sous-marin et Roche Terre, avec les traces des cayes ^a Maréchal et Lacroix englouties.
	a. Caye, rocher ou petit récif en mer en créole



La cloche probable de la Chapelle du Céron, photographie devant l'habitation Tardon, Mousnier 1986

Chapelle Sainte-Croix du Céron

Avant 1658	La Chapelle Sainte-Croix de Fond du Céron est déjà bâtie et le cimetière attenant reçoit des sépultures, peut-être depuis 1643. Edifiée par Le Roux, dit Chapelle (avant 1659), elle est la seule chapelle du secteur jusqu'en 1680.
1659	Une Chapelle au Fond du Séron, est mentionnée non loin de l'Anse Couleuvre.
1667	Blondel dessine et inscrit une Chapelle non pas à l'Ance de Seyron mais à l'Ance à la Voile, c'est-à-dire à l'Ance Couleuvre (ce qui est sans doute une erreur).
1671	Le terrier indique que le cimetière du quartier se trouve à l'Ance de Seyron, près de la Chapelle Sainte-Croix.
1671/1672	Une carte anonyme donne une Ance Chapelle.

2. DIREN

1704	Sur la carte N. de Fer, elle est orthographiée sous la forme <i>Lance Chapelle</i> avec le dessin d'une église, à l'emplacement de l'actuelle Anse Céron.
1710	Le <i>Mémoire sur l'État présent de la Martinique</i> de GABARET signale sur l'Anse Céron : 3 canons et une chapelle.
Après 1720	Une carte anonyme donne <i>Chap.</i> à l'Anse Céron et donne <i>Chapelle de Ste Croix</i> à l'Anse Coulevre avec entre les deux mentions le symbole d'un édifice religieux.
Milieu XVIII ^e	Seule la parcelle de l'Habitation Céron contenant la chapelle passe au milieu du siècle à Marie Anne Le Roux de Chapelle de Sainte-Croix, probablement nommée d'après le toponyme.
1770	La <i>Chapelle</i> est cartographiée entourée d'un petit hameau de travailleurs et de pêcheurs.
1787	L'acte de vente à Durand de La Villegégu détaille « Un bâtiment servant de chapelle et situé sur l' <i>Habitation le Céron</i> ».
Vers 1789	Il faut croire qu'avant l'instauration du régime paroissial par Blénac en 1684, les habitants inhumèrent aussi bien à l'intérieur et auprès de certaines chapelles privées, que dans le cimetière de la chapelle du quartier. Cette pratique a disparu au début du 18 ^e siècle, mais la chapelle a survécu au moins jusqu'à la Révolution. Il s'agit sans aucun doute du plus ancien lieu de culte chrétien reconnu de la Martinique. De cette chapelle sont issus le nom de deux mornes et d'une ravine : Rivière La Chapelle, Morne Sainte-Croix et Morne des Croix. Longtemps confondue avec celle du 19 ^e siècle dont parle Cœur Créole et dont Louis Desgrottes montrait naguère les fondations avant les premiers bâtiments, à gauche de l'allée en montant.
2001	Existence confirmée par la découverte archéologique de deux sépultures chrétiennes d'enfants sur les 50 pas au sud de la ravine qui précède le Morne du Céron.

Voirie

XVIII ^e	Il existe un chemin des mornes.
1835	Le chemin qui relie l'Anse Céron à l'Anse Coulevre est devenu inaccessible selon Delawarde.
1927	Route coloniale n°24 (CAF, voir [05] Portfolio).
1943	Sobesky indique un chemin d'exploitation. Une servitude est attestée par les actes notariés, à travers les terres de l'Anse Coulevre pour atteindre l' <i>Habitation Cocoyer</i> , les propriétaires étant différents.
À ce jour	La route reprend l'ancien chemin des mornes du XVIII ^e . Un sentier, encore carrossable en 1960 (Crabot) traverse les terres de l'Anse Céron, à partir de l' <i>Anse Petel</i> au sud de la rivière, pour atteindre l' <i>Habitation Cocoyer</i> . Il est praticable jusqu'à la source d'eau minérale et identifiable par la suite.

Batterie de l'Anse du Céron

1704	Edifiée en maçonnerie avec 2 canons de 6 par ordre du gouverneur de Phélypeaux.
1710	Sur l'Anse Céron : 3 canons et une chapelle.
1718	Batterie de l'Anse du Céron «sur une pointe au milieu de la dite anse avec 2 canons de 6, sans poudrière ni corps de garde ».
1728	Dernière inspection de Malherbe «Batterie de l'Anse du Céron, en bon état mais trop petite. 2 canons de 6. Cette batterie est d'une extrême conséquence pour la relache de tous les batiments qui vont à la Capesterre qui s'y mettent à couvert des mauvais temps et des corsaires. À reconstruire ».
1729	Houel constate « située sur une pointe 2 canons de 6, corps de garde et poudrière. À agrandir et ajouter 3 canons de 12 ».
1746	Mémoire de Lacoste « Cette batterie est à barbette et armée de deux canons de douze montés dont un bon et l'autre le bourlet un peu fendu, mais peut encore servir. Les murs ainsi que la plate forme ne valent rien, n'étant faits que de terre rouge. Elle est en outre si étranglée que les canons n'ont point le recul nécessaire. Il serait à propos d'y construire une autre batterie à merlons pour mettre trois pièces ; un corps de garde et une poudrière car c'est un endroit de l'isle le plus essentiel... le feu de cette batterie croise avec celui de l'Anse Couleuvre, et tous les jours il y a occasion d'y exploiter le canon ».
1770	Mentionnée à gauche de la rivière.
1785	La carte du Routier de la Martinique place une batterie sur le flanc du Morne du Céron, là où se trouvent les vestiges du 19 ^e siècle.

1788	Le Dépôt des fortifications signale : 2 batteries (4 x 24 pouces) de part et d'autre de la rivière qu'on propose de déplacer en élévation. «L'Anse du Céron est le premier mouillage de refuge que les batimens chassés puissent atteindre en arrivant d'Europe par le canal de la Dominique mais les deux Batteries auraient être réunies sur un petit plateau élevé de douze à quinze pieds et placé entre les deux positions actuelles. À garnir avec 4 canons de vingt-quatre ».
1795	La carte de Cooper Willyams donne une batterie à l'Anse Céron sous occupation britannique.
1817	Rapports de Guérin et de Thirion « Il a existé dans l'Anse du Céron, trois batteries désignées sous les noms droite, centre et gauche, 2 inutilisées celle de droite pouvant être conservée pour protéger le commerce (en fait pour surveiller la contrebande), celle du centre a 7 pieds d'altitude ». La batterie basse à gauche de l'embouchure de la Rivière du Céron était déjà ruinée, ses vestiges ne sont plus visibles aujourd'hui.
1842	L'ingénieur La Barrière propose d'abandonner la batterie et de la remplacer par la batterie de La Perle qui, à supposer qu'elle ait été construite, n'a jamais été équipée.
1848	Il n'y a plus de batterie en service à l'Anse Céron, les constructions commençaient à tomber en ruine faute d'entretien. La batterie de droite, sur le flanc sud du Morne du Céron, est en revanche bien conservée avec sa poudrière, son corps de garde et son chemin d'accès pavé. Elle pourrait être dégagée, restaurée et mise en valeur.



Vestiges de la batterie de droite sur le flanc du Morne du Céron encore bien visible aujourd'hui. Photographie 2011



VALLÉE DE LA COULEUVRE

HABITATION ANSE COULEUVRE (HABITATION TARDON)

L'actuel fond de terre, désigné sous le nom d'Habitation Anse Coulevre, correspond à peu près à l'ancienne habitation éponyme qui occupait la vallée de la Rivière Coulevre et dont le domaine couvrait 96 ha.

À ce domaine ont été intégrées l'ancienne *Habitation Anse Lévrier* et une partie de l'ancienne *Habitation Anse à Voile* (jusqu'à la ravine qui débouche dans cette anse), toutes deux situées au nord, pour obtenir un domaine d'env. 140 ha.

L'habitation est limitée au Sud par le Morne du Céron qui tombe aujourd'hui à pic dans la mer des Caraïbes, mais qui possédait une plage côtière reliant l'Anse Céron entre 1902 et 1935.

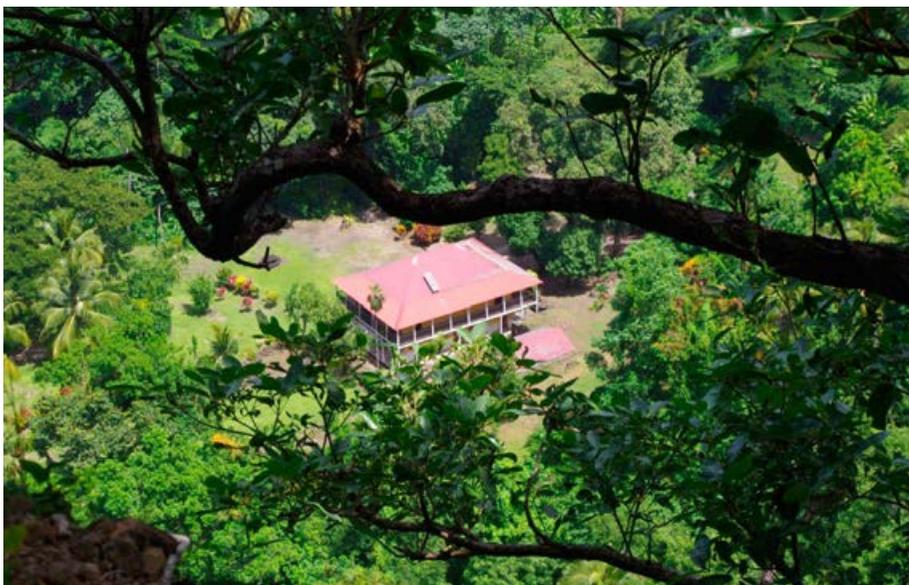
Sucrière de 1650 à 1880, l'habitation devient cacaoyère et vivrière de 1865 à 1940 (Fraissinet).

Aujourd'hui, seuls les bâtiments existants, les ruines et les arbres sont les témoins des activités agro-industrielles passées. Le fond de vallée et les pentes proches conservent des fruitiers : Abricotiers pays, Manguiers, Cacaoyers, Arbres à pain, Pamplemoussiers, Orangers amers souvent étouffés par les lianes et les espèces à croissance spontanées.

Le terrain y est difficile, le fond de vallée étroit, le rivièrre en profil de torrent et les plateaux rares. Actuellement, le couvert forestier est continu, sauf autour de la maison. Les bosquets de Bambous sub-spontanés sont impénétrables, alors que jadis la zone d'exploitation étaient entièrement défrichée.



L'Anse Coulevre vue depuis la falaise du Morne du Céron. Photographie 2011



L'habitation vue depuis le Morne du Céron. Photographie 2011



Les tiroirs à cacao de l'exploitation, dans le site de ruines aménagé par le Conservatoire du Littoral. Photographie 2011

Vestiges

Les vestiges apparents des bâtiments datent des XVIII^e et XIX^e siècles, surtout de 1843 avec la reprise de la fabrication du sucre.

Habitation

La maison principale dont les fondations et le solage datent peut-être du XVIII^e, car au XVII^e Jean Roy n'y résidait pas. Une cuisine en maçonnerie date sans doute du XVII^e, ses fondations sont peut-être du XVII^e.

Deux cases à travailleurs, case du régisseur, case du contremaître, case à vent.

Industrie

Sucrerie, distillerie, magasins, case à manioc, scierie, case à cacao. Un four à chaux est situé au-dessus de la batterie à flanc de morne sur la carte militaire de 1843.

Les vestiges enfouis au pied du Morne du Céron sont parfaitement identifiables (photos 2011). Des fouilles révéleraient peut-être les fondations de la 1^{re} sucrerie.

Hydraulique

Digue pour prise d'eau, bassin de retenue, canal d'amenée, aqueduc, bajoyers, canal de fuite (photo 2012).

Du XVII^e siècle et de la 1^{ère} sucrerie établie par Jean Roy, on peut supposer qu'il ne reste que le tracé du système hydraulique : la digue, le canal maçonné, l'aqueduc et peut-être les fondations du coursier de la roue.

Concernant l'occupation du territoire de l'Anse Couleuvre, il est utile de se reporter aux blocs diagrammes dans [05] Portfolio.

au XVII^e

Le Poids du Roy¹ est mentionné à Anse Couleuvre à cette époque.

Avant 1640	Olivier Frotel, serait le 1 ^{er} concessionnaire, installé avant 1658, voire 1640 comme le pense Fraissinet. On ne sait pas grand chose de lui et il n'est pas compté dans le recensement de 1660. On peut imaginer qu'il a été emporté par les séditions de la fin de la vie de Duparquet et de la première année de gouvernement de sa veuve (1657-1658) ou par la guerre contre les Caraïbes provoquée par les séditions en 1658. La concession était, selon toutes vraisemblances, une habitation en vivres et en pétun au moment de son acquisition par Roy.
1660	Le recensement désigne la future <i>Habitation de l'Anse Couleuvre</i> , située près de la <i>Chapelle Sainte-Croix du Céron</i> (édifiée par Le Roux).
1664	C'est une sucrerie d'après le dénombrement.
1671	D'après le terrier, Jean Roy achète à Olivier Frotel une habitation à <i>Anse de la Couleuvre</i> « à cheval sur la rivière du même nom » de 54 carreaux, soit 72 ha. Elle fait 300 pas de large, soit 330 à 480m sur le front de mer. La limite des cultures s'établit alors à 750m du bord de la mer, à une altitude de 50m dans le lit de la Rivière Couleuvre.
1680	Gervais Touze, né en 1644, est commandeur chez Jean Roy à l'Anse Couleuvre. Son frère de Charles Touze, né en 1645 dans la paroisse de St Julien de Mailloc (Calvados) est recensé en 1664. Ils sont présents au Prêcheur dès 1661.
1694	Visite du père Labat.

1. Le poids du Roy permettait de faire la pesée officielle des productions et marchandises et d'en évaluer la valeur.



Extrait de la carte de VISSCHER de 1650 indiquant poids du Roy à l'Anse à la Couleuvre

Jean Roy

Jean Roy peut être considéré comme le 1^{er} habitant sucrier du nord du Prêcheur entre 1660 et 1664.

Originaire de Bordeaux, il serait né en 1617 d'après le père Labat. Venu aux îles à l'âge de 18 ans, dès le commencement des colonies comme engagé. Illettré, mais à talents, il est tailleur ou chaussetier de métier à Saint Christophe, où il rencontre sa première épouse. Après son engagement « il se mit à torquer du tabac, qui était la marchandise des îles. Il travaillait aussi de son métier ». Il s'associa à un autre troqueur dont il hérita quelques années plus tard (avant 1660 ?). En 1658, il se marie avec Marie Boulanger, veuve Honoré Ambard, dit Saint Etienne, déjà concessionnaire et mère de 6 enfants (cf. Vallée du Céron, Terre Rouge, famille Du Bois des Aunes).

Comme Desjardins, Pierre Cocquet ou Philippe Voisin au Prêcheur, Jean Roy a commencé par acquérir des concessions dans la proximité immédiate de La Pointe et Rivière du Prêcheur, entre la Rivière du Céron et l'actuel bourg. En très peu de temps, il acquiert diverses places dont une installée en sucrerie. Il fut aussi en état d'établir une sucrerie et de faire

des établissements en divers quartiers de l'île. Cependant, il n'aurait pu devenir propriétaire avant son mariage avec Marie Boulanger et n'aurait pu faire les énormes investissements de la sucrerie sans les butins acquis en courses, forme de guerre navale légalisée, mais aussi de la flibuste, sorte de piraterie puisque faite en temps de paix (Labat et Fraissinet divergent sur ce point).

La première sucrerie de Jean Roy et sa résidence habituelle jusqu'à la fin de sa vie se trouve à l'Anse Belleville. Elle se compose de 9 petites places de 4.000 pas en carrés, réparties sur les 10ha de terre unie des hauteurs du Prêcheur, qui font l'exception de cette région accidentée. Il broie et cuit ses cannes et celles de ses voisins, dont Jacob Laudard.

La deuxième est Couleuvre.

La troisième est à Grand'Rivière (Macouba) au nord.

Le Prêcheur et Grand'Rivière qui n'existent pas encore en tant que paroisse ou quartier sont recensés ensemble. Pourtant, en 1671 le terrier donne à Jean Roy une sucrerie à l'Anse Couleuvre et «deux sucreries avec moulin à bœufs» entre *Petel* (Anse Petel / Bas Marry) et *La Cuisse* (actuelle ancienne distillerie Girard sur la rive droite de la Rivière du Prêcheur). Il pourrait s'agir des deux habitations qui ont pris le nom de Belleville et de GrandCase. Les deux habitations (Couleuvre et Belleville) emploient 75 esclaves en 1680.

En 1694, Labat² écrit «Quand j'arrivais à La Martinique, il avait 6 sucreries. Celle du *Prescheur* où il demeurait était accompagnée d'une très belle raffinerie. Il en avait une autre dans la montagne à une lieue de celle-là, une à l'Anse de la Couleuvre et deux dans ma paroisse (Macouba)».

Il s'agit en réalité de 5 sucreries, souvent Labat exagère pour flatter ses protecteurs.

En 1707, Jean Roy meurt âgé de plus 90 ans et doyen du Conseil souverain. On ignore ce qu'il advient de la sucrerie de l'Anse Couleuvre après la mort de Jean Roy, sans doute a-t-elle été reprise par l'un de ses fils au moins jusqu'aux années 1720.

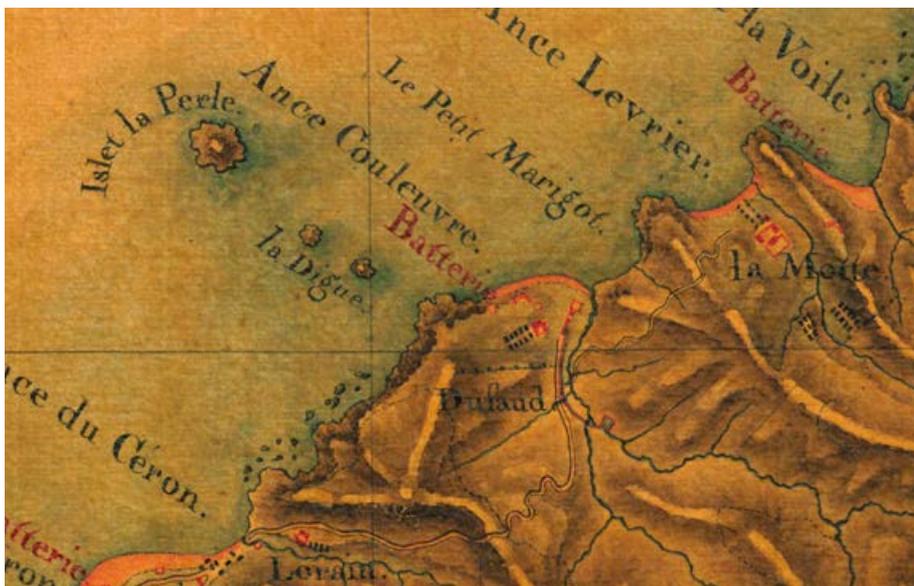
Parmi ses fils, Gabriel Roy dit de la Grand'Rivière reprend la sucrerie du Macouba ; Jean Baptiste Roy dit des Basses (1678-1718) demeure sans doute au Prêcheur comme l'indique sont nom de branche «Les Basses» qui est une dépendance de l'Anse Couleuvre ; Michel Roy dit

«de Belleville» (né vers 1684) s'installe auprès du bourg ; comme Jean dit Petit Roy qui donne son nom à la *Rivière du Petit Roy* devenue aujourd'hui Ravine Pierre Aquart.

Autres concessions voisines

1680	Jacob Laudard, né en Flandres en 1634. Il est recensé par la milice en 1681 possédant «3 femmes, 4 hommes et 6 enfants». Situé à l'Anse Couleuvre même, au sud de Roy, entre la Rivière Anse Couleuvre et le Trou Anastasie. Il épouse Marie Dubois vers 1659, leur dernier enfant naît à l'Anse Couleuvre, ce qui atteste de sa présence sans doute avant Jean Roy. C'est certainement l'ancien concessionnaire d'Anse Couleuvre. Il est cabaretier en 1679 et meurt au Prêcheur en 1690 des suites de la chute d'un arbre.
Entre 1664 et 1671	Philippe Voisin (Voissin ou Philippes Voisin) né en 1625, Enseigne de la milice du Prêcheur en 1664 épouse vers 1661 Perrine le Tanneur. Il abandonne le secteur de l'Anse Couleuvre pour se replier sur sa concession de l'Anse Céron «qui rapporte davantage puisque plantée en canne». Il n'est plus recensé au Prêcheur en 1680 et 1681. En 1664, il a 4 associés ou engagés blancs et 8 esclaves. Les surfaces cultivées ne représentent pas 20% de la surface concédée, les cultures commerciales 10%, sur une profondeur maximale de 750m.
Après 1664	Mathieu Desmoussaux cultive du tabac pour 2000 livres et vivres.
1664	Fiacre de Brune cultive des vivres.
1664	Charles Touze cultive des vivres.
1664	Marie Hermand cultive du tabac pour 2000 livres et des vivres (cf. Anse des Galets).

2. Premier voyage, il arrive en Martinique en compagnie de Gabriel Roy, un des fils de Jean Roy



Extrait de la copie militaire de 1807 de la carte MOREAU DU TEMPLE (1770) montrant l'Habitation Dufaud et son domaine, l'Anse Couleuvre et l'Islet la Perle

au XVIII^e

En 1770, les défrichements se sont étendus par rapport à ce qu'en laisse supposer le terrier de 1671. Il n'y a plus de bois debout depuis l'Anse Couleuvre jusqu'à l'Anse à Voile. Les zones défrichées remontent approximativement jusqu'à 1.200m du littoral dans les vallées et jusqu'à 700m sur les plateaux.

1746	Présence de Pierre Dubocq, peut-être fils de Marin Dubocq dit Lafleur, marié à Anne Haugel. Leur fils, marié à Anne Crassous, prend le nom de branche de Sainte-Rose et gagne la Dominique. Ils ont sans doute vendu l'habitation au sieur « Dufaud » à la fin de la guerre de 7 ans (1763).
1758	Sur la carte réduite de l'Isle de la Martinique, il n'y a ni moulin ni sucrerie à Anse Couleuvre.
1764 ou 1770	Dufaud, officier de milice est envoyé à La Barbade en 1779. Il serait propriétaire depuis 1764 au moins. Cette hypothèse semble être la bonne piste selon actes notariés lors des mariages.
Autour de 1772	Pierre Marie Émérigon, fils de Charles Marie, magistrat à Saint-Pierre en 1766, aurait acquis l'habitation à la mort de Dufaud.
Avant 1789	La production de sucre est interrompue avant la révolution.

au XIX^e

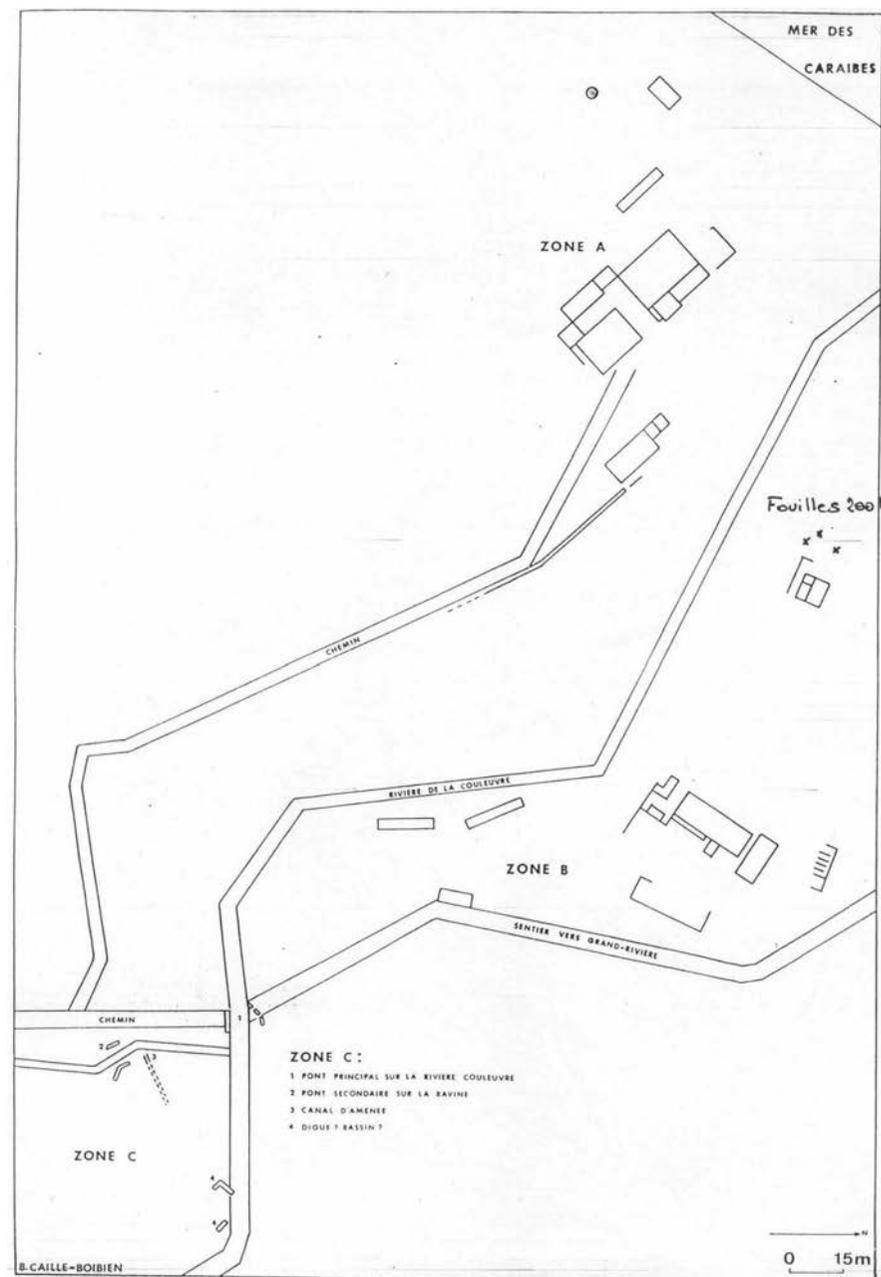
1820	Les statistiques de Renouard de Sainte-Croix ne donnent pas Anse Couleuvre comme sucrerie mais seulement <i>Macarty</i> (Anse Céron).
1841	Pierre Marie Émérigon, le dernier de la lignée est président du Tribunal de première instance de Bordeaux. Il possède une part de l'Habitation Anse Couleuvre (Fraissinet). Il rachète ses parts à ses co-héritiers, parmi eux Pierre Georges Durant de la Villegégu, acquéreur de l'Anse Céron en 1785.
1842	Pierre Marie Émérigon met l'habitation en fermage entre les mains de Martin Alexis Lehimas et Joseph Clément Marot de L'Isle. Le bail à ferme de 12 ans précise que « Les preneurs seront libres de donner à l'exploitation de la dite habitation la direction qu'ils jugeront convenables. Ils pourront en conséquence changer la culture, remplacer les plantations en vivres par des plantations en canne... ». L'habitation est vivrière avec bananiers ; pieds de manioc et gragerie ; cacaoyère avec 500 cacaoyers et un séchoir. C'est la première mention des cacaoyers dans la vallée. Sont présents sur l'habitation 36 esclaves des deux sexes et tout âge, dont 5 marrons hors de l'île.
1843	La production de sucre est rétablie par les fermiers.
1851	La veuve Émérigon obtient du Tribunal de première instance de Bordeaux la totalité (82 ou 96 ha) de l'habitation sucrière dépendant de la succession de son défunt mari (elle rachète les parts des ayants de son mari). Elle vend l'Habitation pour moitié à : - Mme Préférence Thélismar, propriétaire demeurant au Lamentin, - Marie Alexandrine Céline propriétaire demeurant à Saint-Pierre.



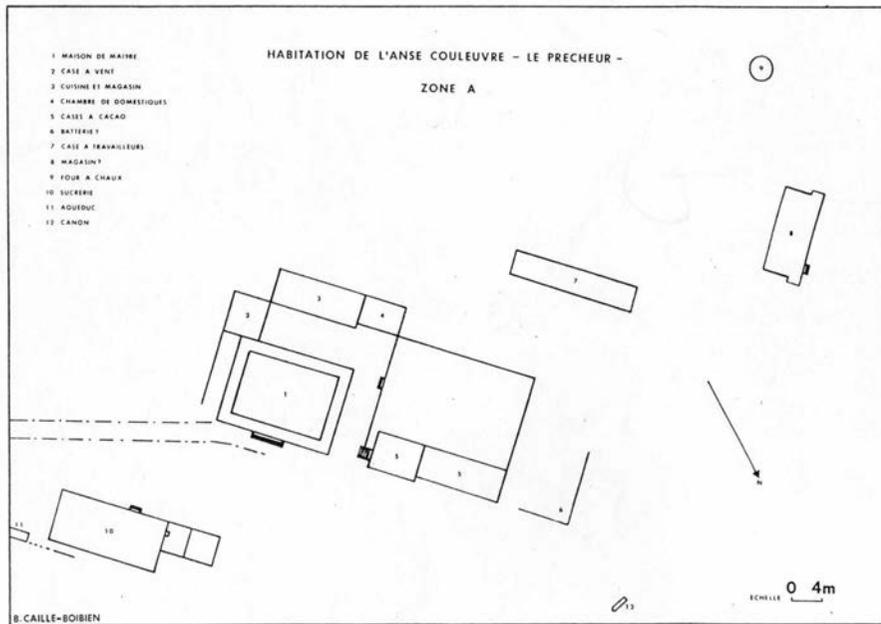
Un des Samans que l'on trouve le long de certaines rivières, l'arbre qui servait d'ombrière aux cacaoyers et qui marque encore ce territoire aujourd'hui.
Photographie 2009

1853	La veuve Branchet Dostaly, ayant récupéré la moitié de Mme Fify-Céline vend à l'abbé Pierre Jacques Alexandre Butez (demeurant au Prêcheur) l'habitation réduite à 82 ha, dont sucrerie avec 4 chaudières montées et ustensiles pour fabrication de sucre et un moulin dit tourniquet.
1856	L'Abbé vend l'habitation de 96 ha à Marc Antoine des Rioux de Messimy (ou Des Rioux de Missi), conseiller de la fabrique du Prêcheur en 1851 à l'arrivée de Butez. Ce dernier, inscrit au cadre du clergé de La Martinique en 1842, arrive dans l'île en décembre. D'abord vicaire d'un abbé au Lamentin, puis curé du Robert en 1846. Il est placé au cœur d'un conflit politique et déplacé au Prêcheur en 1850. On lui reproche d'être « immoral et socialiste », d'avoir une conduite scandaleuse, de recevoir chez lui des contrebandiers, etc. Rayé du cadre de La Martinique en 1854, il serait parti en Haïti.

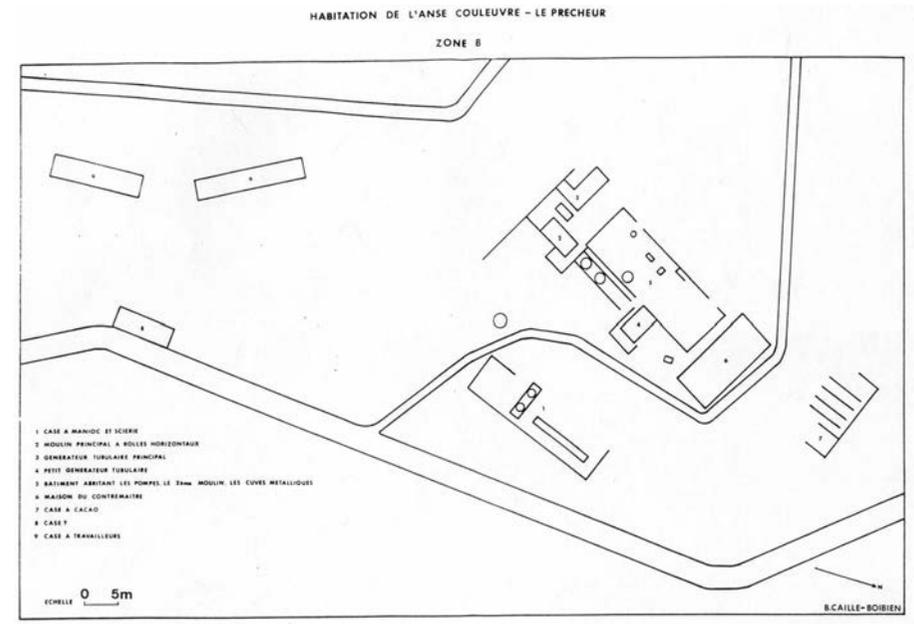
1858	L'Habitation est vendue à Félix Morin et Louise Elisabeth Marry, son épouse, «La vente à toutes les apparences d'une constitution de rente... ; on suppose que la veuve Dostaly était sa maîtresse... et Messimy qui avait avancé les fonds de l'achat de 1851, réalise un bénéfice de 81% entre les 2 ventes ».
1865	Devenue veuve, Mme Morin est saisie. La vente par adjudication va à Joseph Auguste Pompilius Boudet (propriétaire demeurant à Saint-Pierre). L'habitation sera cacaoyère et vivrière de 1865 à 1940.
1872	Vente d'une habitation sucrerie autrefois vivrière et cacaoyère à F. Bourquet (ou Bourrouet) & Cie, négociants à Saint-Pierre qui contractent un emprunt auprès du Crédit Foncier Colonial.
1875	Achat par Joseph Auguste Pompilius Boudet, ancien propriétaire. Interruption de la production sucrière après la vente. Mention est faite d'une galerie où se trouve un petit alambic servant à fabriquer du rhum.
1878	Rachat par Louis Ernest Desbordes (ou des Bordes). Sucrière jusqu'en 1880 puis cacaoyère et vivrière.
1881	Louis Ernest Desbordes en vend la moitié.
1882	L'habitation n'est pas sucrière dans l'enquête du propagateur.
1899	Achat par la Banque de La Martinique à la requête du Crédit Foncier Colonial d'une habitation de 96 ha. Plus de sucrerie ni de rhumerie, mais des vivres, du cacao, des arbres fruitiers et du café. Des pieds de <i>Coffea Libreria</i> (gros café Robusta) sont présents sur le site, plus exactement derrière l'Anse Lévrier, même si leur survie à long terme semble problématique.



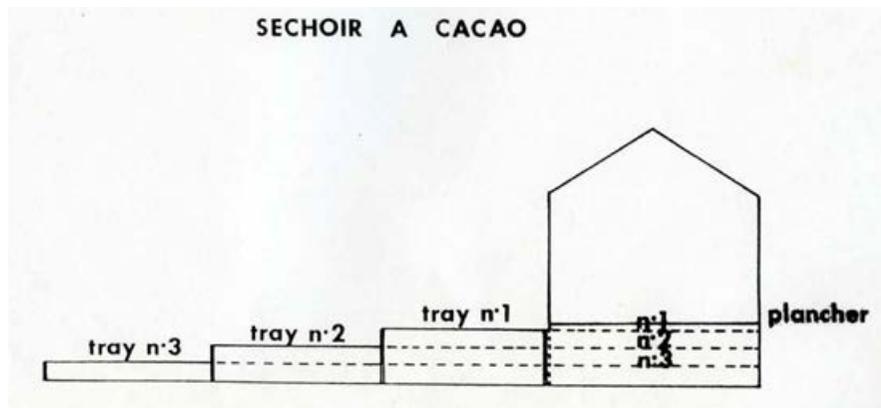
Plan de masse de l'habitation Anse Coulevre, feuilles de Mousnier et Caille-Boibien de 1989 (Brigitte Caille-Boibien, fond Mousnier).



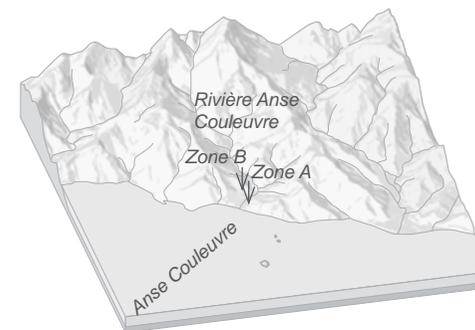
Détail du plan de masse de l'Habitation Anse Couleuvre, fouilles de Mousnier et Caille-Boibien de 1989 (Brigitte Caille-Boibien, fond Mousnier).



Détail du plan de masse de l'Habitation Anse Couleuvre, fouilles de Mousnier et Caille-Boibien de 1989 (Brigitte Caille-Boibien, fond Mousnier).



Coupe de séchoir à cacao, Alix De Reynal, fond Mousnier, 1987



Localisation des plans de détail des fouilles de Mousnier et Caille-Boibien de 1989

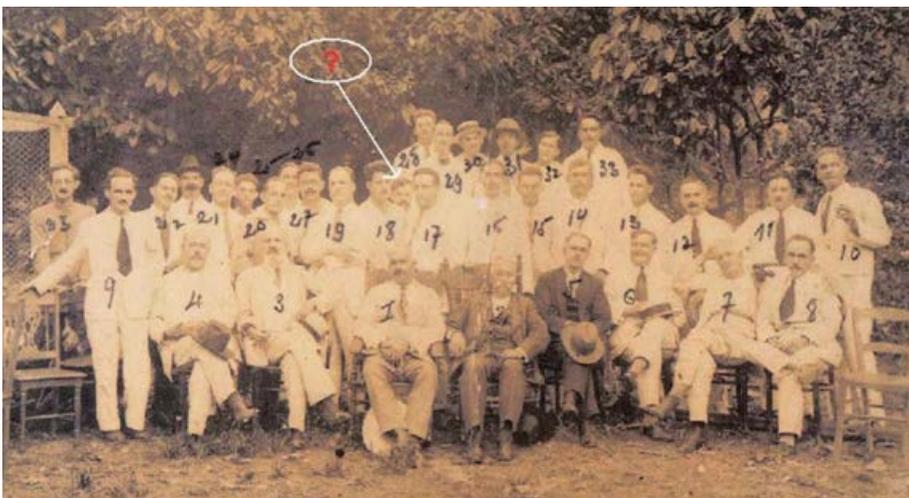
au XX^e

1906	Après l'éruption de 1902, les habitations sont dévaluées et les activités ont presque cessées. Le couple Joseph Waddy rachète la moitié indivise de l'Habitation Coulevre, constituée par des rachats successifs entre 1899 et 1900, elle comprend aussi l'Anse à Voile, l'Anse Lévrier. Les surfaces passent de 70 ha à 203 ha 99 a 50 ca. L'autre moitié revient avec <i>Le Marigot</i> à Enguerrand Ashton Tardon et son épouse Berthe Waddy, soit quatre habitations et 183 ha.
Entre 1907 et 1909	Rachat par Enguerrand Ashton Tardon et son épouse Josèphe Séraphin Marie Berthe Waddy des parts (du couple Joseph Waddy) d'Anse Coulevre et de l'Habitation Cap Saint-Martin, constituée par Anse des Galets, Anse Capot, Anse Dufour, Le Marigot, Petit Morne et l'Étage. Les Tardon-Waddy sont propriétaires de plus de 850 ha s'étendant du Morne du Céron à la Ravine Thérésine (Fond Moulin), couvrant toutes les habitations du secteur.
1914	Acquisition par Enguerrand Ashton Tardon de l'Habitation Autre Bord ou <i>Le Bardury</i> , que comprend aussi Anse Coulevre (par substitution des droits de Gilbert Blanchette). Production de cacao et de vivres.
1916	La culture de la canne est reprise pour alimenter une distillerie de rhum jusqu'en 1940. Production de cacao et de vivres.
1918/1929	Production de cacao et de vivres, de canne et rhum, de jus concentrés, de citrate de calcium, d'huile essentielle de citron.
À partir de 1920	Les Tardon-Waddy de l'ancienne habitation se rendent acquéreur de parcelles bordant leurs terres, soit env. 140 ha.
1939 ou 40	La propriétaire Yvonne Renée Manon Tardon, s'engage dans la Résistance. À son retour, Anse Coulevre est occupée par Benoît Alie dont l'expulsion est extrêmement difficile. Début des difficultés financières

1944	Joseph Ashton Enguerrand Tardon meurt à Saint-Pierre en 1944 en laissant cinq héritiers de son union avec Josèphe Séraphin Marie Berthe Waddy. Yvonne Renée Manon Tardon (épouse divorcée de Jacques Abel Gaston Sainte-Luce Banchelin) était la 3 ^e enfant du couple.
1984	Vente de la plus grande partie des terres au Conservatoire du Littoral avant la mort tragique de la propriétaire, survenue en 1989.



Photographie des tiroirs de séchage de cacao à Anse Coulevre vers 1929, collection privée, fond Tardon.



Tardon et ses hommes. Photographie ancienne prise sur l'exploitation. Collection privée



Photographie de la maison principale de l'Anse Couleuvre en 1989, avant qu'elle ne soit détruite par un incendie, fond Mousnier.

TOPONYMES

Anse Couleuvre

Fraissinet se demande si c'est un qualificatif attribué à la rivière (à cause de son tracé sinueux), une vannerie caraïbe qui sert à purger le manioc de son suc, ou un totem Caraïbe. Il pense aussi à une couleuvre qui indiquerait la présence d'une batterie dès le XVII^e (mais ce dispositif ne fut implanté que 20 ans après la mention du terrier).

De même « les couleuvres pullulent dans les sous-bois », il s'agit soit de la vraie couleuvre (aujourd'hui certainement disparue³) soit du trigonocéphale, dit couleuvre de la Martinique (selon le père Labat).

<i>Ance de la Couleuvre</i> ou <i>des Couleuvres</i>	Toponyme attesté dès 1648. Couleuvre est vraisemblablement donné par le nom de la rivière, mentionnée sur la carte Nicolas de Visscher entre 1640 et 1650.
<i>Fond à la Couleuvre</i>	Proche d'une rivière et au sud de Case Pilote qui correspond à l'actuel Fond Lahaye, non mentionné dans le terrier de la Martinique (1671).

Rivière Couleuvre

Rivière pérenne faisant 2.082 m de long entre l'embouchure et la côte 550⁴. Elle coule d'est en ouest au pied septentrional du Piton Pierreux, du plat pays de Cocoyer, du Morne des Croix et du Morne du Céron. La ravine sort du flanc ouest du Piton Pierreux, à la côte 550. Aucune des ravines affluentes ne portent aujourd'hui de nom.

La source *Manon*, d'où part un affluent de gauche de la Rivière Anse Couleuvre, a perdu son nom sur les cartes, alors qu'elle servait d'appui au bornage de Sobesky en 1943.

3. Elle aurait été récemment revue et très finement décrite par les habitants qui vivent dans les bois au dessus de la rivière.

4. Observatoire de l'Eau et ex Diren

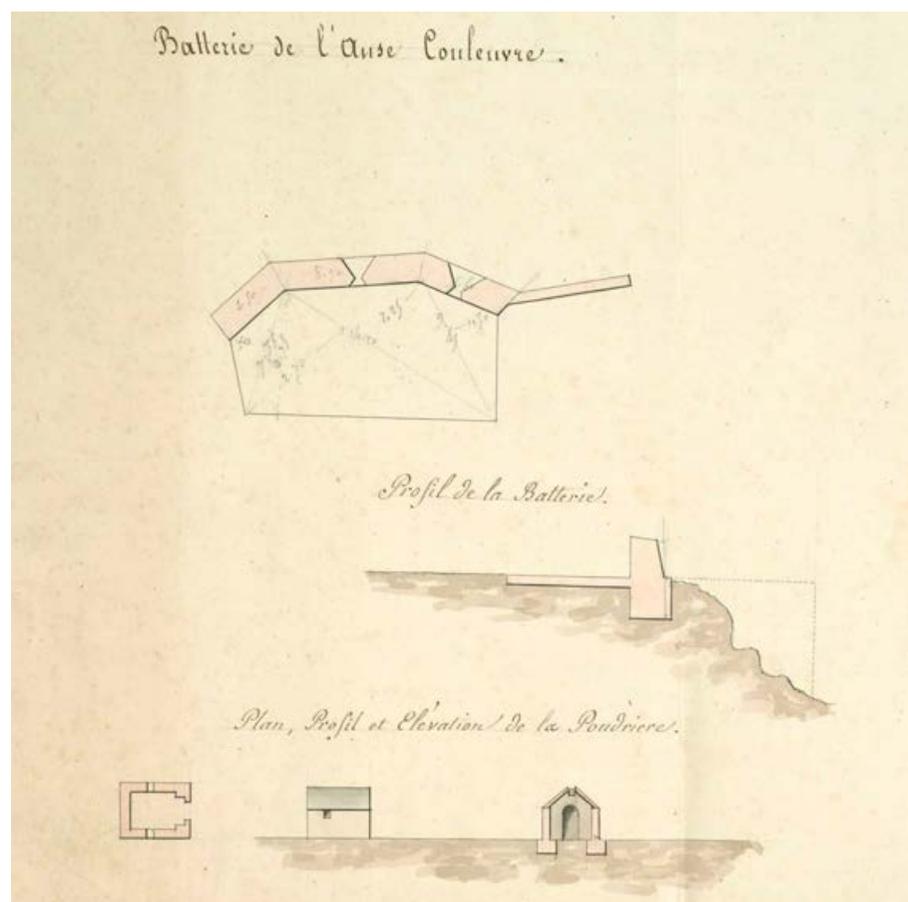
AUTRES ÉLÉMENTS

Batterie

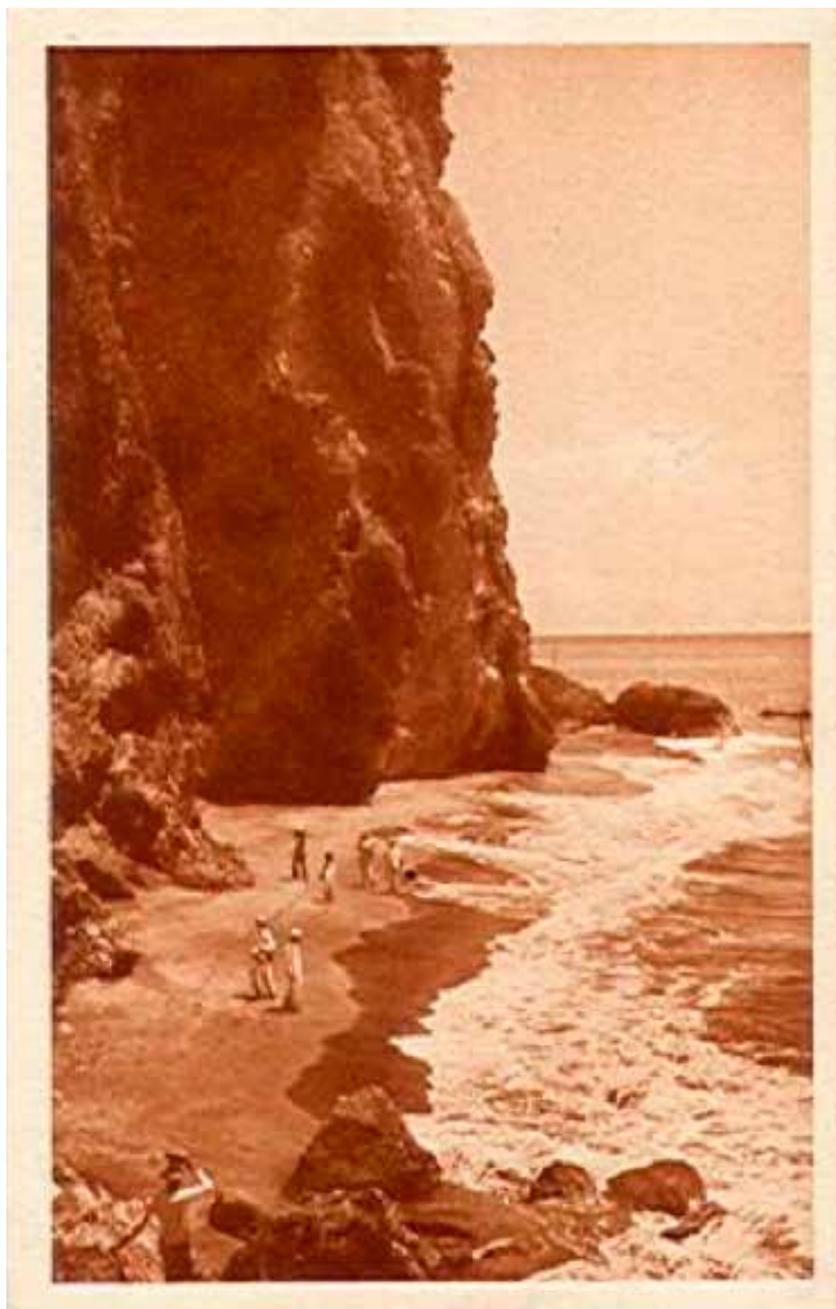
1704	Batterie ancienne, réparée du temps de M. Phélypeaux.
1710	Constatée par Gabaret, barbette avec canon de 8.
1715	Constaté par Malherbe.
1718	Malherbe note « pour éloigner les corsaires », canon de 8.
1728	Malherbe constate « batterie de l'Anse Couleuvre en mauvais état à restaurer ».
1729	Houel précise «... à barbette, canon de 8 situé sur une petite éminence... ajouté un canon de 8 sur ordre de M. le marquis de Champigny .../... retraite des bateaux et bâtiments lorsqu'ils sont chassés par l'ennemi ».
1746	Lacoste écrit : «Le terrain où se trouve la batterie appartient au Sieur Dubocq. Il s'agit sans doute de Pierre, fils de Marin Dubocq dit La Fleur .../... batterie aussi essentielle que celle de l'Anse Céron... 4 canons ».
1758	Carte réduite de La Martinique, la batterie apparaît où la dessine Moreau du temple en 1770.
1765	De Rochemore la décrit comme inutile.
1788	«... armée de deux canons de 18 et deux de 8 est abandonnée car inutile ».
1817	«... basse, magasin à poudre, en ruines, trois canons de 24 ».
1826	Une batterie avec poudrière semble en service au pied du four à chaux.
1842	La Barrière recommande «de l'abandonner et de la remplacer par la batterie de La Perle».
XIX ^e	Un canon de 24 livres encore visible entre la maison principale et la mer.



Extrait de la carte militaire de 1843 (DFCM, ANOM) situant les batterie de l'Anse Couleuvre en face de l'Îlet La Perle (en rouge sur la carte).



Plan, coupe, façades de la batterie de l'Anse Couleuvre, ANONYME, 1826 (DFCM, ANOM).



Carte postale de 1910 montrant le chemin à pied entre Céron et Couleuvre

Route coloniale

1916/1917	Début du chantier de la route coloniale n°24, permettant la liaison de Saint-Pierre à Anse Couleuvre. Octobre 1917, livraison à la circulation automobile.
1851/1880	Travaux réalisés par Ashton Tardon : - aménagement d'un pont, - reprise de l'ancienne route (ou chemin) jusqu'au sommet du morne qui le sépare de l'Anse Lévrier, - empierrement de la chaussée entre les divers bâtiments de l'Anse Lévrier.
1910	Une photographie montre l'étroit passage entre la falaise du Morne du Céron et la plage.
1927	Cartographie du chemin suivant le pied des falaises entre le Céron et l'Anse Couleuvre (CAF).
1963	Commentaire sur l'accessibilité du chemin et sur la qualité de la promenade ainsi que sur le Trou Anastasie (Guide Bleu, p. 285).

Chemin d'exploitation

1927	Non dessiné sur la CAF, mais une servitude est attestée par les actes notariés, à travers les terres de l'Anse Couleuvre pour atteindre l' <i>Habitation Cocoyer</i> .
1943	Indiqué par Sobesky.
1950	Disparition sur l'IGN.

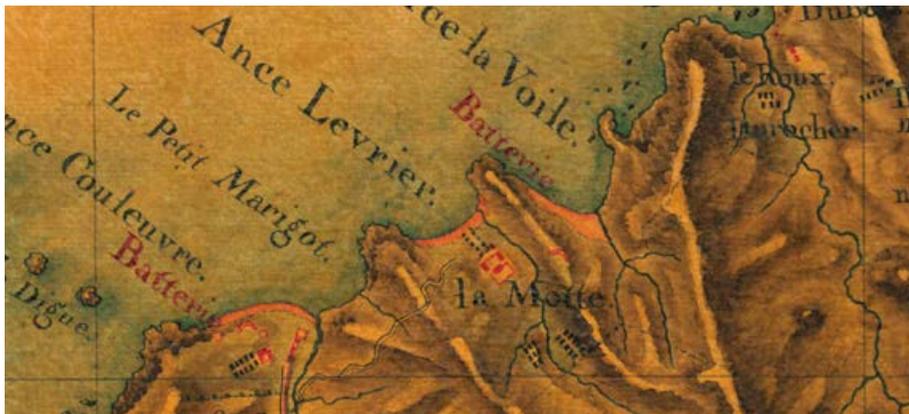


VALLÉE DES 3 ANSES LÉVRIER, À VOILE, LA CELLE

La cartographie ancienne et le terrier de 1671 confondent l'Anse des Galets, l'Anse à Voile et l'Anse Lévrier sous la même dénomination d'*Ance du Lévrier*.

D'après le Syndicat d'initiative du Prêcheur « Cette anse apparaît dans toute sa beauté sauvage. Nommée du nom de son gérant Monsieur Lévrier, elle était habitée autrefois par plus de 200 personnes qui y cultivaient la canne à sucre et le cacao. Depuis près de 70 ans les ruines de cette habitation sont recouvertes par la végétation mais restent accessibles par la mer ».

Le nom de l'anse date du début du XVIII^e siècle, date à laquelle il n'y a pas de gérant. En outre, aucun Lévrier n'apparaît dans les registres d'État civil de la commune, et il n'y a jamais eu plus de dix esclaves à l'époque de la sucrerie, moins avant et après.



Extrait de la copie militaire de 1807 de la carte MOREAU DU TEMPLE (1770) montrant l'Anse Lévrier et l'Habitation La Motte, ainsi que l'Anse à Voile, nommée *Ance la Voile*

HABITATION ANSE LÉVRIER

D'après le cadastre de 1974 et les divers actes qui fractionnent l'habitation au fil du XIX^e siècle, on a l'impression que le domaine englobe à la fois l'Anse Lévrier (sans doute la partie la plus importante), l'Anse à Voile et *Le Petit Marigot* (ou l'*Autre Bord* ou le *Bardury*) qui finissent par en être détachés pour, à terme, rejoindre le domaine commun Waddy et Tardon, puis après le partage, le seul domaine Tardon¹.

Jusqu'en 1671, l'habitation produit du tabac et des vivres. Après, elle produit du cacao et des vivres, activités confirmées en 1839, 1842, 1844 et jusqu'en 1902.

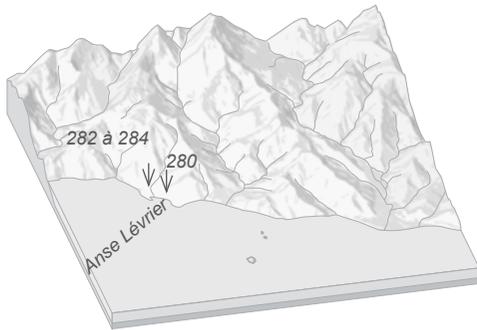
Vestiges

L'accès est possible par le sentier en boucle conduisant à l'Anse à Voile. Les relevés effectués en 2010² semblent correspondre aux installations cartographiées par Monnier (1824) et non à celles de Moreau du Temple qui sont sur un replat à gauche et au sud de la ravine.



Atlas des côtes de la Martinique levées pendant les années 1824 et 1825 par MONSIEUR MONNIER (ADM), montrant les installations de Lévrier

1. Voir les hypothèses émises sur *Petit Marigot*, *le Bardury* et Lévrier en page 37.
2. Sauf point GPS 280, voir le rapport archéologie d'Isabelle Gabriel de 2010 pour le SRA



Localisation des points GPS des fouilles de I. Gabriel, 2010

En 1986, d'après Mireille Mousnier « bâtiments les mieux conservés de toutes les habitations de la côte : maison et entrepôts. » Elle n'a pas vu de batterie ni de poudrière, mais n'est pas descendue au bord de mer.

Des vestiges de construction (habitat, séchoir à cacao) ont été repérés lors de la prospection d'Isabelle Gabriel (2010/2011). Ceux du moulin à bêtes et l'emplacement du hameau servile sont à chercher.



Photographie des ruines de Lévrier 2011

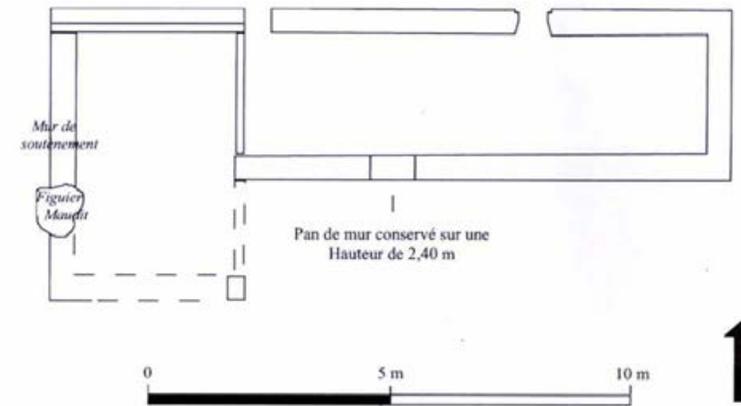
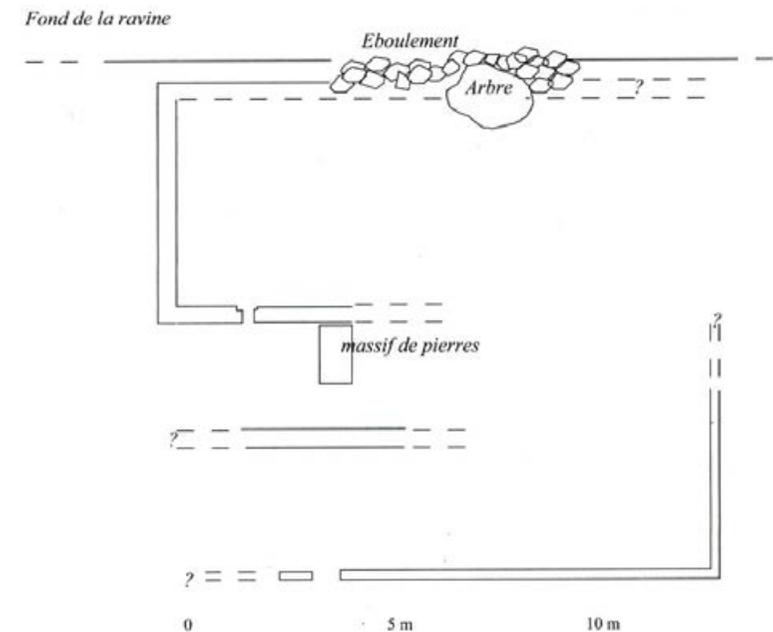


Fig. 40 : Schéma de l'habitat

Plan des structures relevées à l'Anse Lévrier (point GSM 280), au centre de l'anse, en bord de mer, lors de la prospection archéologique de 2010 par Isabelle Gabriel (DAC-SRA)



Plan des structures relevées à l'Anse Lévrier (point GSM 282 à 284), sur « l'aile » nord de l'anse, à proximité de la mer, lors de la prospection archéologique de 2010 par Isabelle Gabriel (DAC-SRA)

Concernant l'occupation du territoire des anses Lévrier, à Voile, la Celle et de leurs dépendances, il est utile de se reporter aux blocs diagrammes dans [05] Portfolio.

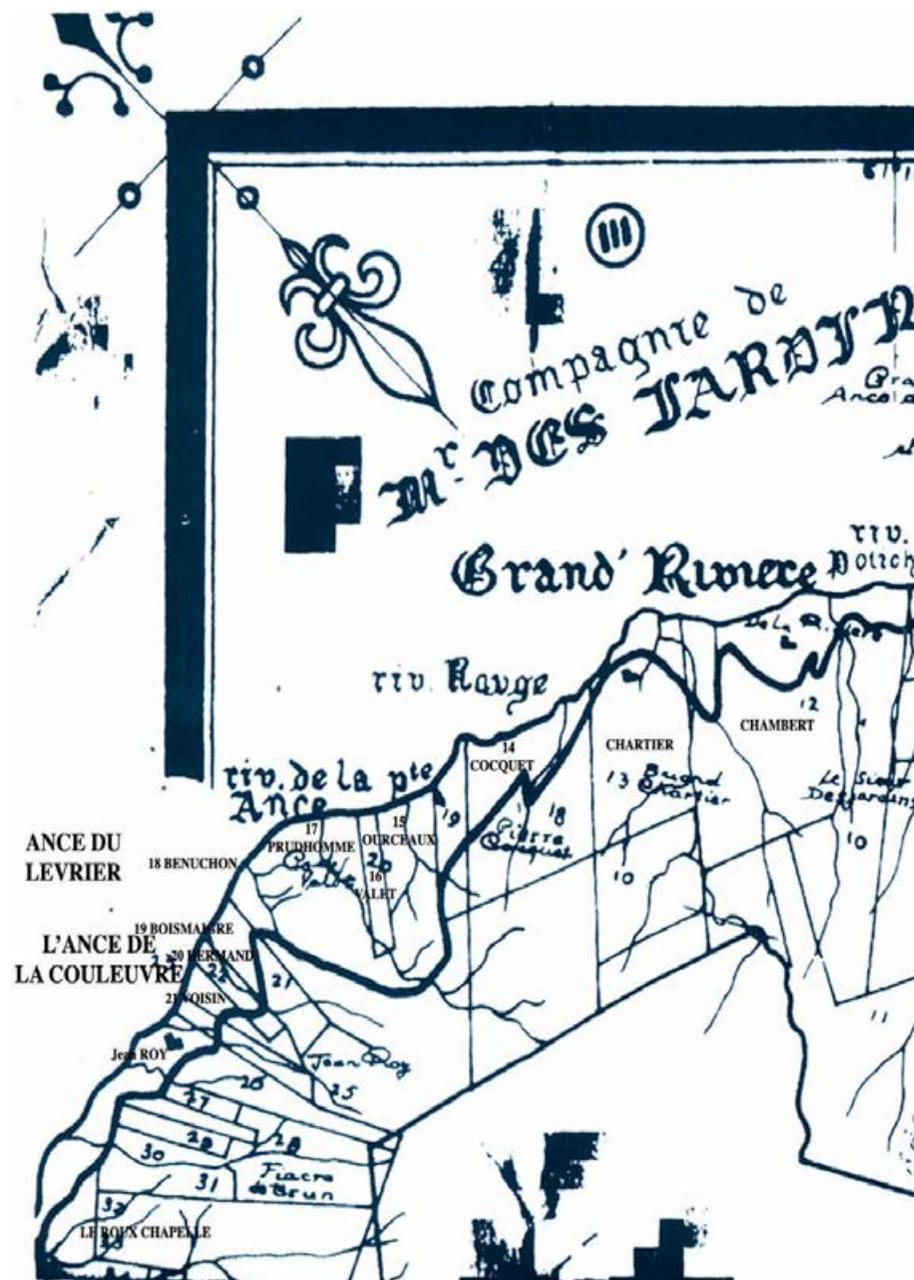
Occupation humaine

au XVII^e

Macé Prudhomme est donné par le Terrier de 1671³ comme concessionnaire à « l'Anse du Lévrier » borné par un morne d'un côté par Jacques Bénuchon d'un autre, entre la mer et les montagnes.

Étant donné l'imprécision du toponyme Anse Lévrier à cette époque, l'absence de mention de toute autre anse entre Grand'Rivière et l'Anse Coulevre, il semble judicieux d'attribuer l'Anse des Galets à Prudhomme et l'Anse Lévrier de la toponymie actuelle (ou l'Anse à Voile) à Jacques Bénuchon. Terre Rouge correspondrait au morne cité comme autre limite de Prudhomme par le terrier 1671.

1664	Jean Boismesgre dit Finegens y est présent à l'Anse du Lévrier, sous la concession n°19 au pied du morne qui le sépare de l'Anse Coulevre. Il est né en 1616 et mort au Prêcheur le 25 juin 1683. Marié à Hélène Pite, vraisemblablement au Prêcheur, ils ont quatre enfants tous nés au Prêcheur, le dernier en 1671. Il produit du tabac et des vivres.
1671	Dans le terrier, il est orthographié Boismaigre. À cette date, la concession ne semble pas inclure l'Anse à Voile ni l'Anse La Celle au nord (qui appartiendrait aux aux Bardury ou aux Chavigny?) et couvre 50ha environ jusqu'en 1842.
1695	Son fils Jean lui succède sur l'habitation, marié à Anne Guérin en 1695. En 1713, ils baptisent au Prêcheur un fils prénommé François. Le parrain est M. Le Meilleur, la marraine Jeanne Vergne épouse de Jean Cocquet. Ils demeurent à Saint-Pierre.



Travail de reconstitution des places et des concessions sur le terrier Sobesky, Vincent Huyghues Belrose, 2012

3. PETITJEAN ROGET et BRUNEAU-LATOUCHE, *Personnes et familles*, réédition 2000.

au XVIII^e

1713	Propriétaire Boismaigre.
1713/1770	Ni la cartographie ni les actes ne désignent de propriétaires.
1758	La carte de Bellin n'indique pas de sucrerie.
1760	L'habitation appartient à Lamotte Beaufond. Prend-elle le nom d' <i>Habitation Lamotte Beaufond</i> , ou <i>Lamotte</i> ? La carte de Moreau du Temple semble indiquer une sucrerie par l'importance des bâtiments dessinés en rouge. D'après un acte de vente, elle est indiquée sucrerie avec moulin à bêtes ; une surface de 7 ha 65 a plantés en canne.
1770/1826	<i>Habitation Lamotte</i> .
1773	Lucie Lamothe épouse Charles François Lors Desmarinières.

au XIX^e

À cette époque, il semble que deux habitations distinctes, chacune d'environ 24 ha, sont dénommées *Anse Lévrier*. Il est par ailleurs difficile à certaines dates de distinguer les habitations *Anse Lévrier* et *Lamotte Beaufond*.

1824	La carte Monier montre le moulin à bêtes. Les relevés effectués (sauf point GPS280) semblent correspondre aux installations cartographiées par Monier à cette date et non celles de la carte de Moreau du Temple qui sont sur un replat à gauche (au sud) de la ravine. Production de cacao et de vivres ; 7 ha 65 ca plantés en canne.
1826	La succession Lamotte va à ses nièces, filles Lors Desmarinières.
1832/1839	Propriété du couple Pierre Joseph Alexandre Coquet Beauchamp et Dame Marie Luce Françoise Desmarinières, habitants propriétaires demeurant à l' <i>Anse Lévrier</i> . La production de cacao et de vivres est confirmée en 1839.
1839	Achat par Clément Marot de L'Isle aux héritiers Lors Desmarinières.

L'acte de vente de 1839 retranscrit des actes antérieurs et donne des précisions sur les équipements, le personnel et la vie de l'habitation à cette époque :

- 24 ha 90 ca (19 carrés et 2 dixièmes et 900 pas superficiels de l'ancienne mesure) est bordée au sud par la *Rivière Anse Couleuvre*, les terres de M. Desbordes et celles de Mlle Gabriel de Fert ; à l'est par les pitons ou terres du ou des Domaines ; à l'ouest par la mer et au nord par les terres de Mme Aimée Bardury.

- 1500 cacaoyers en rapport ou non et 7 ha 75 a 56 ca de canne plantée bonne à faire,

- 1 maison d'habitation construite en murs et couvertes en aissantes composées dans le bas d'1 salle et d'1 chambre avec une galerie circulaire régnant autour du bât. et dans laquelle est établie 1 case à tiroir pour sécher le cacao et de 2 chambres dans le haut,

- 1 bât. construit en murs et couvert en tuiles servant de sucrerie et contenant 1 équipage monté de 4 chaudières, 1 bac et des limandes en bois,

- 1 cuisine construite en murs et couverte en tuiles,

- 1 moulin à bêtes construit sur soles en maçonnerie avec une couverture en planches et un jeu de cylindres fonctionnant,

- 1 bât. construit en murs et couvert en paille servant de logement à nègres et de case à bagasse,

- 6 esclaves d'âge divers,

- 1 cabrouet monté et 1 tombereau ; les ustensiles nécessaires à la fabrication du sucre et ceux en usage sur l'habitation,

- 8 bœufs et 4 mulets.

1842	Marot de L'Isle (également fermier d'Anse Couleuvre en 1842) vend la moitié (24 h 90 ca) d'Anse Lévrier à Martin Alexis Lehimas. Achat ou héritage de l'Anse Lévrier par Louis Bardury père.
Entre 1842 et 1875	Auguste Desbordes est donné comme voisin du sud de l' <i>Habitation Anse Lévrier</i> .
1843	Vente sur licitation ^a entre les conjoints Bardury, sauf Marie Anne Bardury au sud, à la demande de Marie-Anne, épouse Frédéric Dumont. Vente à Charriez d'une moitié qui serait l'Anse à Voile. L'habitation est cacaoyère et vivrière et d'une superficie de 43ha 94a 83ca (34 carrés) mais le fond de terre est précisé de 50ha 32a 1 ca (39 carrés). L'acte donne les deux chiffres, il y a peut-être eu incorporation d'une partie des terres Chavigny. Elle est bornée au nord par les terres des ayant droits du Sieur F. Brunet ; au sud par celles des sieurs et dame Jules Frédéric Dumont (née Marie-Anne Bardury) propriétaires demeurant à Saint-Pierre ; à l'est par les pitons et à l'ouest par la mer. Il y a divers bâtiments tels que : - maison principale construite partie en mur et l'autre partie en bois du pays, - cases à nègres et quelques dépendances, - les plantations, - ustensiles, - huit esclaves. <i>a- La licitation est la mise en vente aux enchères, à l'amiable ou en vertu d'un jugement, d'un bien en indivision successorale.</i>
1848/50	Héritage ou vente vers Augrain (la moitié), Desbordes et Desrioux de Messimy.
1850	<i>Habitation Lamotte Beaufond</i> ou <i>Habitation Anse Lévrier</i> Installation des Chariez.

1851	La vente de l'Anse Couleuvre signale en bordure Nord les terres du Sr. Auguste Desbordes et des Sieurs Lehimas et Des Rioux de Messimy.
1852	Vente du quart indivis de l' <i>Habitation Anse Lévrier</i> par Mme Gaston Augrain (sur la 1/2 acquise de Marot de l'Isle) à Marc Antoine Desrioux de Messimy.
1855	Gaston Augrain vend à Desrioux de Messimy le quart indivis de l'habitation. (cf. Anse Couleuvre en 1856, un Des Rioux Messimy achète Anse Couleuvre à l'abbé Butez). Marot de L'isle vend à Mestil Louisy Lehimas (et son épouse Marie Louise Alexandre domiciliés à l'Anse Céron) un autre quart. En 1842, un Martin Alexis Lehimas avait pris en fermage Anse Couleuvre. La moitié restante semble appartenir à Jean Auguste Charriez et à son épouse Rose Joséphine dite Evelina jusqu'à la requête de cette dernière en 1865.
1857	Vente par Lehimas de sa part à Jean Auguste Charriez associé à Rufin.
1865	Saisie et vente après adjudication au profit des mineurs Graineau Rufin d'une <i>Habitation</i> dite <i>Anse Lévrier</i> sur la requête de Rose Joséphine Charriez, commerçante, épouse séparée de biens de Auguste Charriez (ancien négociant) demeurant à Saint-Pierre.
1866	Dame Jean Auguste Charriez (née Rose Joséphine «Evelina») vend à Félix Lucotte environ 24ha de l'Anse Lévrier ce qui confirme la supposition précédente. (cf. le <i>Petit Marigot</i> pour les mutations de cette habitation).
	Vente par Desrioux de Messimy de sa part (12h) à Des Bordes.
1868	Vente de la part appartenant à Charriez.
1875	Henri Lucotte vend sa part d'Anse Lévrier (24h 97a et la portion dite <i>Le Sauf</i>) à Claude Charles Rousseau, commerçant à Saint-Pierre.

1899 | Vente sur saisie de Louis Florent Ernest Gabriel Des Bordes et Pauline Berthe Jérôme son épouse. (À Anse Couleuvre, un Louis Ernest Desbordes vend la moitié d'Anse Couleuvre en 1881)
L'habitation est vivrière et cacaoyère ; fond de terres de 39ha 19a.
Joseph Waddy fait l'acquisition des habitations Anse à Voile, Anse Lévrier et ce qui reste de l'*Habitation Anse Dufour* (entre la Rivière Trois Bras et la Rivière des Écrevisses).

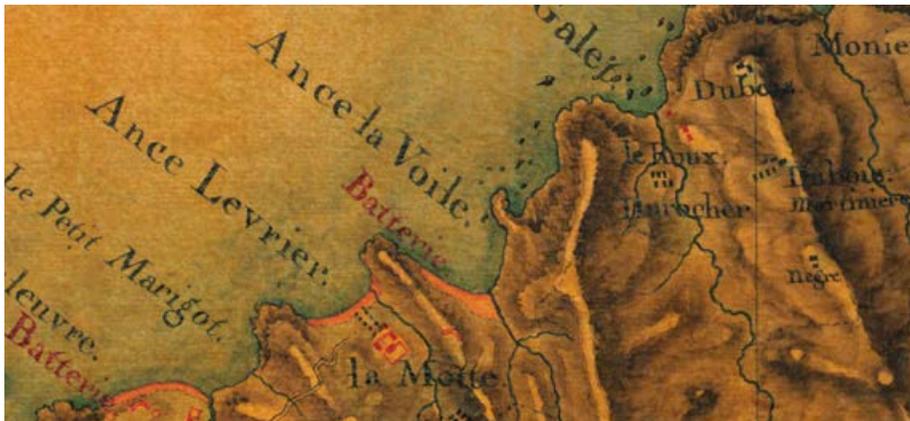
au XX^e

1902	Production de cacao et de vivres confirmée.
1908	Achat par les consorts Tardon Waddy.
1909	Rachat par Tardon de la part des Waddy (de l'Anse Couleuvre jusqu'à la Rivière des Écrevisses, sauf le <i>Bardury</i> et le <i>Souffleur</i>).
Entre 1916 et 1919	Tardon restaure les plantations de cacaoyers et relance la production de cacao. Il reprend la culture de la canne pour sa distillerie ; le transport de la récolte se fait par canots jusqu'à l'Anse Couleuvre.

Toponyme

Absent sur les cartes de la fin XVII^e siècle, le toponyme réapparaît sur la carte de Moreau du Temple en 1770.

Anse Lévrier	Renverrait à des particularités physiques du site, des pointes s'avancant dans la mer de part et d'autre de l'anse.
<i>Le Saut</i>	Chute d'eau, cascade en québécois et guyanais. Pourrait correspondre à une cascade de la rivière de l'Anse Lévrier ou à la falaise entre les anses Lévrier et à Voile.
Piton Mont Conil	Déjà connu de la carte Moreau du Temple en 1770, mais n'apparaît pas avant, même si les cartes du milieu du XVII ^e dessinent parfaitement plusieurs massifs au nord-ouest de la Montagne Pelée. En 1831, Monnier et Le Bourguignon ne le donnent pas, mais semblent le confondre avec ce qu'ils nomment <i>Piton du Pain de Sucre</i> dont la localisation ne correspond pas exactement avec le Pain de Sucre des cartes IGN actuelles.



Extrait de la copie militaire de 1807 de la carte MOREAU DU TEMPLE (1770) mentionnant l'Anse à Voile. On peut constater que l'Ance la Voile y est notée comme accostable et y voir la batterie installée à Lévrier qui défend la plage de la Voile

au XIX^e

1824	Aucune installation d'après la carte de Monnier.
1842	D'après l'acte de vente de l'Anse Lévrier, elle appartient à Mlle Aimée Bardury.
Vers 1860	Aniéty, dit Danceny La Chevrotière reçoit de ses cousins Chavigny la jouissance de l'habitation Anse à Voile. Danceny devient Dancenis sur les actes et cartes
1868	Il est déclaré mort dans sa case sur son habitation Anse à Voile.
1891	Production de cacao et vivres (manioc et bananes) selon les Hypothèques Nord.
1899	Vente de l'Anse à Voile.

Toponyme

Le toponyme est présent sur le terrier de la Martinique dès 1671.

ANCE LA CELLE

L'origine du nom ne serait pas à chercher dans un patronyme mais dans la particularité du contour de l'anse. Entre le croisement des batteries de l'Anse Lévrier et de la Grande Rivière, les navires corsaires pouvaient trouver à se cacher en attendant de se lancer sur les bateaux. C'est pour cela que l'on voulait installer une batterie sur le rocher de La Perle. Le mot «celle» viendrait de celer (cacher, masquer, dissimuler) et désignait au XVII^e siècle une habitation écartée ou une exploitation monastique éloignée de l'abbaye dont elle dépendait.

Par ailleurs, aucun Celle ou La Celle n'est présent dans l'État civil du Prêcheur et de Grand'Rivière. Le toponyme semble plus ancien que ne laissent supposer les cartes, mais le caractère inaccessible par la terre et l'impossibilité d'y mouiller quelque soit le temps expliquent peut-être la négligence des géographes.

1677	Sachant que l'Anse La Celle n'a jamais été occupée, il faut se reporter à la même époque aux anses Couleuvre, Lévrier et des Galets pour sa mention.
De 1850 à 1943	Elle est inconnue des cartes de Vissher, de Blondel, de Moreau du Temple, de la CAF, et de Sobesky.
Depuis 1946	Elle apparaît sur les cartes de l'IGN.

LE MARIGOT OU LE PETIT MARIGOT

Occupation humaine

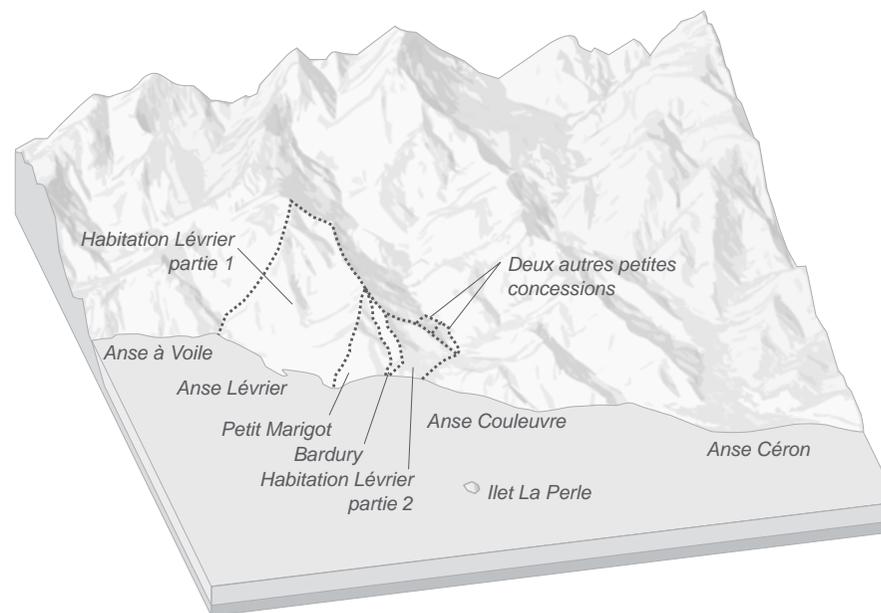
Le *Petit Marigot* sur la carte Moreau du Temple et sa copie, est situé sur l'échancrure entre Anse Couleuvre et Anse Lévrier. Partie nord d'Anse Couleuvre, séparée par une crête dans les terres et non par une pointe sur la mer au débouché d'une ravine, entre la Rivière Anse Couleuvre et celle de l'Anse Lévrier, que l'on pourrait appeler ravine du *Petit Marigot*.

Reconnaissance de ruines d'exploitation mais pas de batterie, lors de la sortie de terrain 13/10/2011.

1770	La carte Moreau du Temple mentionne <i>Le Petit Marigot</i> , (et pas La Celle par exemple) ce qui laisse à penser qu'il y avait peut être des activités là. Le <i>Journal d'un vieil habitant</i> donne en 1758 «la mort subite de M. Conil au <i>Marigot</i> ». Peut être y a-t-il un lien avec le Piton Mont Conil ? La famille disparaît de La Martinique pour s'installer à La Réunion.
XIX ^e	«On distingue le défrichement du Morne à Liane. Ni le <i>Petit Marigot</i> (ou <i>Bardury</i>) ni La Celle ne sont alors occupées ».
1842	Peut-être <i>Habitation Desbordes</i> ou <i>Marot de L Isle</i> , puisqu'ils deviennent fermiers de l'Anse Couleuvre pour 12 ans (1854). Signalé comme dépendance de l'Anse Lévrier par les actes postérieurs à 1842 (?) et jusqu'en 1899.
1866	Saisie du <i>Petit Marigot</i> sur les mineurs Bardury, achat par Gilbert Blanchette.
1906	Citée comme partie de l'Anse Couleuvre dans la vente aux consorts Tardon Waddy.

Batterie Les Basses / Le Marigot

Présence d'une ancienne batterie d'après le terrier Sobesky, vendue en 1897. Serait *Petit Marigot* en 1906.



Hypothèses sur la position topographique des domaines de Lévrier, *Petit Marigot*, *Le Bardury* vers le début du XX^e, d'après des lectures de registres et de la topographie sur le modèle numérique de terrain issu du LIDAR. Il a été supposé que Lévrier aurait pu être coupé en 2 partie comme évoqué dans la vente aux consorts Tardon Waddy.

MORNE À LIANES

1770	Présence d'un Morne à Lianes sur la carte de Moreau du Temple.
1824	Le défrichement apparaît sur la carte de Monier.
1932	<p>Un extrait du compte-rendu de randonnée de Césaire Philémon mentionne «De la pente opposée toute couverte d'arbres de grande taille où dominant l'Alcroma, le Châtaignier, l'Angevin, le Bois de Rivière, le Figuier^a, on aperçoit une échancrure sur la côte. C'est l'entrée dit le guide de l'Anse Dufour qu'on devine plutôt qu'on ne voit, tant est abondante la végétation sous laquelle elle se cache^b. Mais quel est ce long ruban d'un blanc neigeux qui coupe en écharpe la pente abrupte du Morne Éliane^c. C'est une scintillante cascade de quelques dizaines de mètres d'où s'échappe avec lenteur une brume vaporeuse qui s'irise au soleil »^d.</p> <p>a- Il s'agit probablement de l'Acomat, du Chataignier, de l'Angelin, du Bois-rivière et du Figuier. b- Le guide semble confondre l'Anse Dufour et l'Anse Capot situées de part et d'autre du Cap Saint Martin. c- Il pourrait s'agir du Morne à Liane (erreur de transmission du toponyme), mais ce morne ne comporte aucune cascade. d- La topographie générale suggère que le descripteur est sur le plateau de Terre-Rouge. La pente opposée serait davantage la partie est de la crête du Cap Saint Martin où existent encore en partie les arbres cités. Lorsque l'on est sur la crête du Cap Saint Martin, on voit en effet le fond de la vallée de l'Anse Dufour. La cascade mentionnée est celle qui tombe sur les parois verticales du Morne Sainte Croix. Il n'existe nulle autre cascade visible dans toute la partie centrale du secteur.</p>

LE BARDURY

Nommé *Bardury* sur les cartes, appelée plus récemment l'*Autre Bord*, l'habitation est liée à l'Anse Couleuvre. Acquisée aux enchères contre les mineurs Bardury par Gilberte Blanchette.

Achetée en 1908 ou 1914 par les conjoints Tardon Waddy.

Peut-être *Anse Doré* ou *Dioré* (selon Paulo).

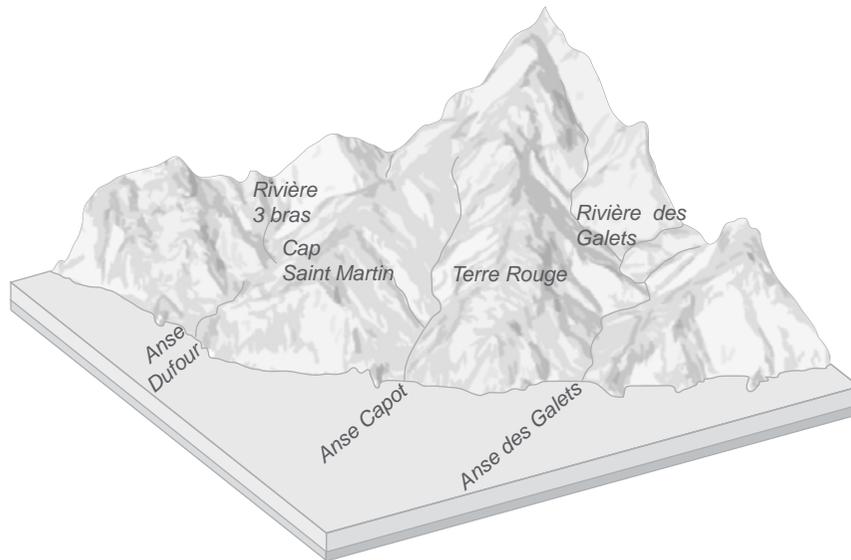


VALLÉE DES GALETS

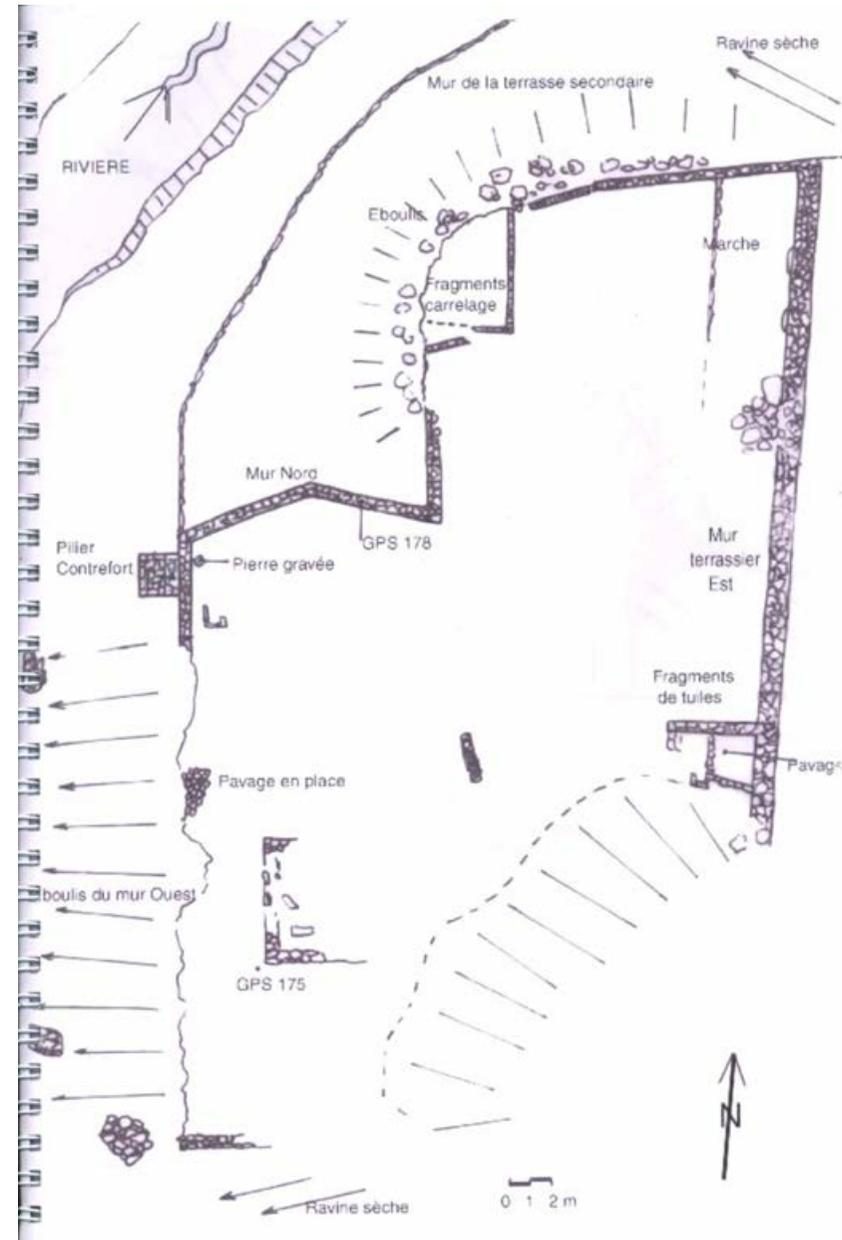
L'Anse des Galets est formée par une plage mêlant sable noir et galets, d'environ 100 m de long sur 10 m de large.

La surface cultivable est réduite au fond de terres de la vallée de la Ravine des Galets et à ses abords immédiats, excluant la Ravine de l'Eau. L'accès par mer est de plus en plus difficile du fait de l'érosion marine et du recul de la dune.

L'accès terrestre se fait à partir du sentier GR par un chemin longeant la berge de la Ravine des Galets et comportant divers aménagements de gués, notamment un bel ouvrage de 19^e siècle sur la Ravine de l'Eau.

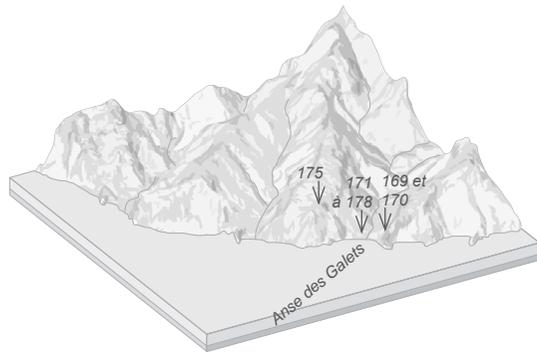


Bloc diagramme de localisation de l'Anse des Galets. On peut y remarquer le relief accentué qui peut expliquer les difficultés d'accessibilité et de mise en culture pendant la période coloniale.



Croquis de localisation des fouilles effectuées au point 175 entre le 26 septembre et le 1er octobre 2010 à l'Anse des Galets, Prospection archéologique, Eric Pelissier, DAC-SRA

Les relevés effectués en 2010 par Eric Pelissier¹ semblent correspondre aux installations cartographiées *Le Roux Durocher* sur la carte de Moreau du Temple, mentionnées en rouge sur un replat à droite de la ravine (au nord). Ils ne correspondent pas à l'*Habitation Dubois*.



Localisation des points GPS pour les fouilles effectuées entre le 26 septembre et le 1er octobre 2010 à l'Anse des Galets, Prospection archéologique, Eric Pelissier, DAC-SRA

FOND DE TERRE ET HABITATION ANSE DES GALETS ²

Mireille Mousnier évoque rive droite : une plate-forme avec mur de soutènement de 50m de long ; petite marche en pierre au-dessus de la rivière ; habitat et séchoir à cacao.

Des vestiges de construction ont été repérés en 2010 et en 2011³.

Des structures sous la végétation maçonnées et en élévation (non relevées en 2010) ont été photographiées en 2011 sur le littoral au nord de l'embouchure principale de la ravine. Présentes en bord de plage, elles rappellent celles photographiées en 1900 à Grand'Rivière, leur usage n'a pas été reconnu.

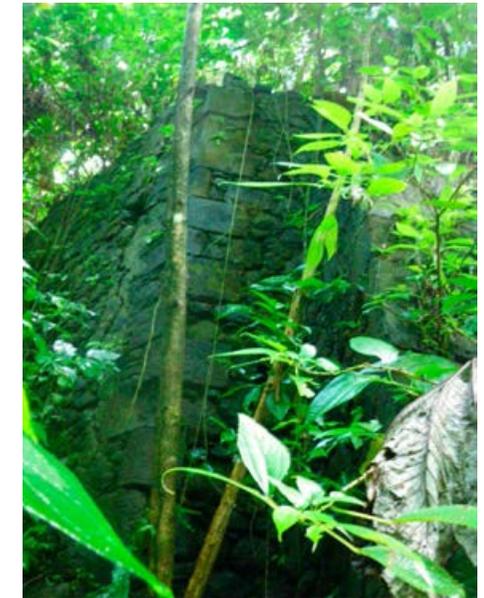
Pas de traces de vestiges d'un moulin à bêtes ni d'une sucrerie (malgré la tradition)⁴

1. Prospection Eric Pelissier, points GPS 173, 178

2. Concerne les installations proche de la Ravine des Galets (vers les points 169 à 178 sauf 175) et non pas celles de Terre Rouge, plus en hauteur (point 175).

3. Prospection Eric Pelissier, photo J.B. Barret

4. La description actuelle du syndicat d'initiative mentionnant une habitation florissante défendue par un fort... la plantation de canne à sucre faisait travailler 500 esclaves... est largement exagérée.



Ouvrages photographiés lors de la prospection archéologique 2010, Eric Pelissier, DAC-SRA

Occupation humaine

au XVII^e

Sur le terrier de 1671, l'Anse des Galets se confond avec l'Anse Lévrier et s'arrête au *Morne Capot* (aujourd'hui Terre Rouge) ou au *Morne Saint-Martin* qui la sépare du secteur de Grand'Rivière.

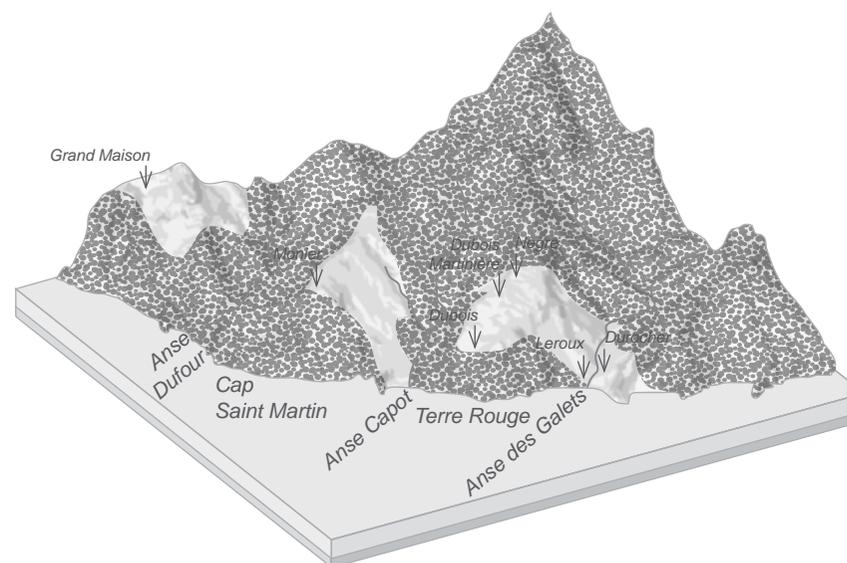
L'Habitation produit du cacao et des vivres, mais pas de café.

1671	<p>Elle a pour concessionnaire Macé Prud'Homme, marié au Prêcheur à Justine Fanel en 1666.</p> <p>Il produit du tabac et des vivres, sur une concession de 300 pas de large, sur 1.000 pas de haut, plus 400 pas en bois debout. Il est donné par le terrier à « l'Ance du Lévrier » borné par un morne d'un côté et par Jacques Bénuchon d'un autre, entre la mer et les montagnes.</p> <p>Étant donné l'imprécision du toponyme Anse Lévrier à cette époque, l'absence de mention de toute autre anse entre Grand'Rivière et l'Anse Couleuvre, il semble judicieux d'attribuer l'Anse des Galets à Prudhomme.</p>
1677	<p>Macé Prud'Homme est recensé au Prêcheur, <i>quartier du Mouillage</i>, comme sans famille. Il aurait abandonné sa concession.</p>
	<p>Présence d'un Le Roux qui se prénomme Charles, et qui n'a rien à voir avec Jean Le Roux dit Chapelle de l'Anse Couleuvre.</p> <p>Charles Le Roux vient de Baqueville (évêché de Rouen avant 1666). Il s'installe au Prêcheur à côté de François Petel où il est recensé en 1671.</p> <p>François Petel a donné son nom à l'anse et il est facile de localiser cette 1^{ère} concession qui s'appelle Dubaril en 1770.</p>

1677

Un dénommé Le Roux se remarie avec Marie Armand, veuve de Pierre Languineux, 2^e propriétaire de l'Anse des Galets. Elle est la fille de Marie Herman, tous deux sont concessionnaires depuis 1664. Les époux accomplissent toutes les cérémonies et enregistrent leurs actes au Macouba à partir de 1678.

La concession (voir également Anse Lévrier et La Celle) dont hérite Marie Armand (de sa mère) se trouve en 1671 à Anse Couleuvre, voisine de celle de Boismaigre (Anse Lévrier), et à deux concessions de celle de Prud'Homme. La descendance du couple confirme la succession de propriété envisagée.



Report de la forêt et des espaces défrichés, situation des lieux d'occupation, tels qu'ils sont décrits sur la carte de Moreau du Temple de 1770.

au XVIII^e

1711	François, un des fils Le Roux, épouse à cette date Anne Petel. Ils meurent avec leur fils Julien en 1745.
1712	Mathieu, autre fils Le Roux, épouse Jeanne Cebedel (ou Lebedel). Il meurt au Macouba en 1766 âgé de 100 ans env.
1744	Baptême d'Alexis Dominique, fils illégitime d'Alexis Le Roux Du Rocher et de Catherine Rose Le Roux.
1749	Baptême de Catherine Rose Le Roux Durocher. Les deux enfants sont légitimés par le mariage de leurs parents. Époux avec parenté au second degré, une dispense pontificale pour le mariage était nécessaire.
1770	Des installations sont cartographiées <i>Le Roux Durocher</i> sur la carte de Moreau du Temple, indiquées en rouge sur un replat à droite de la ravine (au nord).



Extrait de la carte de MOREAU DU TEMPLE de 1770 montrant les installations humaines ainsi que le figuré de la forêt et les espaces défrichés.

au XIX^e

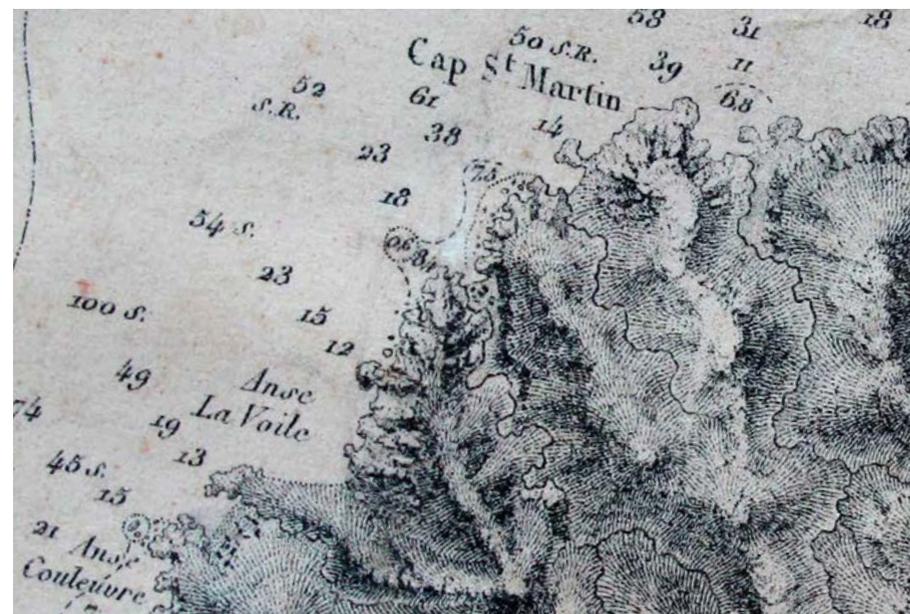
1824	Toutes les constructions sont sur la rive droite de la ravine, d'après la carte de Monnier.
1845	L'habitation qui produit du cacao et des vivres est saisie et vendue au sieur Beaupuy-Trévilion.
1847	Le sieur Beaupuy-Trévilion la revend à Brugère et ensuite à Jean-Baptiste Blanc.
1848	Aucun événement signalé malgré ce qui est indiqué par le Syndicat d'initiative de Prêcheur «... la plantation de canne à sucre faisait travailler 500 esclaves... en 1848 les esclaves de cette plantation furent les premiers à se révolter... »
1857	Jean Auguste Charriez achète à son frère Jean François l'habitation Anse des Galets.
1857	
02/06	Vente de l'habitation (vivrière depuis 1850) dite <i>Lance des Galets</i> par Jean Marie Louis Ozias Charriez (propriétaire demeurant au Prêcheur) à : <ul style="list-style-type: none"> - Ulicher Nado (propriétaire au Prêcheur), - Auguste Charriez (négociant demeurant à Saint-Pierre). Dans la vente est compris « un canot de 3 avirons nommé «Le Rétif» et un autre de 2 avirons nommé «Stella». De plus, sieur O. Charriez se réserve de faire enlever les bois d'une case qu'il a fait démolir sur l'habitation ».
18/06	Vente d'une habitation dite <i>Lanse des Galets</i> par Jean-François Charriez à Eucher Nadeau (entrepreneur de bâtiments demeurant au Prêcheur). Entre les 2 et 18 juin, le prénom du vendeur a changé. Jean-Louis Ozias n'est pas mort puisqu'il signe en 1858. Jean-François est peut-être son fils.

28/12	Quittance avec main levée partielle d'inscription par M. Ozias Charriez au profit de Messieurs Eucher Nadeau et Jean Auguste Charriez. L'habitation est dite sucrière, ce qui semble être une erreur reprise par la tradition locale.
29/12	Vente d'une habitation sucrière dite l'Anse des Galets d'une superficie de 90 ha 48 a 20 ca (+ de 1/20 ^e d'incertitude sur la superficie), par M. Jean Auguste Charriez à Mlle Reinette Gabriel (demeurant à Saint-Pierre) de la ½ indivise, limitée au sud par Bernard Duffaud et ses enfants mineurs ; au nord par Monnier et Danceny de Lachevrotière ; à l'est par la Montagne Pelée ; à l'ouest par la mer.
1858	Vente par Jean Auguste Charriez à : - Ozias Charriez, - Pierre Mica et Marie Joseph son épouse.

1865	Audience des criées du Tribunal de 1 ^{ère} instance de Saint-Pierre portant adjudication au profit des mineurs Rufin, nommés : Marie Cyprienne Hélène Graineau Rufin ; Marie Gustave Saint-Hélène Graineau Rufin ; Marie Alexandre Graineau Rufin ; Marie Stéphanie Graineau Rufin (tous demeurant à Saint-Pierre chez leur père entrepreneur en bâtiment).
1876	Achat par les Albert, 90 ha.
1878	L'Anse des Galets, associée à l'Anse à Voile, comprend l'Anse La Celle et peut-être le Morne à Lianes.
1883	Léon Albert la revend à l'un des fondateurs de la Société du Cap Saint-Martin.



Extrait de la copie militaire de 1807 de la carte MOREAU DU TEMPLE (1770) montrant l'Anse des Galets, ainsi que les installations Leroux Durocher, Dubois Martininière...



Atlas des côtes de la Martinique levées pendant les années 1824 et 1825 par MONSIEUR MONNIER, secondé par M. LE BOURGUIGNON DUPERRÉ (Archives Départementales de la Martinique), montrant les installations de Galets

au XX^e

1906	Vente à Tardon de bâtiments d'habitation et d'exploitation avec fond de terre d'env. 90 ha. Elle est bornée au nord par les terres ayant appartenues à l'ancienne SA des Habitations du Cap Saint-Martin (appartenant aujourd'hui aux Sieurs Pinaud et Valentin) ; au sud par celles de Messieurs Romain et Danceny de La Chevrotière (Étage et Morne à Lianes ?) ; à l'est par la Montagne Pelée ; à l'ouest par la mer.
------	---

HABITATION L'ÉTAGE OU ÉTAGE

Occupation humaine

du XVIII^e au XX^e

L'habitation n'existe sur aucune carte connue antérieurement à celle de Moreau du Temple en 1770.

De 1770 à 1791	Propriété de Tartanson Desruisseaux et le Pelletier Desravinières.
1814	Détachée une 1 ^{ière} fois de la grande <i>Habitation Dufour</i> ou <i>La Chevrotière</i> (depuis 1791) qui s'étendait de la Pointe du Souffleur à l'Anse Capot, peut-être même à la Ravine des Galets.
Entre 1831 et 1868	Propriété d'Aniéty dit Danceny et Bernard Henri dit Henrius La Chevrotière. Présence également d'occupants sans titre.
1862	Détachée définitivement de l' <i>Habitation Anse Dufour</i> .
1873	L'habitation est vendue à Adrien Pinaud. Elle est au-dessus de l'Anse des Galets, bornée par la Ravine des Galets ; l' <i>Habitation Morne Gallet</i> ; Anse Capot, et la Montagne Pelée.
1878	Adjudication d'une habitation vivrière et cacaoyère, dite <i>Habitation l'Étage</i> , au profit de Jean Baptiste Valentin, gérant d'habitations et propriétaire domicilié à Saint-Pierre.

1889	Vente au profit de Joseph Louis Guillaume Pinaud, propriétaire de la moitié indivise appartenant aux époux Valentin.
1943	Les <i>Habitations du Cap Saint-Martin</i> situées au lieu-dit Cap Saint-Martin, représentent environ 400 ha se trouvent formées par la réunion des habitations : Anse des galets ; Anse Dufour ; Anse Capot ; Petit Morne ; Étage. L'entière habitation serait bornée au nord par les terres de l'habitation Fond Moulin appartenant à M. Désiré ; à l'est par la Montagne Pelée ; au sud par celles de l' <i>Habitation Anse à Voile</i> et à l'ouest par la mer.

TOPONYMES

Rivière ou Ravine des Galets

Elle n'est pas répertoriée par l'Observatoire de l'Eau. Elle coule entre le Morne à Lianes, au sud, l'Étage et Terre Rouge au nord.

Une cascade est présente non loin du sentier au confluent avec la Ravine de l'Eau.

Le cours principal des deux ravines est alimenté par de nombreux ruisseaux de diverses importances issus de pentes atteignant 80% et par endroit des parois verticales.



MORNE DE TERRE ROUGE, VALLÉE CAPOT

Sur le terrier de 1671, l'Anse Lévrier se confond avec l'Anse des Galets et s'arrête ou bien au *Morne Capot*, aujourd'hui Terre Rouge, ou bien au *Morne Saint-Martin*, aujourd'hui Cap Saint Martin qui sépare les terres du Prêcheur du secteur de Grand'Rivière rattaché au Macouba. Sur la carte de Moreau du Temple de 1770, le *Cap Saint Martin* est une pointe s'avancant dans la mer, distincte de l'actuel Cap Saint Martin (voir les 2 cartes dans [05] Portfolio). Le *Morne Capot* est lié à l'histoire singulière de la famille Dubois jusqu'à la fin du XVIII^e. C'est la reconquête du morne par de nouveaux arrivants tournés vers la culture du cacao, au XIX^e siècle, qui explique le changement de nom et l'apparition du toponyme Terre Rouge, inconnu avant.

TERRE ROUGE ET ANSE CAPOT

Vestiges

En 1986, Mireille Mousnier cite deux bâtiments en ruine sur le plateau de part et d'autre du chemin ; des solages en maçonnerie ; des carreaux de terre cuite ; des tuiles Sacoman et St Henry de Marseille ; des pans de mur non identifiés. Les vestiges sont encore visibles aujourd'hui, ainsi qu'un alignement de vieux manguiers le long du sentier.



Vue du plateau de Terre Rouge, photographie 2011

Fonds de terres et habitations

au XVII^e

1671	Le concessionnaire est Macé Prud'Homme. Il produit du tabac et des vivres sur une concession de 300 pas de large sur 1000 pas de haut et plus 400 pas en bois debout.
1677	Macé Prud'Homme est recensé à Saint-Pierre, quartier du Mouillage comme sans famille. Il a manifestement abandonné sa concession.

Concession Dubois et/ou Dubois Martinière, liée à la famille Dubois des Aunes

au XVII^e

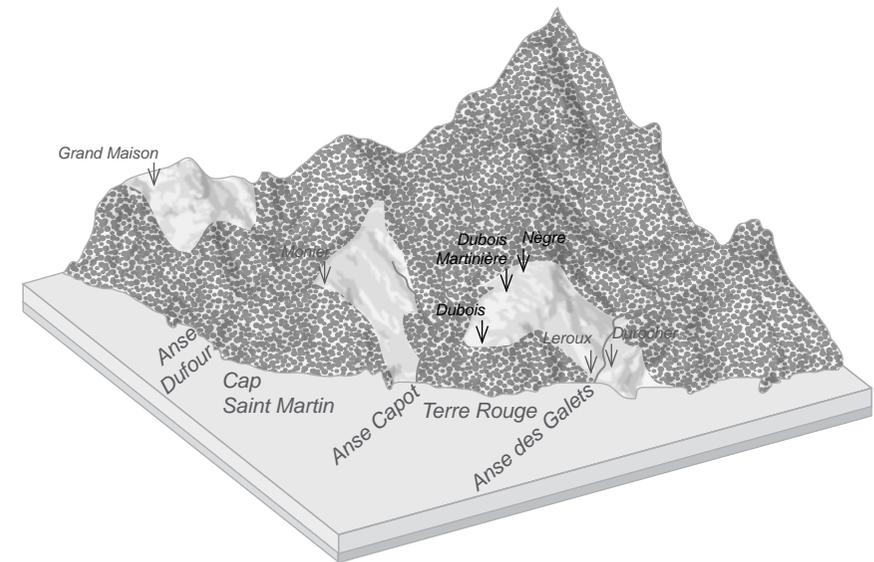
	Vincent Dubois, épouse Barbe Desmousseaux, ils ont trois fils Pierre, Jean et Jacques. Barbe Desmousseaux est la fille d'un concessionnaire connu du terrier de 1671, sous le prénom de Mathieu, possédant une terre au sud de l'Anse Coulevre et une autre au nord de l'Anse Céron. Cette dernière concession ne reste pas dans la famille.
1679	Décès de Vincent Dubois.
1692	Jean Dubois de La Chenaye épouse Toinette Ambard fille de Honoré Ambard, un Blanc, et d'une négresse non désignée, qui avait épousé en première nocces (1679) Jacques Moisson d'où est née une fille prénommé Luce.

au XVIII^e

Vers 1700	Les enfants de Vincent Dubois et Barbe Desmousseaux auraient abandonné leurs concessions du Prêcheur pour constituer à l'abri des anses un clan familial métissé. Sur les actes des années 1700, on trouve donc Jean Dubois né en 1693 « mestif » (fils de Jean), Pierre et Jean-Baptiste Dubois « mestifs » fils de Pierre et de Luce Moisson et Alexandre fils de Jacques (Martinière) et de Nanon Michel qualifié de <i>nègre</i> .
1703	Pierre Dubois sieur de La Chenaye, écuyer natif du Prêcheur, épouse Luce Moisson fille de Jacques et de Toinette Ambard et légitime un enfant baptisé en 1702, « sous le voile du mariage ». Sur ordre de Versailles, le Conseil souverain rejette l'enregistrement des titres de noblesse de ses deux fils « parce qu'ayant épousé des mulâtresses ». Cette association donne à penser que c'est Vincent Dubois des Aunes, né en Bretagne, qui est à l'origine du nom de la concession.
1720	Pierre Dubois Lachenay, le dernier fils, est « cabaretier à l'Anse Céron », il y décède âgé d'environ 40 ans.
1735	Si Pierre Dubois reçoit le titre de sieur de La Chenay comme son frère Jean, on ne connaît pas celui de leur frère Jacques qui, en 1718, signe J. Dubois comme témoin au mariage du sieur Lorain (de l'Anse Céron) avec demoiselle Minet au Prêcheur. L'existence de ce Jacques Dubois n'apparaît que lors du mariage de son fils en 1720, mais on peut considérer qu'il a été nommé sieur de Martinière par son père. L'acte suivant, tiré des registres du Macouba le prouve « Le 10 may 1735 j'ay conjoint en légitime mariage Alexandre Dubois fils de Jacques Dubois et de Nanon Michel, natif (sic) de Saint-Pierre, ses père et mère avec Marie Roze, négresse libre fille de Richard et de Mariga natifs de la paroisse de Sainte Anne (du Macouba) ». C'est peut-être leur fils qui reçoit une terre sur l' <i>Habitation Dubois</i> et que Moreau du Temple identifie comme <i>nègre</i> .

1770	Sur la carte de Moreau du Temple on trouve <i>Dubois, Dubois Martinière et nègre</i> (un libre non dénommé) sur l'actuelle Terre Rouge.
Fin XVIII ^e	Après la disparition de cette famille, les plantations de caféiers sont retournées à la friche.

L'histoire de cette famille nous semble assez significative des parcours vécus sur ce territoire.



Situation des installations sur la carte de MOREAU DU TEMPLE de 1770, indiquant notamment *Dubois, Dubois Martinière et nègre* et les défrichements. Concernant l'occupation du sol, voir l'exemple du Cap Saint Martin au chapitre suivant.

Le plateau de Terre Rouge est sec car très bien ventilé et ensoleillé. Il conviendrait particulièrement bien à la culture de *Coffea arabica*.

au XIX^e

De 1860 à 1868	Anse Capot, Anse Dufour et l'Étage (ancienne concession <i>Monier</i>) sont propriétés des Chavigny.
1873	Les habitations Anse Capot et Anse Dufour sont réunies par la Société des Habitations du Cap Saint-Martin, comme le prouve la vente aux enchères du 8 janvier 1878. Les installations et bâtiments des Dubois sur le morne Terre Rouge ont disparu et les nouvelles ont été regroupées entre deux vallées, sur le <i>Morne Saint-Martin</i> , à proximité du chemin de l'époque.

Sentier

D'après cette dernière description, l'ancien chemin aurait pu être situé à proximité du littoral. On peut, aujourd'hui encore, passer assez facilement de la Rivière Trois Bras à son embouchure, au *Morne Saint-Martin*. La redescente du *Morne Saint-Martin* semble plus difficile, mais il est possible qu'un ancien chemin très abrupt ait existé. Un sentier, bien qu'à moitié effacé par la végétation et les glissements de terrain, existe encore entre le fond Capot et Terre Rouge. Cet emplacement logique d'un sentier primitif littoral, expliquerait pourquoi, en 1770 sur la carte de Moreau du Temple, le bassin de confluence de la Rivière Trois Bras était encore en bois debout presque jusqu'à la mer¹.

HABITATIONS ANSE CAPOT ET ANSE DUFOUR

Occupation humaine

au XVII^e

1671	Dans le Terrier, Godefroy Valet occupe une concession de 50 pas de large sur 1000 de haut « entre deux mornes ». Elle est toute en bois debout et sans même une « case à demeurer ».
------	--

au XVIII^e

1770	La carte de Moreau du Temple n'y place ni bâtiments ni nom de propriétaire : la vallée est toujours déserte.
Après 1770	Les habitations <i>Dubois</i> et <i>Dubois Martinière</i> de l'Anse Dufour sont acquises par Jacques François Lebourg qui achète aussi l' <i>Habitation Grandmaison</i> de l'Anse Capot en 1772.
1785	Vendues à Louis Césaire Tartanson Desruisseaux.
1791	Cédées à Jacques François Chavigny de La Chevrotière.

On peut considérer que durant le XVIII^e siècle et jusqu'à l'arrivée des Chavigny en 1791, l'anse relève des habitations voisines de l'*Ance Galet*, *Le Roux Durocher* et de l'*Ance du Four*, *Hamon Grandmaison*, *Le Bourg*, puis *Tartanson Desruisseaux*.

au XIX^e

1824	Sur la carte de Monnier, il n'y a rien entre l'Anse des Galets et le Cap Saint-Martin.
1862	Pissarelo (ou Pisarelo) et Chavigny de La Chevrotière sont propriétaires. Ils échangent un tiers de l'habitation cacaoyère sise à l'Anse Dufour (10.000 F pour les 100ha) contre les deux tiers d'une habitation cacaoyère dite l'Anse Capot au Prêcheur (soit 60ha pour 36.666 F). Cet acte atteste qu'une habitation existait à l'Anse Capot au milieu du XIX ^e siècle appartenant à un sieur Pissarelo qui l'avait défrichée et plantée. Par ailleurs, des ruines très importantes (une centaine de mètres) ont été vues dans la partie inférieure de la rivière de l'Anse Capot (Jean-Pierre Fiard). Cette vallée étroite et encaissée, protégée des vents se prête bien à la culture du cacaoyer, malgré une surface cultivable très faible. L'observation de la végétation semble indiquer qu'elle a effectivement été défrichée et cultivée jusqu'au début du XIX ^e (Jean-Pierre Fiard). Cette habitation correspondrait à la limite occidentale de l'habitation des Chavigny, telle que décrite en 1814 et établie sur le <i>Morne Saint-Martin</i> .
1873	Acte de constitution de la Société Anonyme des Habitations du Cap Saint-Martin au Prêcheur. L'Anse Dufour y est donnée seule.

1. D'après les observations de terrain de Jean-Pierre Fiard

1878	Transcription d'un jugement de l'audience des criées du Tribunal de 1 ^{ière} instance de Saint-Pierre en date du 8 janvier 1878 portant adjudication au profit du sieur Jean Baptiste Émile Valentin, gérant d'habitation, demeurant et domicilié à Saint Pierre : - 1) d'une habitation vivrière et cacaoyère dite Anse Capot située sur la commune du Prêcheur objet du 1 ^{er} lot. - 2) d'une habitation vivrière et cacaoyère dite Anse Dufour située aussi au Prêcheur, objet du 2 ^e lot. Ces immeubles sont saisis et vendus sur la Société Anonyme des Habitations du Cap Saint-Martin au Prêcheur, représentée par le sieur Etienne Brémond.
1884	Intégrée aux habitations du Cap Saint-Martin vendues en totalité à Pinaud en 1889 avec en plus le Petit Morne.

Sur le terrier de 1671, un sieur Philippe Voisin occupait la place n° 37 à la « *Bassetterre, Ance du Céron et Prescheur* ». Il abandonnait ensuite une concession de l'Anse Coulevre pour une autre située à l'Anse Céron, plus productive. C'est une descendante de ce Philippe Voisin qui introduit les Chavigny, jusqu'alors installés à Saint-Pierre et au Champflore, parmi les propriétaires du Nord-Caraïbe.

Un contrat de mariage établi en 1822 nous apprend en effet que M. Jacques Chavigny est le « fils de feu M. François Chavigny et de défunte demoiselle Marie-Jeanne Voisin », qu'il est « habitant propriétaire à l'Anse Dufour, quartier du Prêcheur, paroisse *St Joseph*, en cette île, mais résidant à la Pointe Lamarre ». Marie Jeanne est la fille d'Alexis Voisin, petit-fils de Philippe, né au Prêcheur vers 1710 et marié dans la même paroisse à Marie Anne Lesage.

Si les Chavigny dont le père n'était pas marié avec Marie Jeanne ont pu hériter de leur père l'*Habitation Tartanson Desruisseaux (Grandmaison en 1770)* située dans le même secteur, on peut raisonnablement croire qu'ils ont encore plus hérité de leur mère. Leurs terres s'étendaient donc du *Morne Capot (Terre Rouge)* à la Pointe du Souffleur et à la Rivière des Écrevisses.

au XX^e

1906	Vente à Ashton Tardon et Joseph Waddy, d'une contenance de 78 hectares environ, bornée au Nord et à l'Ouest par la mer, au Sud par l' <i>Habitation l'Anse des Galets</i> et par celle dite l' <i>Étage</i> et à l'est par celle dite l'Anse Dufour.
------	--

TOPONYMES

<i>Ravine de l'Anse Capot</i>	Aujourd'hui, entre le <i>Morne Capot (Terre Rouge)</i> et le <i>Morne Saint-Martin</i> , coule la ravine dont le toponyme est ignoré par l'IGN et l'Observatoire de l'Eau mais connue des actes notariés du XIX ^e .
<i>Ance Capot</i>	Elle est donnée pour la première fois par Moreau du Temple en 1770.
Terre Rouge	Anciennement <i>Morne Capot</i> . Appellation du XIX ^e . Par ailleurs, la Rivière 3 Bras aurait été appelée <i>Rivière Rouge</i> , référence probable aux galets porphyriques rougeâtres qu'elle contient par endroits.

ACTIVITÉS DU SECTEUR

Café

Au 17^e siècle, Voisin et Le Bourg résident au Prêcheur pour le premier, à Saint-Pierre pour le second. Ceci ne signifie pas qu'ils n'ont pas exploité les terres de l'habitation. On sait que, Jean Roy habitait Belleville, ce qui ne l'a pas empêché d'exploiter plusieurs habitations dont Couleuvre. Les descriptions contenues dans les actes de 1785, 1791 et 1814 ne permettent pas de localiser les cultures, mais il est probable que les petits plateaux et les replats étaient privilégiés pour la culture du café, dominante à partir de 1727, les pentes ayant été défrichées pour l'exploitation et la vente des bois précieux². Le *Morne Capot* (Terre Rouge) et surtout le *Morne Saint-Martin* (Cap Saint Martin), secs et ensoleillés, ont probablement été cultivés en café.



La cueillette du café. Gravure du XVIII^e, Les caféiers sont en plein soleil (collection privée)

2. Voir chapitre suivant

Tartanson Desruisseaux a probablement créé une caféière vers 1750. L'acte de vente de 1791 parle de plantations, sans préciser leur nature, mais en 1806, dans un acte de baptême du Macouba, François Chavigny de la Chevrotière, fils de l'acquéreur est dit « habitant cafetier de la paroisse du Prêcheur ».

L'inventaire de 1814 établit clairement l'abandon de la production de café et l'essor de celle du cacao en plus des vivres. Cette évolution a sans doute été générale dans tout le secteur comme l'indique la documentation relative à Fond Moulin.

Recul du caféier

Vers 1830, un insecte ruine les plantations de caféiers d'Arabie, faisant presque disparaître cette variété pour l'exportation, mais chaque habitation garde de nombreux plants pour continuer à satisfaire la consommation familiale. Les anguillules qui rongent les racines du caféier d'Arabie épargnent celui du Liberia, variété inconnue à la Martinique jusqu'aux essais de greffe d'Armand-Justin Thierry en 1860.



La cueillette du café. Carte postale 1900. Les caféiers poussent sous ombrage. (collection privée)

En s'installant à *Case Thierry* (Grand'Rivière) en 1880, il convertit les planteurs de la région au café Libéria. Avec le jus des Poilus de 1914, la variété Robusta l'emporte sur toutes les autres, jusqu'aux dernières récoltes de la période de l'Amiral Robert. Le cacaoyer reprend peu à peu de l'importance mais le caféier se maintient.

Cacaoyers, arbres à pain et manguiers

Dès la fin de la première occupation britannique (1802), les plantations sont établies de préférence en sol vierge, sur un défrichement et sur les pentes. Sur le terrain choisi et préparé, il faut assurer aux jeunes plants la présence d'ombrage pour tamiser la lumière et contribuer à maintenir l'atmosphère dans un état hygrométrique favorable.

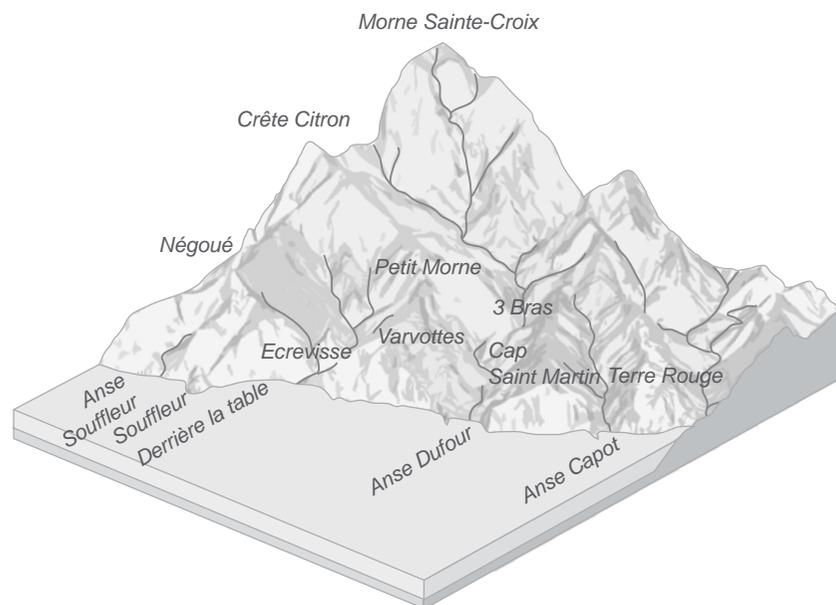
Cet ombrage est assuré par des plantes de deux sortes, les temporaires et les permanentes :

- comme temporaires on utilise souvent les maniocs et les bananiers qui sont supprimés lorsque les arbres qui doivent fournir l'ombrage permanent ont atteint des dimensions suffisantes,
- comme permanentes on utilise les mêmes arbres que pour le caféier, le saman, parfois l'Acajou et surtout des espèces nouvellement introduites, Arbre à pain et Manguier.



CAP SAINT MARTIN, VALLÉE 3 BRAS, POINTE DU SOUFFLEUR

Ces trois vallées ont été regroupées, car l'implantation des habitations se fait ici plutôt sur les mornes et le découpage axé sur les rivières devient moins pertinent.



Le territoire concerne trois mornes principaux :
- le Morne St Martin
- le morne qui part de la Crête Citron en allant au sud-ouest vers le Petit Morne, puis les Varvottes,
- le morne qui part de la Crête Citron en allant au nord ouest vers Négoué puis la Pointe du Souffleur.

Nous avons constaté que les concessions ont été plus grandes dans cette partie du territoire et dans le même temps, que les défrichements et cultures y ont été moins importants. Les concessions regroupent les mêmes familles. Les habitations sont plus difficiles d'accès par la mer et disposent de peu de surface cultivée, elles sont donc souvent abandonnées ou rattachées à de plus grands domaines.

MORNE SAINT MARTIN

Occupation humaine

Les liens entre l'Anse Capot et l'Anse Dufour ont été évoqués dans le chapitre précédent ainsi que quelques éléments concernant les activités humaines sur le Cap Saint Martin.

au XVIII^e

1770

Il y a une *Habitation Monier* (sur la carte Moreau du Temple) ou *Monnier*.

au XIX^e

1814

Propriétaires : le couple Noyer en 1814, d'après l'acte de donation de l'*Anse du Four* de 1814.

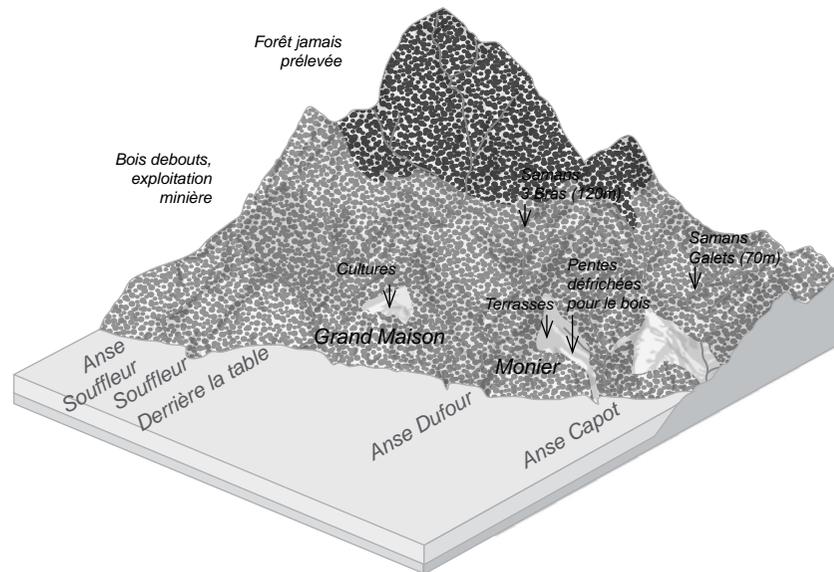
Hypothèses sur la vie de l'habitation

C'est au niveau du Cap Saint Martin que le sentier rencontre le fameux tunnel. Lorsque l'on sort du sentier et que l'on suit la crête jusqu'au bout du Cap, on constate que les espaces potentiellement cultivables sont extrêmement réduits. La crête très étroite est en permanence balayée par les vents. Les observations faites au cours des visites de terrain permettent d'établir plusieurs hypothèses sur ce qu'a pu être le paysage de cette habitation.

Le bout du Cap est presque entièrement colonisé par le bambou, qui s'est certainement installé lorsque l'habitation a été abandonnée, probablement au milieu du XIX^e. On retrouve encore une pierre de taille et quelques moellons, seuls témoins des constructions passées.

La pente qui descend du bout du Cap Saint Martin à la rivière de l'Anse Capot présente dans sa partie sommitale des reliefs réguliers qui sont probablement les restes des terrasses de cultures de l'habitation. Quoiqu'il en soit, la partie cultivable du *Morne Saint Martin* devait être extrêmement réduite, même en comptant ces terrasses.

Les grands arbres présents sur la crête sont en majorité des Poiriers pays de presque deux mètres de diamètre, une essence pionnière secondaire. On peut aussi remarquer un seul, mais très beau Courbaril près du sommet.



- Report des espaces défrichés sur la carte Moreau du Temple,
- terrasses et pentes défrichées pour le bois en 1770,
- limite haute des Samans, défrichements probables du XIXe,
- forêt jamais prélevée, d'après la thèse de Jean-Pierre Fiard,
- par extrapolation, bois debouts en exploitation minière

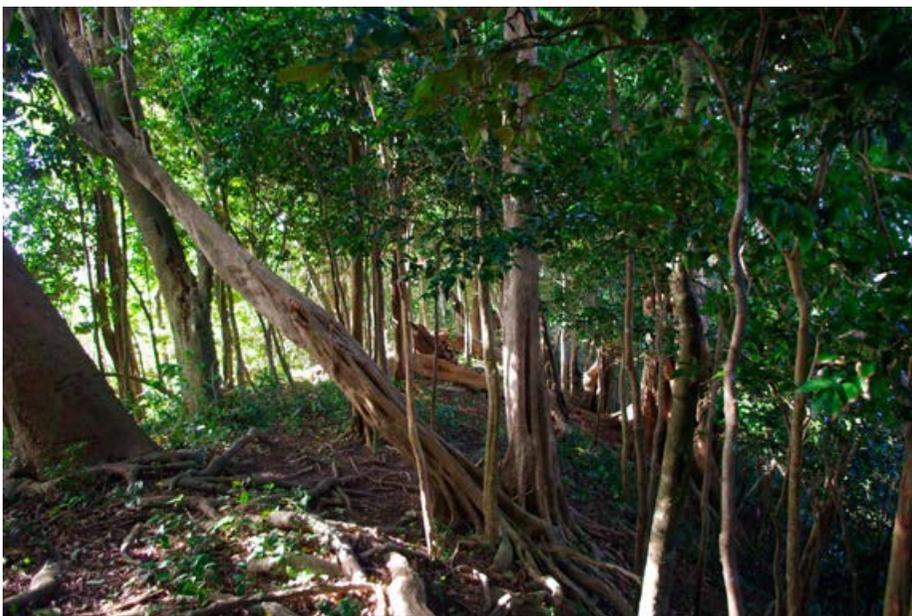
La présence de ce Courbaril solitaire sur la crête, alors qu'ils sont absents dans la pente, n'est possible que dans deux cas. Soit il a été planté, soit il est le reliquat d'une importante population de Courbarils coupée pour l'exploitation minière. En effet, le Courbaril a des diaspores¹ très lourdes et se dissémine du haut vers le bas et une colonisation de la crête est très longue en l'absence d'animaux pouvant transporter les graines. Il y avait donc probablement une population de Courbarils importante qui a pu être abattue en masse pour le rapport. La crête était probablement initialement couverte de Balatas qui ont du être eux aussi coupés, puis remplacés par les Poiriers.

C'est ce qui peut expliquer l'étendue des défrichement sur la pente sur la carte de Moreau du Temple. Ces espaces n'étaient probablement pas cultivés ensuite.



Le bout du Cap Saint Martin où l'on peut voir la colonisation de l'espace par le bambou (*Bambusa vulgaris*), espèce introduite et où l'on devine les vestiges de terrasses de cultures dans la topographie. Photographie 2013.

1. Semences



La crête très étroite et ventée menant au Cap Saint Martin. Photographie 2013.



Le bout du Cap Saint Martin, vestiges correspondant probablement à Monier sur la carte de Moreau du Temple de 1770. Photographie 2013.

ANSE DU FOUR, VALLÉE DES 3 BRAS

La description de l'*Anse du Four* de 1814 la situe en bord de mer avec trois canots. Ces ruines ont été vues et situées sur la rive droite de la Rivière Trois Bras à 100 m environ à l'intérieur des terres². Sur la carte d'érection de la commune de Grand'Rivière on peut voir les mentions d'une *Habitation Anse Dufour* et d'une *Habitation Détachée*, peut être en lien avec celle-ci.

Occupation humaine

au XVIII^e

1785	Jacques François Le Bourg la vend à Louis Césaire Tartanson Desruisseaux de Saint-Pierre et son épouse Marguerite Luce Le Pelletier Desravinières ^a . Elle correspond à <i>Grandmaison</i> de Moreau du Temple.
1791	Jacques François de Chavigny La Chevrotière fait l'acquisition de l' <i>Habitation Anse Dufour</i> de Louis Césaire Tartanson Desruisseaux et de son épouse Marguerite Luce Le Pelletier Desravinières. Une <i>Habitation Anse Dufour</i> au Prêcheur, bornée d'un côté par la Pointe du Souffleur suivant l'air du vent du quartier et par l'habitation des sieurs Borck et Moredon et chasse ^b par le haut jusqu'aux montagnes depuis le bord de mer, et d'autre côté par le sieur Bayard aux droits du Sr. Monnier ^c , par le haut par les montagnes tant que la chasse peut aller et par le bas par le bord de mer. Avec l'habitation étaient vendus quelques ustensiles et trois esclaves, le mulâtre Stanislas, 36 ans, la mulâtresse Marie, sa sœur, 36 ans et le nègre Etienne Sourdeau, 40 ans (ce dernier très âgé étant toujours sur l'habitation en 1814), ce qui donne une indication sur la taille très réduite de l'habitation.

a- Maître Rossignol du 25/04/1785

b- La chasse est la limite de la végétation vers le sommet des montagnes.

c- « Monier » sur la carte de 1770, Mennier du côté de Moreau dans l'acte d'achat de Fond Moulin en 1814

2. D'après Jean-Pierre Fiard.

au XIX^e

1862	L'État civil du Prêcheur donne une <i>Habitation de La Rufinière</i> à l'Anse du Four (acte n° 191) pour le décès de la demoiselle Rouemby, 12 ans, née en Afrique, fille de parents inconnus et cultivatrice.
1873	Sur l'acte de constitution de la Société Anonyme des Habitations du Cap Saint-Martin au Prêcheur, l'Anse Dufour est donnée seule.
1878	Anse Capot et Anse Dufour sont saisies et vendues comme vivrières et cacaoyères, sur la Société Anonyme des Habitations du Cap Saint-Martin au Prêcheur.
1862	Selon l'État civil, un cultivateur né en Afrique, nommé Mata, âgé de 30 ans meurt « dans sa case sise à l'Anse du Four ». Deux témoins créoles sont aussi cultivateurs, voisins du défunt.

Activités du secteur

Les très grands Samans relevés le long de la Rivière Trois Bras au niveau du sentier indiquent qu'il y a eu des plantations de cacao au XIX^e. Il semble donc bien qu'il y a eu des cultures de rapport de cacao sur la vallée, même si l'étendue des plantations est probablement restée faible, les fèves de cacao ayant probablement été acheminées par voie de mer au départ de l'Anse Dufour.

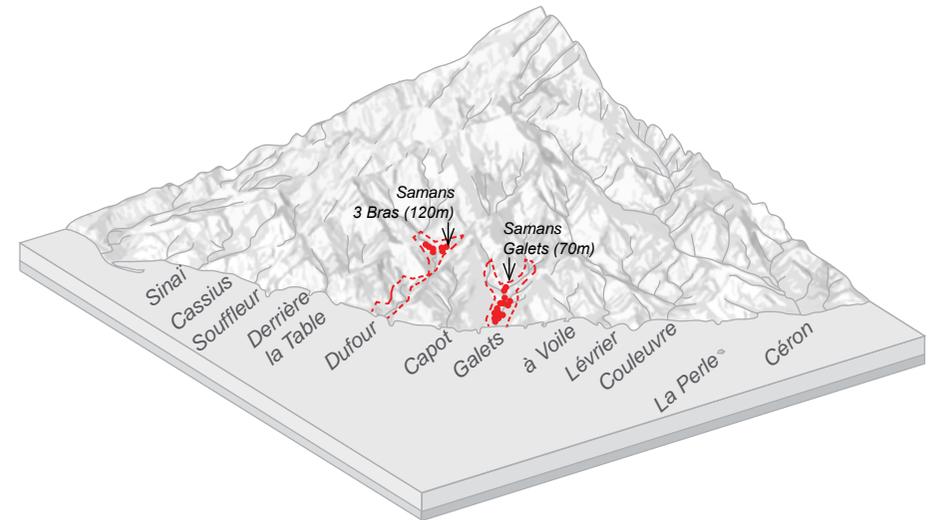
L'altitude à laquelle on retrouve les Samans ne dépasse pas 120 m à Trois Bras, ce qui est faible par rapport à l'étendue moyenne des défrichements ailleurs en Martinique³.

L'habitation possédait aussi d'autres plantations, notamment vivrières, des terres de savane, haliers, bois debout.

Lorsque l'on parcourt le sentier depuis le morne Terre Rouge pour atteindre le premier bras de la rivière, on peut remarquer sur le bord du sentier des fours à charbon et une végétation secondaire qui indiquent des défrichements qui ont pu perdurer jusqu'au XX^e.⁴

3. 300 à 400 m en moyenne.

4. D'après Jean-Pierre Fiard lors de discussions pendant des visites de terrain.



Situation des Samans relevés lors du terrain de 2011 à Galets et 3 Bras le long du sentier. En pointillés, extension potentielles des cultures de cacao liées à la présence de ces arbres.

HABITATION GRANDMAISON

Sur le Morne Varvotes et/ou Petit Morne

L'acte de vente de 1906 à Joseph Waddy, nous apprend qu'elle est d'une contenance de dix hectares, « bornée au nord par la falaise dite de *Fond Zombie*⁵ coupée par le grand chemin, au sud par la rivière de l'Anse Dufour, à l'est par les terres de l'*Habitation Anse Dufour* et à l'ouest par la mer ». Elle domine vers le Nord-Ouest le *Morne des Varvotes* que l'on peut voir sur la carte d'érection de la Commune de Grand'Rivière ci-contre.

Liens avec d'autres habitations

Comme cela a été vu avec d'autres habitations très peu étendues, l'*Habitation Grandmaison* était en lien avec d'autres territoires plus hospitaliers.

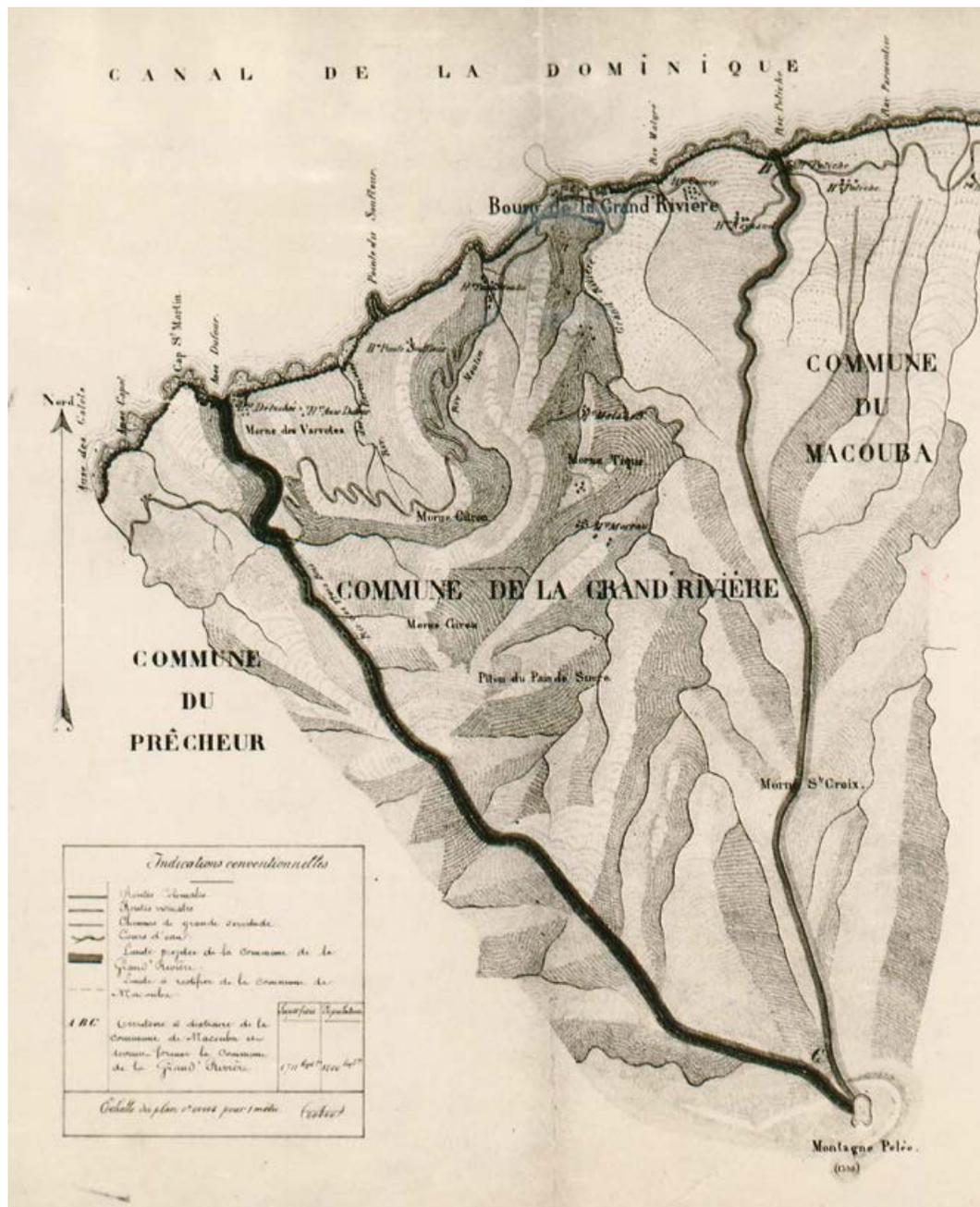
D'après un contrat de mariage de 1822, M. Jacques Chavigny est « habitant propriétaire à l'Anse Dufour, quartier du Prêcheur, paroisse *St Joseph*, en cette île, mais résidant à la *Pointe Lamarre*⁶ ». La mention de l'Anse Dufour dans l'acte notarié de 1822 est à mettre en relation avec une *Habitation Grandmaison*, cartographiée à l'Anse du Four par Moreau du Temple en 1770.

François Hamon, né en 1636, est recensé comme serviteur chez Pierre Lehougeu en 1664 dans la compagnie de La Garenne, c'est à dire à la *Capesterre* entre la *Rivière Capote* et la *Baie de Trinité*. On ne sait rien de plus de ce premier Hamon de la Martinique, mais son prénom laisse à penser qu'il pourrait s'agir de l'ancêtre des Grandmaison de l'Anse Dufour : Sébastien François⁷. Sébastien est le prénom de son parrain et François celui de son grand-père.

5. Pas d'autres mentions de ce *Fond Zombie*.

6. ADM, 1 Mi 171, Notaire Damaret fils, acte n° 42, du 22 octobre 1822 : contrat de mariage de M. Jacques Chavigny et de Demoiselle Jeanne Elisabeth Long.

7. ADM, 1 Mi, tables décennales du Prêcheur, Baptême de Grandmaison Sébastien François le 1 septembre 1765.



Carte d'érection de la Commune de la Grand'Rivière, 1888

On peut supposer que le fils du serviteur a fait un bon mariage et s'est retrouvé dans la situation d'un «maître de case» dans le quartier de Potiche. C'est lui qui adopte le surnom de «Grandmaison».

Ce Pierre Hamon Grandmaison qui est inhumé au Prêcheur le 1er décembre 1778 est suivi dans la tombe, le 26 mai 1779, par son épouse née Marie Thérèse Plissonneau, issue d'une famille d'anciens concessionnaires du nord de l'île. De cette union sont issus Sébastien François et Constance et un second fils, Pierre, qui décède le 1er décembre 1772. L'habitation caféière *Grandmaison* mentionnée par la carte de Moreau du Temple appartenait à Pierre Hamon dit Grandmaison dans les années 1760-1770.

L'*Habitation Grandmaison* est encore mentionnée dans des actes de vente de 1722, 1785, 1791 et 1906.

RIVIÈRE DES ÉCREVISSES

Occupation humaine

Si toutefois il y a eu une habitation sur la Rivière des Écrevisses, elle a certainement eu une durée de vie très courte et un développement tout à fait confidentiel. La végétation de cette vallée est celle qui a été le moins transformée, avec peu ou pas de défrichements et seulement des prélèvements miniers d'essences précieuses. Aucune habitation n'est mentionnée sur la carte de Moreau du Temple de 1770, ni sur aucun autre document, la rivière seule étant mentionnée comme espace bornant des propriétés sur les actes de vente. On ne retrouve aucun Saman dans la vallée ce qui tendrait à prouver qu'elle n'était pas en culture au XIX^e.

Si le territoire d'Écrevisses est mentionné comme produisant du cacao et des vivres, c'est qu'il est compris dans des domaines plus grands qui ont ces productions, comme par exemple l'acte de vente de Galets au sieur Beaupuy-Trévilion en 1845 puis à Jean-Baptiste Blanc en 1847, le domaine comprenant alors Écrevisses.

Selon nous, cette vallée est la moins anthropisée de toute la zone, même s'il est possible, voire probable, que marrons et clandestins aient pu y installer à l'une ou l'autre époque quelques jardins vivriers et cases légères.

La Rivière des Écrevisses dont le toponyme antérieur à 1770 n'a pas besoin d'explications, est une courte ravine, d'environ 600 m de longueur), qui prend sa source au pied du Petit Morne. Elle s'insère entre le Morne des Varvottes et les crêtes Citron et Négoué pour déboucher à l'extrémité orientale de l'Anse Dufour appelée Derrière la Table (IGN depuis 1950), au pied de la Pointe du Souffleur.

Le sentier de randonnée coupe en deux de ses bras, le premier à sa tête et le second par un gué aménagé au XIX^e siècle.

HABITATION DE LA POINTE DU SOUFFLEUR

Occupation humaine

La concession de Pierre Ourceaux est délimitée par celle de Pierre Cocquet et par les montagnes : les bornes des anciennes habitations Souffleur et Cap Saint Martin en sont le dernier souvenir.

Fond de terre et Habitations

L'Anse Souffleur est située à l'extrémité d'une «table» puis d'une ligne de mornes qui s'allongent entre la Rivière des Écrevisses et la Rivière des Oranges.

La Pointe du Souffleur est encadrée par deux courtes ravines qui se jettent l'une dans l'anse Derrière la Table l'autre dans l'Anse Souffleur.

La limite avec l'Habitation Fond Moulin semble avoir été, dès 1671 et même avant, la ligne de crête qui domine la vallée de la Rivière des Oranges, anciennement *Rivière du Fond Moulin*, que Césaire Philémon appelle en 1934 la *Crête Bois Blanc* et qui s'achève à Négoué.

L'habitation est cacaoyère et vivrière depuis l'origine. Assez mystérieuse, elle reste à ce jour une enclave privée dans le domaine acquis par le Conservatoire du Littoral.

au XVIII^e

1791	Habitation constituée par Jacques François de Chavigny autour de l'Anse du Four. Elle prend le nom d' <i>Habitation La Chevrotière</i> .
------	--

au XIX^e

1824	Monnier cartographie un bâtiment sur le plateau de la Pointe du Souffleur.
------	--

1852/1855	Joseph Bruno Sarragot (né en 1811 et mort le 8 mars 1871) habitant agriculteur et Elisabeth Emilia Fanélise, femme de couleur libre et couturière.
-----------	--

1862	D'après l'État Civil du Prêcheur pour 1862 (acte n° 222) décès de l'enfant naturel de la demoiselle Bonel Geneviève cultivatrice, deux déclarants aussi cultivateurs Detblanc Paul et Detblanc Eugène.
------	--

1864	Les demoiselles Bruno Sarragot demeurées au hameau de Grand'Rivière sont filles mères, dès 1864, les géniteurs pouvant bien être les hommes qui se présentent comme parrains aux baptêmes, la plupart sont géreurs d'habitations.
------	---

Vers 1870	Elle passe aux Saragot, cousins des Chavigny, et devient <i>Habitation Le Souffleur</i> puis Souffleur.
-----------	---

1898	Elle revient à Grégoire Auguste de Chavigny et fait 33ha environ. Elle est la seule à échapper aux achats des Tardon-Waddy.
------	---

XIX ^e	Le triangle formé par l'Anse Souffleur, la crête Négoué et la vallée de la Rivière des Écrevisses est la partie détachée au début du siècle.
------------------	--

au XX^e

1900	Petite exploitation vivrière toujours en activité avec bâtiments en bois dont un sur solage en maçonnerie datable vers 1900.
------	--

XX ^e	Propriété actuelle des de Chavigny
-----------------	------------------------------------

TOPONYMIE

Cap Saint Martin et Morne Saint Martin	Le toponyme pourrait être expliqué par le fait que le Cap Saint Martin est le point de partage des eaux entre Mer Caraïbe et Océan Atlantique.
--	--

Anse Dufour	Le toponyme de semble pas venir du nom d'un concessionnaire ou habitant mais d'une particularité topographique : un four se dessine sur la falaise dominant l'anse à l'ouest du Cap Saint-Martin.
-------------	---

	La carte de la Commune de la Grand'Rivière de 1888 indique que l' <i>Habitation Dufour</i> appartient à la commune du Prêcheur et qu'on en détache la partie à l'est de Trois Bras. La rivière devient la limite entre les deux communes. La partie entre Trois Bras et Écrevisses porte le nom de « Morne des Varvotes » (Varvottes). On y voit aussi apparaitre une Habitation Détachée à coté de l'Habitation Anse Dufour, les deux ayant probablement eu des relations. Ce n'est que par aberration qu'on place aujourd'hui (après 1957) l'Anse Dufour immédiatement à l'ouest et au pied de la Pointe du Souffleur.
--	--

Rivière Trois Bras	Non désignée par Moreau du Temple (1770) ni avant.
--------------------	--

<i>Morne des Varvotes</i>	Sur la carte de 1888. On connaît une <i>Habitation Varvotte</i> qui appartient aux héritiers Théodore Fain, entre la <i>Rivière Bleue</i> et le sommet du <i>Morne</i> (en fait Piton) <i>Lacroix</i> , dans le secteur des <i>Deux Choux Fond Saint-Denis</i> , au nord de la route nationale conduisant de Saint-Pierre à la Trinité, d'après le terrier Sobesky de 1953 ^a .
---------------------------	---

a- ADM 1474W10 Versement ONF, Terrier Sobesky, 1953. Le plan n° 2 cité a disparu ou n'est pas consultable

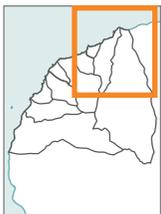
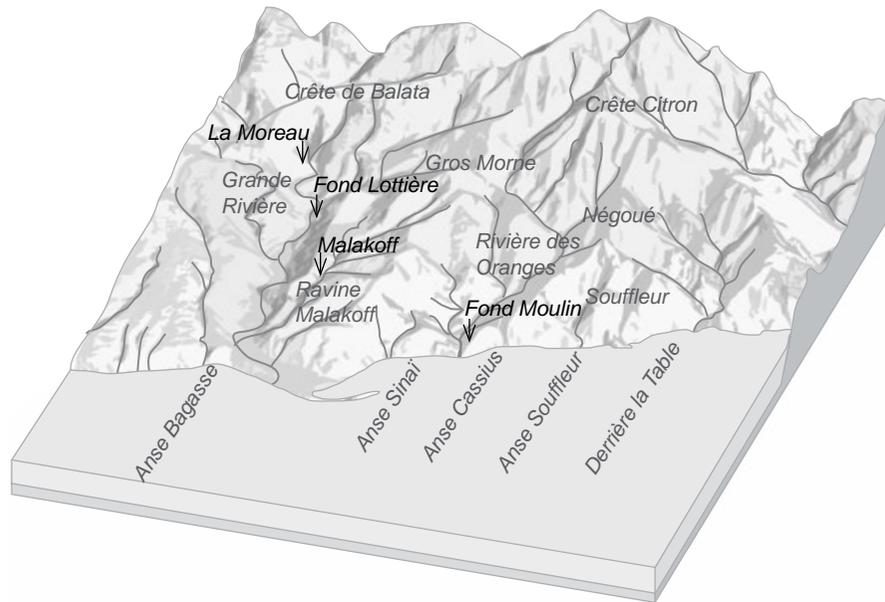
Petit Morne	Voir le <i>Morne Girou</i> dans la vallée des Écrevisses
-------------	--

Pointe et Anse du Souffleur	<p>Toponyme donné pour la première fois par la carte de Moreau du Temple (1770). Auparavant, depuis 1700 au moins, il est désigné par le toponyme <i>Cap</i> ou <i>Morne Saint-Martin</i> que connaît encore Sainte-Croix (1820).</p> <p>Origine du nom vient d'une particularité de la côte rocheuse que l'on retrouve dans d'autres îles (La Guadeloupe, La Désirade, La Réunion). Le <i>Souffleur</i> est un geyser provoqué par la compression de l'air par la houle dans des anfractuosités de la falaise. Dans le socle rocheux volcanique se forme une grotte sous marine, dont la voûte forme un goulet vertical qui remonte en surface. Sous l'effet de la houle, l'eau qui s'engouffre dans la cavité met sous pression l'air présent dans celle-ci. Cet air chargé de particules d'eau s'échappe alors par le goulet provoquant un violent jet d'embruns qui monte dans les airs à plusieurs mètres avec un bruit d'enfer.</p>	Crête Bois Blanc	<p>Ce toponyme doit être aussi ancien que le sentier qui suit exactement la ligne sommitale de ce morne qui sépare la ravine de l'Anse Souffleur de la Rivière des Oranges. Il est peut-être plus ancien encore puisque cette ligne a servi dès 1671 de bornage entre deux habitations (Fond Moulin et Souffleur?).</p> <p>Sépare Fond Moulin du Souffleur, suivie par le sentier qui monte de la vallée des Oranges jusqu'au Morne Négoué.</p>
Derrière la Table	<p>Derrière la Table du Souffleur, nom donné à la pointe, au-dessus de la falaise qui produit « les souffleurs ». Elle affecte une forme tabulaire lorsqu'on vient de Grand'Rivière par la mer.</p>		
Négoué	<p>Mauvaise graphie pour <i>Négouai</i>, un morne séparant la Rivière des Oranges de celle des Écrevisses. La graphie incorrecte rappelle le nom de cet ancien propriétaire de Fond moulin qui avait une nombreuse parenté et a laissé une descendance Négouai à Grand'Rivière. Le lieu-dit Négoué (de la carte IGN actuelle), en garde le souvenir.</p>		
Crête Citron	<p>Comme la Rivière des Oranges, ce nom de la fin du XIX^e rappelle les plantations d'agrumes de Joseph Waddy. Il est cependant invraisemblable que cette crête ait été un jour cultivée, le toponyme venant éventuellement d'anciennes plantations à la base du Morne.</p>		



VALLÉE DES ORANGES

Dès le début de la colonisation, l'espace compris entre la *Crête Bois Blanc* et la *Crête Citron* (rive gauche de la Rivière des Oranges) et la rive gauche de la Grande Rivière a été découpé en quelques grandes habitations dont le parcellaire actuel garde largement le souvenir. Les lignes de partage furent tracées sur le papier en partant de repères significatifs du littoral et en visant des mornes et pitons caractéristiques.



Le territoire de Fond Moulin correspond à une topographie plus douce. On remarque qu'il y a beaucoup de toponymes et un certain nombre d'habitations à proximité, comme Malakoff, La Moreau ou Fond Lottière. Le territoire est resté habité, comme on peut aussi s'en apercevoir dans les entretiens anthropologiques.

LE FOND MOULIN

Mousnier, Caille et Bégot¹ identifient l'*Habitation Briand Chartier* avec l'actuelle *Fond Moulin*. Mais la concession de Chartier correspond également aux actuelles habitations Malakoff et *La Moreau*, ainsi qu'à toute la partie située sur la rive gauche du bourg de Grand' Rivière (*Cara* et *Bellevue, Hauts du Bourg*).

Occupation humaine

au XVII^e

vers 1667	Briant Chartier acquiert une partie des terres de la concession Cocquet qui s'étendait entre Fond Moulin et la Grande Rivière à l'Est.
1671	L'importante concession de Pierre Cocquet (n° 14) est donnée « sans largeur spécifiée ». Elle est située entre l'Anse Souffleur; le morne Négoué et le Piton Mont Conil à l'est; l'Anse Morne Rouge la <i>Ravine Thérésine</i> , le Gros Morne et le <i>Morne Citron</i> à l'est, entre la <i>Ravine Thérésine</i> (ou <i>Ravine Anatole</i>) et la Rivière des Oranges. La descendance de Cocquet est à l'origine de la plupart des habitations situées à l'ouest de la Grande Rivière.
Vers 1672	Après son mariage, Ourceaux fusionne sa concession du Cap Saint Martin avec celle que sa nouvelle épouse tient de Cocquet, constituant une habitation dont les limites vont de la Rivière des Écrevisses à la Rivière des Oranges, à peu près celles de l'actuel Fond Moulin. Son fils François hérite du domaine familial mais ne se marie pas. Marie Madeleine, sa sœur cadette née vers 1678, épouse David de Bourke (1698) et récupère la totalité de l'héritage. Après le décès de sa femme en 1713, David de Bourke se trouve ainsi à la tête des concessions Ourceaux et Cocquet
Après 1698	L'habitation est sucrière.

1. MOUSNIER M., CAILLE B. et BÉGOT D. : *Atlas historique du patrimoine sucrier de la Martinique*, 1990, p. 79



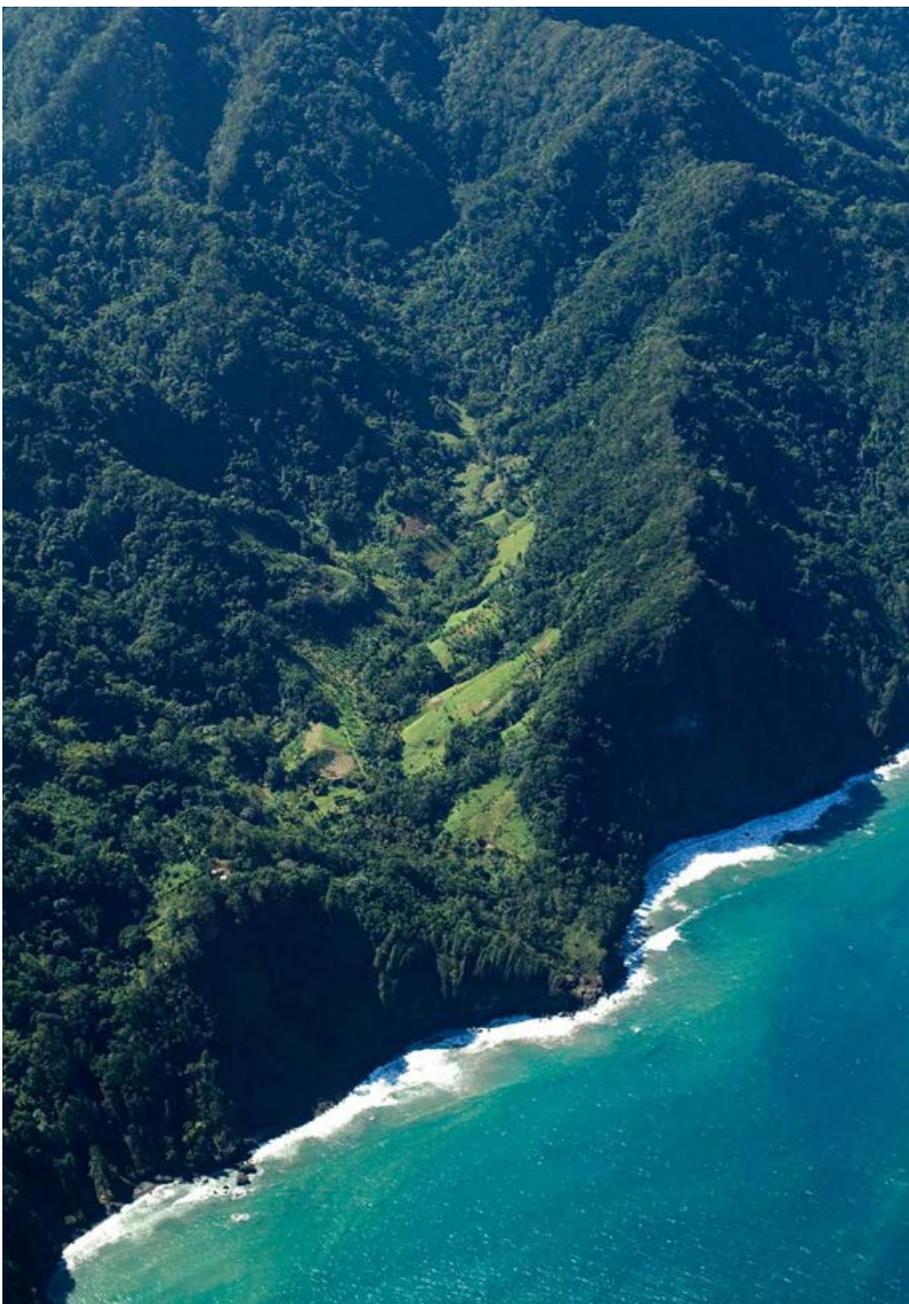
Le Fond Moulin avant les travaux de dégagement des murs du Conservatoire du Littoral. Photographie 2009.



Le Fond Moulin avant les travaux de dégagement des murs du Conservatoire du Littoral. Photographie 2009.

au XX^e

1950	Abandon définitif du cacao
1957	A la mort de Madame Waddy, le domaine est concédé en fermage à Léon Hardy Dessources qui était économe de l'Habitation Beauséjour et qui vient résider au Fond Moulin.
1989	Les descendants Waddy revendent le domaine à Monsieur Guy Philippe François. Il renonce aux agrumes et au cacao et convertit les parties planes et les basses pentes à la culture de la banane d'exportation à partir de 1958. Des agriculteurs sans titre s'installent sur les parcelles abandonnées et produisent des vivres, ils y sont toujours.



Le domaine du Fond Moulin. Photographie aérienne..



VALLÉE DE LA GRANDE RIVIÈRE

Au moment où la Grande Rivière est signalée par la carte de Sanson-Mariette (avant 1645) et par celle de Visscher (avant 1650), son embouchure a été reconnue depuis longtemps, mais elle n'est certainement pas occupée. Elle sert parfois de halte aux Français qui gagnent la *Capesterre*, demeurée Caraïbe, pour la pêche et la traite.

Durant le siècle, Grand' Rivière, bien protégée par la difficile accessibilité du site « Dans ce trou inhabité, encaissé, aucun maître, aucune autorité, aucun militaire isolé ne prendrait le risque de s'aventurer sans dommage, de pénétrer sans péril dans ce qu'ils appelaient alors un coupe-gorge dont on n'était jamais sûr de revenir. Cet espace impénétrable était devenu le refuge, puis le repaire des esclaves décidés à garder leur liberté retrouvée »¹.

1671	La concession d'Antoine Chambert, dit La Rivière, est recensée sous le n° 12. Elle s'étend « de la Rivière Potiche à la Grand' Rivière, sur 800 pas de large et 1.500 pas de haut ». C'est la plus importante du quartier avec plus d'un kilomètre en bordure de rivage à vol d'oiseau.
1681	Adrien, fils d'Antoine alors âgé de 22 ans, est recensé au Macouba. Il y accueille le père Labat en 1694. Partagée en deux, l'habitation initiale donne à l'ouest <i>Desruisseaux sucrerie</i> , future <i>Habitation Beauséjour</i> et à l'est l' <i>Habitation Boulou sucrerie</i> , future <i>Habitation Grande Rivière</i> . Cette habitation, la plus ancienne sucrerie au nord de l'Anse Couleuvre, a disparu par lotissement depuis la fin du XIX ^e siècle.



«Départ pour la pêche à Grand'Rivière». Carte postale ancienne.

FOND DE TERRE ET HABITATION BEAUSÉJOUR

Occupation humaine

au XVII^e

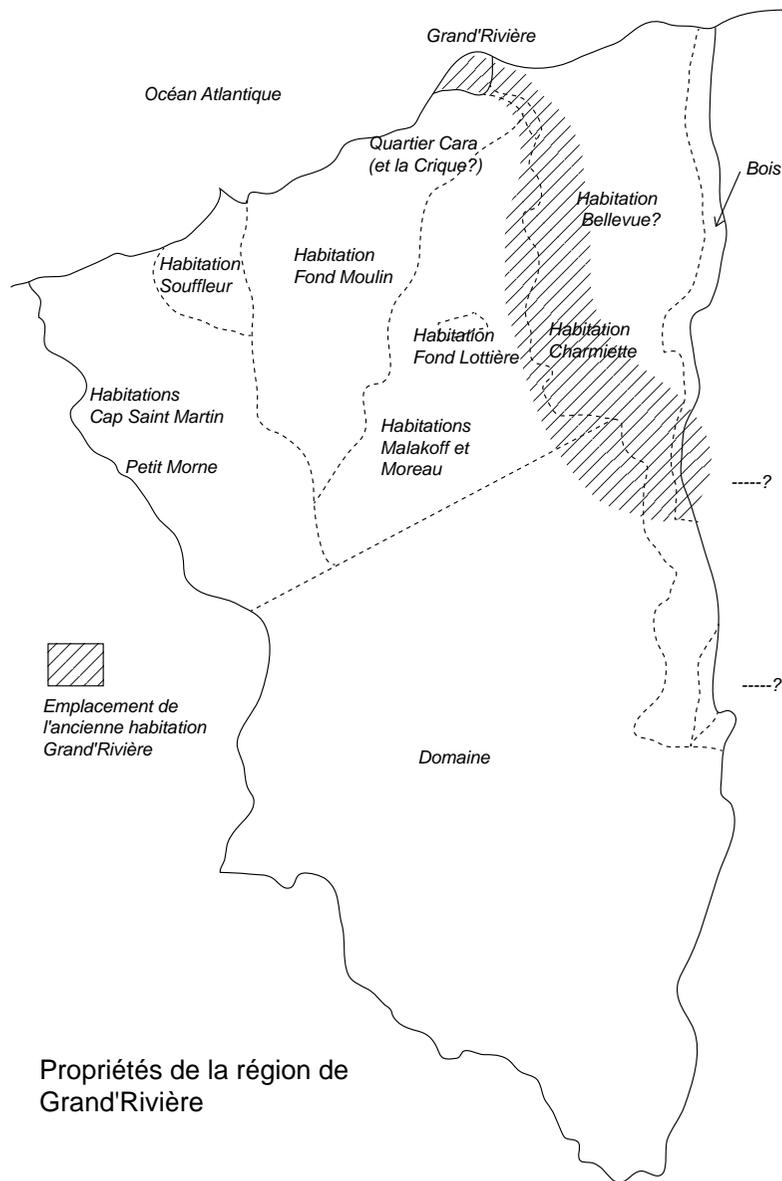
Avant
1694

Jean Roy fait l'acquisition de la moitié occidentale de l'*Habitation Chambert* et y installe une sucrerie avec moulin à bêtes.

Comme il réside à l'Anse Belleville, c'est son fils aîné baptisé Gabriel et surnommé Roy Sieur de la Grand Rivière (ou La Grandrivière d'après les Annales du Conseil souverain) qui a résidé sur l'habitation paternelle et en a hérité. Né en 1678, il a été inhumé au Prêcheur en 1718.

Aucun des fils de Jean Roy n'ayant eu de descendance masculine, ses habitations passent à des branches collatérales, et il n'a pas été possible d'établir les liens entre la descendance Roy et la famille Desruisseaux qui occupe l'habitation en 1765.

1. SALPÉTRIER, SIMÉON. *La France et ses DOM*. Grande Imposture, Désormeaux, 2006, p. 168



Propriétés de la région de Grand'Rivière

Propriétés de la région de Grand'Rivière, d'après Josy Lévy, étudiant en anthropologie de l'Université de Montréal, 1971. Certains textes illisibles sur le document d'origine n'ont pas été repris.

au XVIII^e

1770

Moreau du Temple cartographie des installations sous le nom de Desruisseaux sucrerie.

Desruisseaux serait le descendant d'Edmé Mirebeau, décédé au Macouba en 1718. Marié à *La Case Pilote* à Marie Marguerite Guillon en 1686, il en aurait eu plusieurs fils distingués par des noms de branche.

La carte de 1770 indique *Desruisseaux-Mirebeau* à l'emplacement de l'Habitation Potiche et *Desruisseaux-Mirebeau* à l'emplacement de Perpigna, au Macouba. Desruisseaux pourrait être un fils de Desruisseaux-Mirebeau dont on sait qu'il a été commissaire de la paroisse du *Mouillage* en 1762, puis membre de la Chambre d'agriculture et de commerce en 1772.

Depuis cette date (au moins), Beauséjour est divisée dans l'axe nord-sud par un chemin communal qui mène à l'habitation aujourd'hui abandonnée de Charmiette et à l'ancien quartier de *Morne aux Gueules*, appartenant à l'*Habitation Grande Rivière* et habitées jusqu'à la moitié du XX^e siècle par des petits cultivateurs vivriers.

1793

Les héritiers Desruisseaux vendent leur habitation à Jacques Brière, riche négociant de Saint-Pierre.

au XIX^e

Début XIX ^e	<p>Jacques Brière s'installe sur l'habitation et y conduit des travaux d'aménagement jusqu'en 1811.</p> <p>L'inscription lapidaire la plus ancienne renvoie à Catherine de Courcy, dont on sait qu'elle est la fille de Jacques Brière, et permet d'affirmer qu'elle en a assuré la gestion en son nom personnel avant le décès de ses parents et le partage successoral intervenu en 1827 seulement.</p> <p>Catherine Alexandrine Brière, la fondatrice de la sucrerie, est l'épouse d'Alexandre-Frédéric Potier baron de Courcy. À la mort de ses parents elle détenait les 2/3 des parts de l'habitation qu'elle transmet à son fils Alexandre Frédéric Potier de Courcy qui rachète le tiers restant à ses cousins et cousines Brière pour former l'habitation sucrerie <i>Le Malgré</i>.</p>
1834	<p><i>Le Malgré</i> apparaît pour la première fois dans l'acte de vente et disparaît en 1883, lors de la vente à C. et E. Aries.</p> <p>C'est alors que l'appellation Beauséjour se localise là où on la connaît aujourd'hui.</p>
1844	<p><i>Le Malgré</i> est donné pour la seconde fois à l'occasion d'une vente effectuée par les consorts Brière à Alexandre Frédéric Potier de Courcy et à son épouse née Louise Françoise Anne Walrant.</p>
1856	<p>Première mention du nom Beauséjour.</p> <p>L'acte de vente de l'habitation disparue de <i>Boulin</i> en 1795 nous en donne les limites : La Grande Rivière à l'ouest ; une ligne allant de la pointe de Fond Potiche (à l'extrémité nord de l'Anse Bagasse) aux sources de la Rivière Potiche à l'est ; la mer au nord et la Ravine Régis au sud.</p>

1870	<p>L'<i>Habitation Le Malgré</i> est cédée par les héritiers Brière aux consorts Chazeaud-Potier de Courcy (Mrs. Monguy et Chazeaud) bornage « au nord la mer ; au sud la Montagne Pelée ; à l'est l'habitation sucrière d'Auguste Blondel <i>La Rougery</i> et à l'ouest la rivière dite Grand-Rivière ».</p> <p>Si <i>Le Malgré</i> est à l'origine de l'actuelle Beauséjour, il ne couvre que 137ha en 1870, car Alexandre de Courcy a partagé l'ancienne <i>Habitation Brière</i> en deux parts presque égales qu'achètent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Théobald de Monguy (né à <i>Fort Royal</i> , fils de Claude Théobald Monguy, négociant à <i>Fort Royal</i> et de Marie Joséphine Amélie Pinel Rochu, héritière de l'<i>Habitation Le Belvédère</i> dite <i>La Maupeou</i>, à Rivière Salée), - Arthur de Chazeaud (ou Chazaud), lequel se trouve être son gendre.
1876	<p>Cédé au seul Philippe-Arthur de Chazeaud qui reconstitue l'<i>Habitation Le Malgré</i> en rachetant la part de Monguy.</p>
1883	<p>Les Chazeaud sont contraints de vendre l'habitation sucrerie dite <i>Le Malgré</i>.</p> <p>Les frères Charles et Émile Ariès, négociants à Saint-Pierre et déjà propriétaires de plusieurs habitations se portent acquéreurs. Ce sont vraisemblablement eux, plus certainement Charles, qui redonnent à leur nouvelle propriété le nom de Beauséjour, sans doute pour mieux vendre le rhum agricole qu'ils commencent à y distiller.</p>
1898	<p>Knight et Salomon achètent l'habitation aux enchères pour moitié chacun.</p>

au XX^e

1900	<p>Knight rachète la part de Salomon.</p>
1828	<p>Après la mort de leur père en 1917, les filles Knight vendent l'habitation à Louis de Lucy Fossarieu, avec un fond de terres de 335 hectares.</p>

FOND DE TERRES ET HABITATION GRAND'RIVIÈRE

Occupation humaine

au XVIII^e

1770	L'espace compris entre la Grande Rivière et la Rivière Potiche est occupé par deux habitations : <i>Desruisseaux sucrerie</i> et <i>Boulin sucrerie</i> .
1795	L'habitation dite <i>Cazaux</i> appartient à M. André Soulès dit Cazaux pour s'en être rendu adjudicataire à la vente aux enchères en 1795. Cette vente avait eu lieu sur licitation entre les héritiers du sieur Guillaume Boulin et de sa veuve Marie-Françoise Le Roy décédée épouse du sieur de Montager. Les Desgrottes étaient propriétaires de l'habitation parce que Andrée Ursule Boulin, fille de Guillaume, avait épousé Louis Joseph Marraud Desgrottes.
1799	L' <i>Habitation Boulin sucrerie</i> devient <i>Habitation Grande Rivière</i> comme le prouve une quittance donnée chez Maître Damaret à Saint-Pierre le 24 octobre.

au XIX^e

1808	Après la mort d'André Soulès, elle appartient à ses héritiers. Les héritiers décident de la vendre à Louis Théodore Chambrelent père après son décès survenu en 1844.
1853	André Chambrelent et son frère François vendent une habitation sucrerie appelée <i>Grande Rivière</i> à Pierre Elie Mora et à Jean François Marie Ozias Charriez.

1854	Les deux acheteurs fondent une société avec Florent Ovil, dit Tintin, pour l'exploitation de l'habitation durant cinq ans, Charriez assurant seul la gestion. D'une contenance de 323ha 15a, « bornée à l'est par la Rivière Potiche et par la propriété de Monsieur Brière de Bretteville (Fond Potiche) ; à l'ouest par la propriété de Monsieur de Courcy (<i>Le Malgré</i>) et de Madame Veuve Moreau ; au nord par le rivage de la mer et au sud par les propriétés de Monsieur de Courcy, Chesneaux, Brière de Bretteville et par l' <i>Étang de la Montagne Pelée</i> . Dans cette vente se trouve formellement comprise comme étant une dépendance de l'habitation dite <i>Grande Rivière</i> bien qu'elle en soit détachée, la savane du Raisinier qui est bornée à l'est par les terres de Monsieur Courcy dont elle est séparée par la rivière dite <i>Grande Rivière</i> au nord et à l'ouest par la mer ; quant aux bornes du sud le sieur Chambrelent ne peut les préciser déclarant ne pas les connaître ».
1857	Divisée, elle est vendue en partie à : - Reynaud et à son épouse née Garcin, - Florent Ovil dit Tintin, maître maçon.
1864	Vente d'une habitation dite <i>La Grande Rivière</i> par Louis Reynaud à Blondel La Rougery et à son épouse Elisabeth de La Roche. Blondel et sa veuve sont propriétaires de l'habitation <i>Grand' Rivière</i> entre 1864 et 1882.
1882	La veuve Blondel doit restituer l'habitation à Louis Raynaud fils et à son épouse née Jeanne Grant. À cette époque l'habitation n'est plus sucrerie et on n'y cultive vraisemblablement plus de canne.
1895	L'ancienne habitation dite <i>Grand' Rivière</i> est acquise par la Colonie.

Ancienne Habitation Domaniale
dite GRAND - RIVIERE
morcellée en 1899.

Petits Propriétaires

L'habitation domaniale dite "Grand-Rivière (ancienne Indigoterie) a été morcellée au mois de Février 1900, conformément au plan dressé par l'arpenteur-assermenté Homère NERVE le 10 Juin 1899.

Le plan de morcellement comporte deux coupures dont la première (partie basse) d'une contenance de 72^{Ha46^a82^{ca}} a été divisée en trois petits lots de deux hectares environ chacun, et un lot principal de 47^{Ha47^a98^{ca}}.

La portion de bois réservés qui borde au nord-est le ravin de Potiche contient une superficie de 17^{Ha75^a14^{ca}} depuis le rivage de la mer. Le lot sans numéro, d'une contenance de 1^{Ha03^a40^{ca}} qui se trouve entre les lots n° 3 (Monsieur de Fos-sariou aux droits d'Amédée Knight, qui l'était de Richard Sa-lomon) et n° 5 (dame Moreau Sémel ou ayant-cause), ne nous pa-rait pas avoir été soumis aux enchères; ce lot permet l'accès de la partie supérieure des bois réservés; il est occupé par l'habitation Beauséjour.

La deuxième coupure du plan (partie haute) contient les lots numérotés 5 à 19, d'une contenance moyenne de deux hec-tares environ par lot, soit en tout, y compris les chemins, une surface totale de 42^{Ha83^a02^{ca}} dont 7^{Ha64^a40^{ca}} en bois de-bout réservés au Domaine colonial.

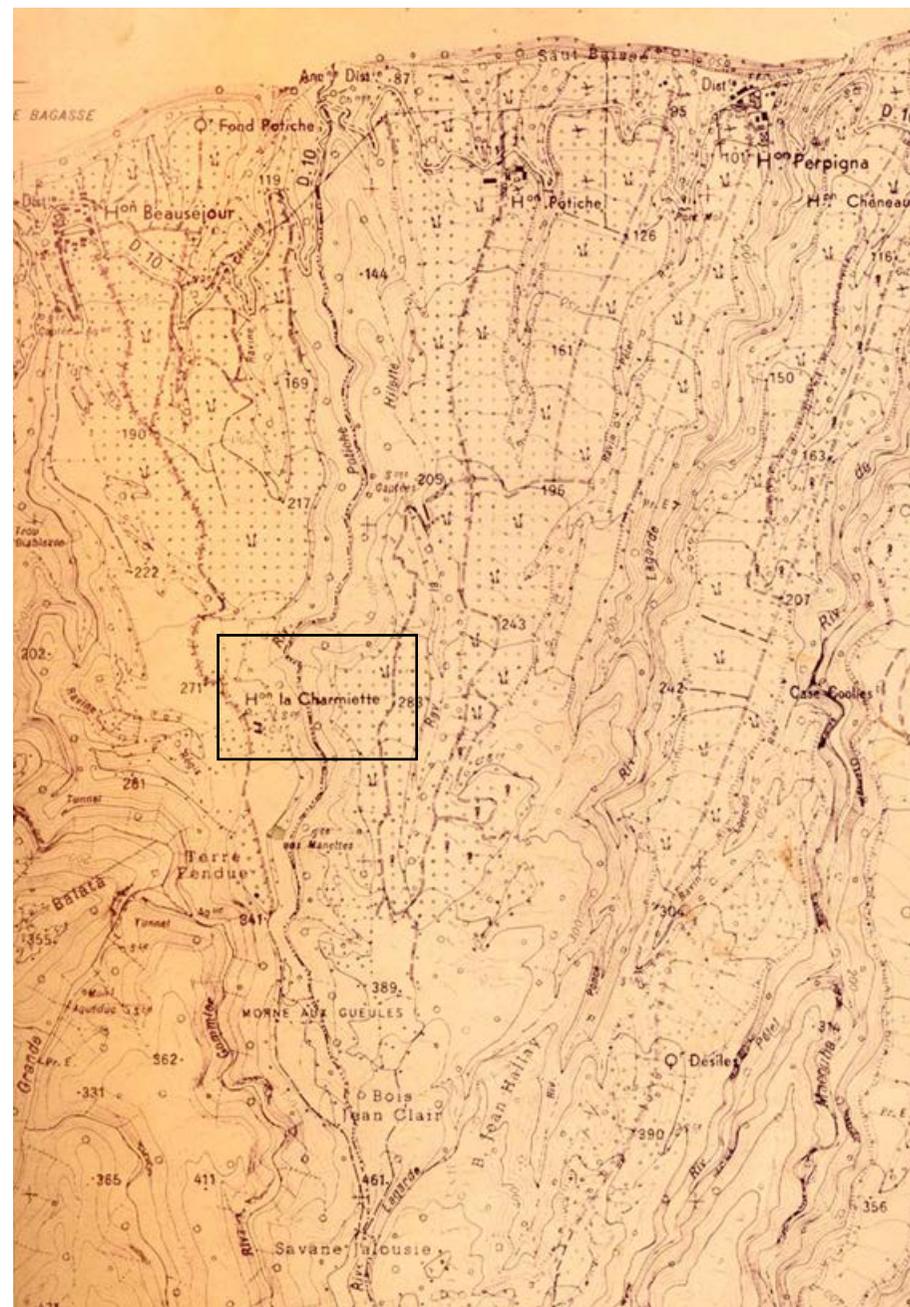
Le 18 novembre 1925, sur réquisition de Monsieur le Di-recteur des Domaines, suite et diligence de Monsieur le Chef du Service des Baux et Forêts, l'arpenteur-assermenté SOBESKY (Antoine) s'est transporté sur l'habitation Grand-Rivière, à l'effet de procéder à la délimitation de la parcelle de terre affermée suivant autorisation spéciale depuis plus de 20 ans, au profit de M. Clément Lefte, dit l'Evêque.

Le terrain délimité d'une superficie de 1^{Ha81^a50^{ca}} se trouve englobé entre la rivière Potiche et la route coloniale de Grand-Rivière au Macouba jusqu'à un sentier servant de li-mite; il est tout entier en savanes et cultures vivrières et comprend de l'autre côté de la route, l'emplacement de la mai-son d'habitation et des ruches-à miel du sieur l'Evêque.

Le plan dressé le 25 novembre 1925 par le dit arpenteur Sobesky, pour la portion des bois réservés, mentionne l'occu-pation par un sieur Etienne Meslien dit l'Orage, du terrain de la contenance de 27^{Ha50^{ca}} compris dans la zone des 50 pas géométriques, entre la rivière Potiche, la route coloniale et la falaise à pic séparant le surplus des bois réservés.

En conséquence, la surface totale des bois réservés de l'ancienne habitation domaniale dite Grand-Rivière est de : 17^{Ha75^a14^{ca}} + 7^{Ha64^a40^{ca}} = 25^{Ha39^a54^{ca}} non compris le lot

Extrait de l'acte de morcellement de l'Habitation Grand-Rivière, 1900



IGN de 1950 montrant entre autres choses, la Charmiette dénommée Habitation.

au XX^e

1905	<p>Lors du lotissement par la Colonie de l'ancienne <i>Habitation Grand Rivière</i>, divers particuliers achètent les terres situées dans les hauteurs, ainsi le Morne aux Gueules et la Charmiette, et les mettent en exploitation vivrière et cacaoyère, comme en témoigne l'Annuaire de 1936.</p> <p>Les habitations Beauséjour et Malakoff font peu à peu l'acquisition de tous les lots qui les bordent pour atteindre leurs superficies actuelles.</p>
Vers 1910	<p>Rachat par l'Habitation Beauséjour de La Charmiette et Morne aux Gueules, petites habitations détachées de l'<i>Habitation Grande Rivière</i>.</p>
1906/1912	<p>Beauséjour s'accroît de 55 ha. D'après Josy Levy^a « Le morcellement ne profita pas aux Riverains, sauf en ce qui concerne la petite plaine alluviale qui fut divisée en lots. En effet, la plus grande partie de la propriété fut rachetée par les habitations de <i>Bellevue</i> (sic pour Beauséjour) et Malakoff (ou <i>La Moreau</i>), ce qui bloqua le développement de la petite propriété à <i>Grand Rivière</i>. Les particuliers qui se portèrent acquéreurs de parcelles sur les hauteurs (surtout dans le quartier de Morne aux Gueules, situé au sud de <i>Bellevue</i> (sic) revendirent la plupart de ces parcelles aux habitations avoisinantes car elles étaient peu rentables ».</p> <p>a. Etudiant en anthropologie de l'Université de Montréal (1971).</p>

Vers 1933	<p>Une savane domaniale Trou Navet est dénommée dans le procès verbal d'arpentage de Sobesky (1943). La carte montre la mise en fermage par bail passé avec le Gouverneur pour des cultures vivrières par Thomas Sylvanielo et Bernard Virassamy, ce dernier est prête-nom du maire dont il est le secrétaire. Virassamy abandonne et Sinzeau succède à Sylvanielo lors du renouvellement de bail. En fait les terres sont livrées au pâturage de bœufs qui divaguent vers l'Habitation Beauséjour ce qui donne lieu à des procès-verbaux par le garde des Eaux et Forêts Guillaume Marmenil.</p> <p>À l'intérieur de cette ancienne habitation, une correspondance des Eaux et Forêts (1933) signale un <i>quartier Romanette</i> dont les riverains Dame veuve Théophile Rémilien (ancien maire) et sieur Louis de Lucy contestent les bornes avec le Domaine. L'opération est effectuée par le garde forestier Fanon.</p>
1936	<p>Hillon et Virassamy, produisent des légumes et des bananes sur l'habitation dont les propriétaires sont les époux Lavenaire.</p>
1940	<p>Sylvanielo, Armerin, Louisin, et Virassamy en sont les fermiers.</p>

CASE THIERRY

Cette pièce de terre, aujourd'hui un lieu-dit intégré à l'Habitation Beauséjour, mais appartenant alors à l'*Habitation Grande Rivière* (360 ha), était à l'abandon depuis 1882. La colonie n'allait en faire l'acquisition qu'en 1895.

Elle doit son nom à Armand-Justin Thierry, qui s'y installe en 1888. Cet agronome, démissionnaire du Jardin botanique dont il avait été le directeur depuis 1882, est hanté par la réhabilitation de l'indigo, culture abandonnée depuis longtemps, dans laquelle il voit le moyen de lutter contre la prépondérance de la canne à sucre.

Passionné de greffes, il entreprend de greffer le cacaoyer, le café (*Arabica* sur Libéria). Il introduit à la Martinique l'agave, le gingembre d'Asie, l'arrow-root, la groseille pour la confiserie et la ramie.

Vestiges

Les bassins de l'indigoterie ont été rasés pour faire place aux cultures de bananes. Les installations se voyaient encore en 1960 sur des terres de l'Habitation Beauséjour acquises après 1906, sur l'autre rive de la Grande Rivière.

au XIX^e

1888	<p>Thierry y lance la culture de l'indigo et fait construire des bassins alimentés par une dérivation sur le canal de 3,5 km de long qui alimentait depuis 1824 la sucrerie <i>Brière</i> (Beauséjour).</p> <p>«C'est au commencement de l'année 1888, que je commençais l'installation d'une indigoterie sur l'<i>Habitation Grand 'Rivière</i>, car j'avais été amené à cette idée par les résultats que j'avais obtenus pendant que j'habitais Saint-Pierre et dirigeais le Jardin botanique, et aussi par la magnifique plantation que j'avais observée dans les terres abritées du Jardin botanique, sur les diverses espèces que j'y avais réunies. Pendant trois années consécutives, je dus, à Grand'Rivière, lutter contre les difficultés de toutes sorte, modifier mes installations à plusieurs reprises, et j'étais, quand même, arrivé à un résultat satisfaisant quand le cyclone du 18 août 1891 est venu ».</p>
1891	<p>Un cyclone ravage Saint-Pierre et Fort de France (700 morts). Grâce à une subvention du Conseil général, Thierry restaure ses plantations et ses installations, mais réside au <i>Morne Rouge</i> où le surprendra l'éruption de 1902.</p>
1893	<p>Thierry présente avec succès son indigo à l'Exposition de Chicago.</p>

1900	<p>Certains auteurs affirment que ses résultats sont réduits à néants par la découverte (1887) de la teinture à l'aniline qui porte un coup mortel à l'indigo et la ruine aux indigoteries. Pourtant, dans sa <i>Notice sur la Martinique</i>, rédigée en 1900, LANDES, qui était bien placé pour en parler grâce à ses liens avec Thierry, écrit « L'indigo de la Martinique, est produit sur une seule habitation située dans les environs de Grand-Rivière. Cet indigo, de qualité tout à fait supérieure, réalise sur le marché du Havre les plus hauts prix ». En réalité, les exportations n'ont cessé qu'en 1902, comme toutes celles du Prêcheur et du Macouba.</p>
------	---

FOND DE TERRES DE LA CONCESSION BRIAND CHARTIER

L'*Atlas historique sucrier* identifie l'*Habitation Briand Chartier* avec l'actuelle Fond Moulin. Mais la concession de Chartier correspond également aux actuelles habitations Malakoff et *La Moreau*, ainsi qu'à toute la partie située sur la rive gauche du bourg de Grand'Rivière : *Cara* et *Bellevue, Hauts du Bourg*.

Occupation humaine

au XVII^e

Vers 1667	<p>On peut estimer que Briand Chartier acquiert une partie de la concession initiale de Cocquet, dont les limites n'avaient jamais été précisément définies (entre 1664 et 1671). L'habitation de Chartier, dont les limites nord perdurent sur le cadastre, représente la partie orientale la plus facilement exploitable en cannes, d'une concession dont Coquet conserve la partie occidentale plantée en vivres.</p>
1671	<p>La concession de Briand Chartier porte le n° 13, sur le terrier. Elle est portée avec « moulin à bœufs et sucrerie », cultive des cannes et des vivres. Sa limite court en ligne presque droite de la <i>Ravine Thérèsine</i> à la Grande Rivière, en contrebas du <i>Morne Tique</i>.</p>

Après 1682 | Il semble qu'aucun des huit enfants de Briand Chartier et de Colette Buisson n'ait pu conserver la concession. Tout laisse à croire qu'elle a été acquise par Jean Le Marchand allié aux Cocquet.

au XVIII^e

1770 | La première sucrerie de Chartier dont les terres ont été partagées entre des descendants de Coquet n'apparaît plus et aucune des petites habitations n'est donnée comme une sucrerie.

Entre 1763 et 1770 | On constate que l'habitation indiquée avec moulin à eau sur la rive gauche de la Grande Rivière a disparu. Elle a été remplacée par les petites habitations *Clouet, Veuve Le Blanc, Veuve La Haie, Touaillon, Moreau, La Cour et Emery*. Il en va de même pour celle placée en amont, rive gauche de la même rivière, et désignée comme *Moreau Rivière* par la carte de 1770, elle n'est pas sucrerie.



Photographie aérienne de Grand'Rivière montrant le domaine de Cara encore cultivé, au sommet du morne qui surplombe le bourg.

Habitation Veuve Cara

Les terres de l'ancienne *Habitation Cara*², devenues *Haut du Bourg*, portaient jusque dans les années 1960 de vieilles maisons en pierre dont l'une au moins était un magasin et dont deux murs subsistaient encore en 2004, avec une corniche sculptée.

Le reste a été rasé pour faire place à des constructions en béton édifiées en « coup de main », sans ordre ni plan, avec un toit plat.

1770 | Ancienne *Habitation Cara* d'une surface de 50 pas géométriques.

Michel Le Verrier Cara, négociant à Saint-Pierre, y épouse Marguerite Elisabeth Moreau, fille de Jean Moreau et de Marie Marguerite Marchand (Le Marchand), née en 1718.

Son épouse lui a-t-elle apporté en dot une part d'habitation à la Grande Rivière? C'est en tout cas l'un de ses fils, Pierre, qui s'installe à proximité de ses cousins Moreau.

Pierre Carra et ses fils sont certainement blancs puisque le registre les qualifie de Sieurs, mais, pour la réglementation de l'époque, le mariage de Bertrand Cara avec Marie Magdeleine Babaud, fille d'une « négresse libre », le rejette avec sa descendance dans la classe des gens de couleur. Il s'y retrouve en compagnie du sieur Pierre Le Blanc qui a épousé Martine Giroux, « mulâtresse libre » et sans doute avec Pierre Touillon fils.

Ce petit groupe territorial qui tisse des liens avec la Dominique est structuré par la lignée des filles de couleur Babaud et Bleau qui, à la fin du 18^e siècle, font que tous les propriétaires des habitations situées entre la *Ravine Thérèsine*, la *Rivière des Oranges* et la *Grande Rivière* sont apparentés et métissés.

2. Les 2 orthographes Carra et Cara coexistent en tant que patronymes.

Habitation Clouet

1770 | Petite habitation à l'origine du quartier *Haut du Bourg* sur le cadastre de Grand' Rivière (1974).

Habitation Veuve Labutte

1890 | À l'emplacement de l'*Habitation Periollat* (1890), mais sur la rive gauche de la Grande Rivière qui la séparait de Le Blanc (1770).
On trouve les Labutte au Prêcheur jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Olivier de La Verge de La Butte, né à Dinan, arrive au Prêcheur vers 1692 et se marie au Macouba avec Françoise Voisin. Son petit-fils abandonne la concession pour gagner la Grande Anse du Lorrain.

Habitation Veuve Le Blanc

Avant 1677 | Entre le dernier affluent de la Grande Rivière (nord) et la Ravine du Malakoff (sud).
L'ancêtre, Julien Girou, est né en France vers 1638 et débarque à la Martinique à une date inconnue. Il y épouse Madeleine Carra, fille de Gervais, et décède avant 1677, après avoir eu trois enfants dont deux fils. Julien, né en 1669, épouse une « négresse libre ». Il est le père de Martine épouse Le Blanc, laquelle se trouve ainsi descendre d'une Carra. C'est elle la *Veuve Le Blanc* de la carte de 1770.
La localisation de Moreau du Temple renvoie *Le Blanc* à l'*Habitation Perriolat* (ou *Periollat*) du début du XX^e siècle, aujourd'hui occupée par le stade, une installation de captage et un réservoir. Ces divers aménagements hydrauliques ainsi que la proximité à l'est d'un ancien canal, certes plus récent, conduisent à se demander si ce n'est pas là que se trouvait le premier et le seul moulin à eau de cette partie de l'île dont la cartographie des années 1753-1775 porte témoignage.

Terre Girou

Vers 1668 | Julien Girou (ou Giroux) installé sur la rive gauche de la Grande Rivière, concession détachée de la grande *Habitation Briant Chartier*.
Il est l'ancêtre du clan métissé formé par les familles Le Blanc, Carra, Babaud, Bleau et Touillon qui occupe les habitations bornées par la *Ravine Thérésine* et la *Rivière des Oranges* à l'ouest, par la Grande Rivière à l'est.
La terre dite Louis Girou de 20 carrés, soit environ 10 ha, est englobée dans l'*Habitation La Moreau-Malakoff* et occupée sans titres par les héritiers Désiré selon le PV de Sobesky pour 1939.



Extrait de la copie militaire de 1807 de la carte Moreau du Temple (1770) montrant le domaine de Fond Moulin (Borg), mais aussi Veuve Cara, Veuve le Blanc, Clouet, Touillon, Emery, Lacour, Moreau et Moreau Rivière.

Habitations Touaillon, Emery et Lacour

Habitations jointives appartenant à quatre familles étroitement alliées.

Touaillon, Emery

Depuis
1725

Sur la pente entre la Ravine du Malakoff et la Grande Rivière, de petites habitations (avec Labutte et La Cour) ont formé Malakoff en 1855 et sont toujours intégrées aux terres de cette habitation.

Les deux mentions *Touaillon* (Touillon) de la carte correspondent à l'habitation de Philippe Touillon père (1725-1772) et de Philippe Touillon fils. Après 1775, certains Touillon se métissent et partent à la Dominique.

Emery semble être Jean Hemery (ou L'Hemery) qui épouse Elisabeth Touillon au Macouba en 1756. Ils ont deux fils prénommés Pierre Louis et Gabriel.

Pierre Louis (L')Hemery épouse Marie Victoire Touillon qui, devenue veuve Hemery est inhumée au Macouba en 1783. L'ensemble de la famille s'est déplacé à Saint-Pierre avant cette date.

La Cour

Avant
1770

Située entre le pied nord du *Morne Cabris* et la tête de la Ravine Malakoff.

On relève au Macouba (1760) le baptême de Rose Louise Eulalie fille de Monsieur Richeaume Lacour et de Mademoiselle Marie Françoise Touillon. Le parrain est Monsieur Louis Hemery et la marraine Mademoiselle Rose Touillon. Ce baptême traduit exactement la situation foncière cartographiée en 1770 pour le secteur compris entre la Grande Rivière et la *Ravine Thérésine* prolongée jusqu'à la Ravine des Cabris, de part et d'autre de la Ravine Malakoff. Quatre habitations jointives appartiennent à quatre familles étroitement alliées :

- Richeaume Lacour pour l'*Habitation Lacour*,
- Philippe Touillon père (1725-1772),
- Philippe Touillon fils pour les deux habitations *Touaillon*,
- Louis (L')Hemery (époux de Marie Victoire Touillon) pour l'*Habitation Lemery*.

Le 27 août 1781 enfin, l'acte de mariage de Guillaume Richeaume Lacour, avec Anne Elisabeth Lamothe veuve de feu Sieur Yves Moreau Grand Rivière met un terme à l'intégration des Lacour parmi les propriétaires caféiers au voisinage de la Grande Rivière.

LE MALAKOFF

Située au bout du chemin rural dit du Malakoff et à la tête de la Ravine Malakoff.

Vestiges

La maison subsistante se trouve sur un monticule à environ 184 m d'altitude. À 100 m de la maison on découvrait en 1986 les vestiges presque intacts d'un moulin métallique à bêtes. La fixation au sol, l'arbre de l'engrenage et les bras étaient en fer. Les pignons et les rouleaux broyeurs en fonte. C'était un Fawcett des années 1840.



Scieurs de long, illustration du travail du bois en forêt. Photographie prise vers 1950

Début XIX ^e	André Soulès dit Cazaux, rattache certainement les habitations abandonnées (<i>Lacour, Moreau, Touillon et Lemery</i>) à la grande <i>Habitation Grand Rivière</i> pour former une dépendance séparée par l' <i>Habitation Courcy</i> ou <i>Le Malgré</i> (Beauséjour). Baptisée Le Malakoff, elle résulte d'un premier démembrement de la partie occidentale de l' <i>Habitation Grand' Rivière</i> opérée par le couple Louis Reynaud.
1864	Le Crédit Foncier Colonial (CFC) consent un prêt à obligation de 30 ans à Rose Sarah Bino veuve Codé, ainsi qu'à Saint-Ange Cayère Codé et à son épouse, Marie Louise Hermance Houlanguet de Grand' Rivière. Le prêt est garanti par une hypothèque sur une habitation de 115 hectares, vivres, café et cacao à Malakoff.
1875	Les filles Codé conservent le domaine jusqu'à cette date, puis il est vendu sur licitation entre elles-deux aux consorts Désiré, Jean Baptiste, Jean Innocent, Louis Calixte et Jean Cassius, tous propriétaires domiciliés à Grand' Rivière.
	Vendue à Louis Calixte et à Jean Innocent Désiré, sur licitation entre la veuve de Jean Baptiste Désiré et ses sept enfants et les autres acquéreurs. Puis vendue au seul Jean Baptiste Désiré. Après l'achat du domaine les habitations Malakoff et <i>Moreau</i> se spécialisent dans la production de cacao et gagnent une bonne réputation sur le marché jusqu'en 1902.
1902	Ce dernier lègue l'habitation à son neveu, fils de Jean Innocent Désiré. L'acte notarié qui authentifie le legs ne fait aucune mention d'un moulin, pourtant la famille assure qu'elle l'a toujours connu en place. Il faut supposer que l'habitation a fonctionné comme distillerie avant sa saisie par le CFC (1864), et que l'alambic et le matériel de distillation ont été revendus ou saisis.
1904/1924	La famille Désiré vit sur le nord du domaine (Malakoff), produisant des vivres, du cacao, un peu de café et des vanillons.

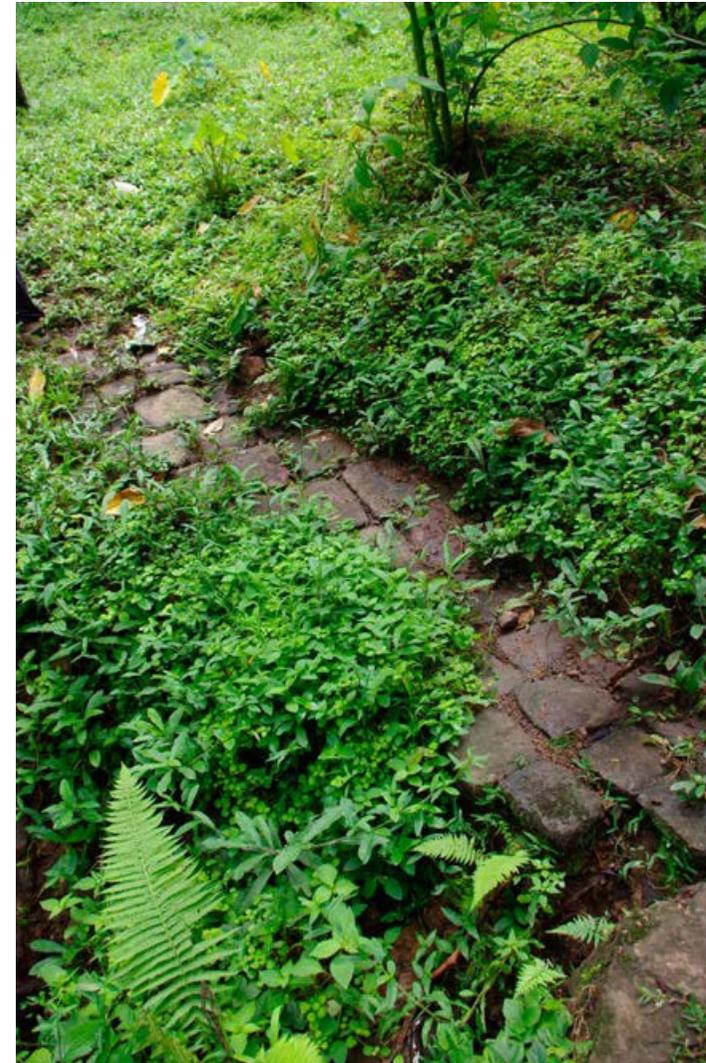
1950
à 1957

Au lendemain de la guerre, Malakoff prospéra en se spécialisant dans l'exploitation des bois précieux et le débitage des planches et madriers pour la construction. Vers 1957, la coupe du bois cessa en raison de la concurrence des bois et des meubles importés.

Il est probable que c'est à ce moment qu'on a coupé les dernières populations de gros arbres de valeur, mésophiles (Courbarils, Balatas, Angelins...) et hygrophyles (Acomats boucan, Pains d'épice, Contrevents...). Les relevés forestier de H. Stehlé, excellent botaniste et grand prospecteur de terrain, signalent tous ces espèces arborées qui sont pratiquement absentes des études botaniques ultérieures.



Moulin à bêtes et éléments bâtis à Malakoff, photographie 2011



Chemin pavé à Malakoff, photographie 2011

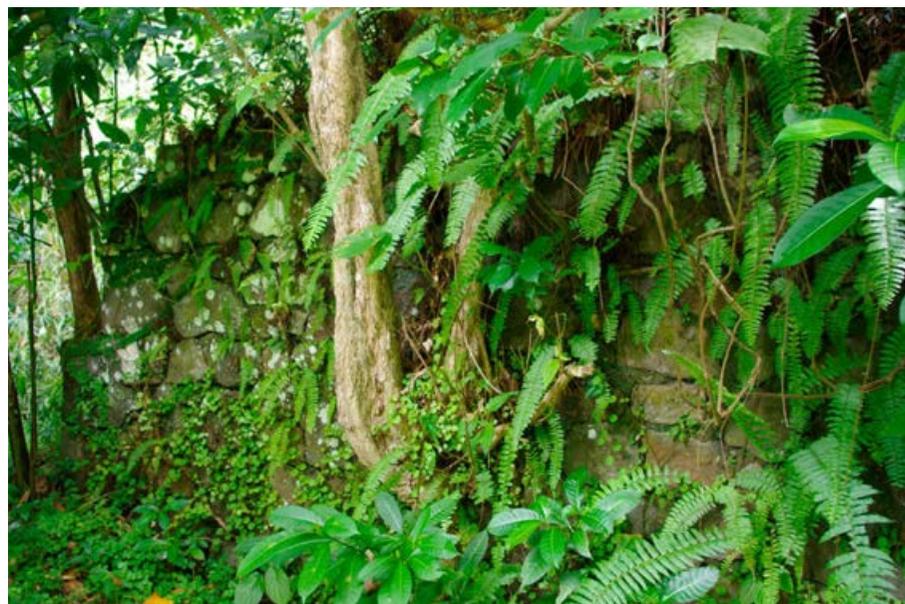
HABITATIONS MOREAU RIVIÈRE ET LA MOREAU

C'est au Morne Cabris (268m) qu'il faut localiser l'*Habitation Moreau* de 1770. La carte indique *Moreau* et, plus au sud, *Moreau Rivière* ; cette dernière mention est exactement à l'emplacement de l'actuelle *Habitation La Moreau*.

1770	<p>Par la généalogie, on peut supposer à quel moment les Moreau sont devenus propriétaires à Grand'Rivière : ce sont les Moreau issus de Catherine et de Madeleine Olivier qu'il faut identifier avec les propriétaires de l'habitation de ce nom.</p> <p>Jean Médéric Moreau épouse en 1715 Madeleine Elisabeth Olivier, nièce de Catherine Olivier, elle-même épouse de Jean Médéric Moreau son père, elle est donc sa cousine germaine. Le benjamin de ses fils, Louis Pierre, né à Saint-Pierre en 1691 et marié à Françoise Mocquard, fait l'acquisition de la moitié de l'ancienne concession Chartier. Ses fils, parmi lesquels Moreau dit la Grand Rivière (mort en 1776) et son neveu Cara se sont partagés l'habitation.</p> <p>L'<i>Habitation La Moreau</i> s'est transmise dans des limites presque inchangées au sein de la famille Moreau.</p>
Début XIX ^e	<p>Les Moreau se métissent et s'appauvrissent, perdant l'habitation peu après l'abolition.</p>
1866	<p>Anne Marie Sarragot, propriétaire demeurant à Basse-Pointe, épouse de Jacques Tiberge Louis O'Neill, vend à Lucien Moreau et à son épouse Rose Anastase demeurant quartier de la <i>Grand'Anse</i> au Macouba.</p> <p>Habitation vivrière, caféière et cacaoyère de la contenance de 77 ha, quartier de Grand'Rivière, qui va devenir <i>La Moreau</i>.</p>
1914	<p>Finistère Désiré, déjà propriétaire de Malakoff, acquiert l'<i>Habitation La Moreau</i> des enfants de Lucien Moreau. Domaine de 77 hectares en vivres, café et cacao.</p>
À ce jour	<p>L'ensemble <i>Malakoff-La Moreau</i> représente un fonds de terre d'environ 190 hectares dont peu sont encore en culture.</p>



Sentier d'accès à Fond Lottière et la Moreau, photographie 2011



Éléments de murs de Fond Lottière, photographie 2011



Eléments de murs de la Moreau, photographie 2011



Eléments de murs de Fond Lottière, photographie 2011

FOND LOTTIÈRE, LA MOREAU

Vers 1940 Lottière, qui n'apparaît pas sur les registres du Prêcheur ni du Macouba jusqu'en 1938 est certainement un de ces occupants sans titres venu d'une commune de l'est pour pratiquer la polyculture maraîchère, qu'il abandonne au début des années 1960. Contrairement à ce qui a pu être dit, il n'y a jamais eu d'indigoterie à cet endroit mais du cacao, des vivres et une scierie.

Toponymes

La Grande Rivière est le toponyme le plus anciennement attesté de la région Nord Caraïbe puisqu'on le trouve mentionné par le chroniqueur dont Jean-Pierre Moreau a publié le journal.

L'ANONYME DE CARPENTRAS parle en effet de la Grande Rivière où les vaisseaux, espagnols ou français, vont faire de l'eau et du bois. Au début de la colonisation, elle marque la frontière entre les « Sauvages caraïbes » et les colons français. Le texte le plus précis à ce propos est la copie des *Annales du Conseil souverain* que nous a laissée P. R. F. DESSALLES en 1786 « Établissement de la *Cabesterre*, & du *Fort de la Trinité*... Quoique l'isle appartint en entier à M. Duparquet, les Français n'en habitoient cependant que la partie de dessous le vent ; les Sauvages s'étoient réfugiés à la *Cabesterre*, & l'occupoient en entier ; c'est-à-dire, depuis la Grande Rivière, Paroisse du Macouba, jusqu'au *Simon*, quartier du Français... ». Ils n'ont été refoulés jusqu'à la baie de la Trinité qu'en 1658. Les pièces de terre des habitations Beauséjour et *Grande Rivière* portent toutes un nom dans les inventaires du 19^{ème} siècle. Certaines, en particulier les savanes et les bois, l'ont conservé jusqu'à aujourd'hui.

Porte d'Enfer	
<i>Sentier Ti lessan-ne</i>	Ti-Alexandre dans Salpêtrier.
<i>Pointe du Raisinier</i>	Devenue depuis 1831 (carte de Monnier-Le Bourguignon) la pointe de la Grande Rivière. Son identification ne fait pas problème (1770).
Anse Bagasse	

<i>Piton</i>	Également Pain de Sucre (1770).
La Charmiette	Voir Grande Rivière (vers 1910).
<i>L'Îlette</i>	Avant <i>Case Thierry</i> en venant du Macouba (Salpêtrier).
<i>Case Thierry</i>	À droite de la route D10 en allant vers Grand'Rivière, avant Beauséjour, maison en pierre du 19 ^{ème} en surplomb. Voir Malakoff car La preuve que l'habitation Malakoff a bien été détachée de la partie occidentale de l' <i>Habitation Grand Rivière</i> , dont le reste est acquis par la Colonie en 1895, est que Thierry l'appelle Grand'Rivière sur des terres de l' <i>Habitation Beauséjour</i> acquises après 1906, au lieu dit <i>Case Thierry</i> , sur l'autre rive de la Grande Rivière.
<i>Terre Fendue</i>	(1946).
Trou de la Diabliesse 1946	
Trou Navet	Le procès verbal d'arpentage de Sobesky (1943) l'appelle Savane domaniale de Trou Navet. cf. Beauséjour vers 1933.
<i>Savane Anatole</i>	
Savane Jalousie	
Bois Jean Clair	
Maison du Moine	D'après les Desgrottes du Macouba, cet endroit aurait été concédé vers 1950 par Edouard Desgrottes à un prêtre retraité.

<i>Cara</i>	La carte de 1770 l'indique. Toponyme encore connu aujourd'hui par certains anciens de Grand'Rivière comme <i>quartier Cara</i> (ou <i>Caraf</i>), il correspond en partie aux parcelles n° 24 et 63 et à <i>Haut du Bourg</i> sur le plan cadastral de 1974. Sur la carte de Moreau du Temple, c'est une partie du noyau originel du bourg, alors que la toponymie actuelle donne pour <i>Vieux Bourg</i> ce qui était désigné au XIX ^e , et l'est encore par les riverains, comme <i>Aut'-Bo'</i> , l'Autre bord de la rivière par rapport au bourg. Emplacement de la première sucrerie avec moulin à bêtes de Chartier.
Le Malakoff	Le nom apparaît pour la première fois dans un acte notarié de 1858. Il n'a pu être donné à l'habitation qu'après 1855, date de la prise du bastion de ce nom lors du siège de Sébastopol par l'armée française, lors de la guerre de Crimée. La cartographie mentale (cartographie libre sur papier) du directeur de l'école de Grand'Rivière place en 1900 l'habitation sur la rive droite de la Grande Rivière, juste avant la <i>Rivière Fougère</i> .
<i>Morne Cabris</i>	Toponyme qui a disparu de la cartographie de l'IGN.
Morne Mouton	Il a mieux survécu.
<i>Morne Tique</i>	Se trouve entre Malakoff et Fond Lottière, 281m d'altitude (1888/1950). N'a pas survécu aux cartographies successives.
Morne aux Gueules	Point d'aboutissement du sentier de Beauséjour (1770).
Crête Balata ou de Balata	Sépare le <i>Fond Moreau</i> de la Rivière Girou. Elle est empruntée par un sentier de chasse qui rejoint l'Anse Couleuvre par le pied du Morne Ste Croix puis (ex <i>Habitation Grande Rivière</i>) la tête des rivières et ravines. Le nom vient probablement de la présence de Balatas sur la crête.

RIVIÈRES ET RAVINES

<i>Ravine Morne Cabrit</i> Ravine Cabrit	Affluent de droite de la Rivière des Oranges qui prend sa source au <i>Morne Cabrit</i> .
<i>Rivière Fougère</i>	Nom que les cartographes de l'IGN n'ont pas retenu alors que la ravine qui coule entre la Grande Rivière et la Ravine Célestine ne porte pas de nom sur leurs cartes. Elle se jette dans l'Anse Bagasse juste après la Grande Rivière (1820).
<i>Ravine Malgré</i>	Tire son nom de celui ancien de l'Habitation Beauséjour, <i>Le Malgré</i> ou <i>Courcy</i> (1820 et 1888)..
Ravine Régis	Affluent de droite de la Grande Rivière. Ancienne limite sud de l' <i>Habitation Le Malgré</i> aujourd'hui Beauséjour.
Ravine Malakoff ou du Malakoff	Sur le morne qui la sépare de la Grande Rivière, se trouvaient les petites habitations de 1770. On y trouve aujourd'hui une petite polyculture vivrière. Elle appartient à l' <i>Habitation Malakoff</i> depuis l'acquisition de la parcelle détachée de l' <i>Habitation Grande Rivière</i> (1855-1860).
<i>Ravine Anatole</i>	À l'ouest de la Ravine Malakoff, cartographiée par l'IGN en 1950, disparaît ensuite.
Rivière Girou <i>Terre Louis Girou</i>	Affluent de l'ouest de la Grande Rivière, au sud de la Crête de Balata, seul affluent à porter un nom. Le toponyme a pour origine Julien Girou ou Giroux (cf. <i>Habitation Briand Chartier</i>).
<i>Ravine Moreau</i>	La ravine que traverse le sentier et qui se jette à l'est dans la Grande Rivière s'appelle, toujours localement et pour les guides, <i>Ravine Moreau</i> ce que l'IGN a oublié depuis 1986. Un article de <i>France Antilles</i> (1996) titre «Canyoning à la <i>Ravine Moreau</i> », ce qui confirme le nom de la ravine mais aussi du fond, les habitants ignorent Lottière et ne connaissent que <i>La Moreau</i> .

AUTRES ÉLÉMENTS

Voirie, chemin

<i>Touaillon</i>	Sur la pente entre la Ravine Malakoff et la Grande Rivière, au nord des ruines actuelles de l' <i>Habitation Malakoff</i> . Des bretelles sur le sentier du Malakoff (qui n'a pas changé) permettaient d'y accéder.
<i>Emery</i>	Entre le pied nord du <i>Morne Cabrit</i> et la tête de la Ravine Malakoff. Un sentier conduisait au petit défriché qui occupait son emplacement jusqu'en 1960.

BATTERIES

1704	Édifiée sous Phélypeaux.
1715	Constatée et dessinée.
1788	En reconstruction 2 x 18 pouces ou livres.
1817	Pièces signalées comme hors service.

BIBLIOGRAPHIE PAR CHAPITRE

HISTOIRE GÉNÉRALE

CADET J. *Encyclopédie de La Réunion*, Paris, Diffusion culturelle de France, 1991, tome 1

CHAULEAU., *Case-Pilote, le Prêcheur, Basse-Pointe : étude démographique sur le nord de la Martinique (XVIIe siècle)*, 1990, L'Harmattan, Paris.

CRABOT C. et DELAPLACE J. *Guide to Martinique*, 1960, Société d'Édition Géographique & Touristique

CROIX A. et GUYVARC'H D., *Guide de l'histoire locale. Faisons notre histoire!*, 1990, Seuil, Paris.

DELAWARDE J. B, *La vie paysanne à la Martinique . Essai de géographie humaine*, 1937, Imprimerie officielle, Fort-de-France.

FRAISSINET, JEAN-PIERRE : *Anse Couleuvre (Prêcheur)*, Fort-de-France, Mémoire de Maîtrise d'Histoire sous la direction de D. Bégot, 1987

Fodor's Martinique, Dominica & Guadeloupe, Édition, 1975 (Guide Fodor)
Guide Bleu : Martinique, 1963, Hachette évasion, Paris

HUYGHUES BELROSE V., *Le Jardin Créole à la Martinique : une parcelle du jardin planétaire*, 2010 édition du Parc naturel régional de la Martinique, Fort de France

LABAT J-B, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, Tome premier, 1742, La Haye

MAY L-PH., *Histoire économique de la Martinique (1635-1763)*, 1972, Société de Distribution et de Culture, Fort de France.

MONNIER, M. P., *Description nautique des côtes de la Martinique : précédée d'un mémoire sur les opérations hydrographiques et géodésiques exécutées dans cette île en 1824 et 1825*, 1828, Imprimerie royale

MOREAU J.-P. : *Les Petites Antilles*, 1992

ANONYME DE CARPENTRAS, présenté par MOREAU J.-P, *Un flibustier français dans la mer des Antilles*, 1992, Payot, Paris

PETITJEAN ROGET J., *Le Mémorial martiniquais*, Tome I 1502-1685, Nouméa, Société des Editions du Mémorial, 1980.

REVERT E., *La Martinique*, 1949, Nouvelles éditions latines, Paris.

SALPÉTRIER S. *La France & ses DOM, la Grande Imposture*, 2006, Désormeaux, Le Lamentin

THESEE F., *Auguste Plée, 1786/1825. Un voyageur naturaliste*, 1989, éditions Caribéennes, Paris.

THIERRY A.-J., *Notes sur la culture et la fabrication de l'indigo à la Martinique*, 1893, Imprimerie du Gouvernement, Fort de France.

ROLLET ET COLL., *Arbres des Petites Antilles tome 2 : description des espèces*, 2010, Office National des Forêt de Guadeloupe, Basse-Terre.

VALLÉE DU CÉRON

LABAT, JEAN-BAPTISTE : *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*, Paris, Théodore Legras., 1742, t. 1, p. 136.

REVERT, EUGÈNE : *La Martinique*, Paris, 1949, p. 255

CHAULEAU, LILIANE : *Case-Pilote, le Prêcheur, Basse-Pointe. Etude démographique sur le Nord de la Martinique*, Paris, L'Harmattan, 1990, 1990, p. 16

FRAISSINET, JEAN-PIERRE : *Anse Couleuvre (Prêcheur)*, Fort-de-France, Mémoire de Maîtrise d'Histoire sous la direction de D. Bégot, 1987. p. 112.

Edition du terrier par PETITJEAN ROGET, JACQUES et BRUNEAU- LATOUCHE, EUGÈNE : *Personnes et familles à la Martinique au XVIIe siècle d'après recensements et terrier nominatifs*, Fort-de-France, Editions Désormeaux, 2000, 1, p. 164-165.

Factum des Dominicains contre les Jésuites publié dans BREARD, CHARLES ET PAUL, *Documents concernant la marine normande et ses armements aux XVIe et XVIIe siècles*, Rouen, Lestringant, 1889, p. 188, 321.

DUTERTRE, JEAN-BAPTISTE : *Histoire générale des Isles de S. Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres*, Paris, Jacques Langlois, 1654.

DELAWARDE, JEAN-BAPTISTE, *La vie paysanne à la Martinique*, 1937

Diren et Observatoire de l'Eau : *Rivières de Martinique*, 2000

ADM (AD972) *Notaires microfilms* :

Maître Catala : acte du 09/10/1785) ; acte du 28/06 et 23/07/1791 ;

Maître Mollenthiel : acte du 18/12/1812 ;

Maître Granier 23/12/1836

Maître Arnoux : acte du 7/2/1838 ;

Feissal et Cazeneuve : testament 1840, 1MI594 ;

CRABOT CHRISTIAN : *Descriptif du Prêcheur*, 2 p. dactylographiées, sans date (vers 1960), AD972 1J255/2.

VALLÉE DE LA COULEUVRE

FRAISSINET, J. P., *Anse Couleuvre (Prêcheur)*, 1987, p. 14, p. 125, p. 141-142, d'après ADM, cote B, Actes du Conseil souverain, J.O.M., 21 mai 1851

ANOM, C8 A 78, f. 124, 30 octobre 1779, Bouillé au Ministre.

ADM, Chartes coloniales, vol. 24 cote 12803, p. 7, 12 janvier 1850.

ADM, *Chartes coloniales*, vol. 25 cote 12804, p. 11 (28 janvier 1851) et p. 164v (8 novembre 1851).

ADM, *Chartes coloniales*, vol. 27 cote 12806, p. 73v, 6 avril 1853, Maître Catalogne.

CAOM, Notariat, Maître Catalogne, acte du 26 juillet, transcription du 2 août 1856.

ADM, *Chartes coloniales*, vol. 32, cote 12811, p. 290, 1 décembre 1858.

ADM, *Chartes coloniales*, vol. 49 cote 12828, p. 219v, 28 octobre 1875.

ADM, *Chartes coloniales*, vol. 39 cote 12818, p. 60v, 22 avril 1865, acte du 12 avril 1865.

Notaire SABÈS, Saint-Pierre, 1865

ANNICK FRANÇOIS-HAUGRIN, *L'économie agricole martiniquaise : ses structures et ses problèmes, entre 1845 et 1882*, Thèse de IIIe cycle, Paris I, 1984, p. 446.

ADM, TAM cote 12852, f. 9, 16 janvier 1899 : vente de l'Anse Lévrier ; f. 169v, 27 novembre 1899 : vente de l'Anse à Voiles ; TAM cote 12865, f. 25, 3 août 1906 : vente par le CCF de l'habitation du Cap Saint-Martin, 400 ha.

Etude de Maître Joseph Bally, Fort-de-France, 19 et 21 juillet 1906, vente de la moitié de l'habitation Cap Saint-Martin à Ashton Tardon et aux époux Waddy.

Etude de Maître Audemar, Fort-de-France, 8 mars 1909, rachat par Tardon de la part des Waddy.

ANOM, DFC Martinique, P 15, A167bis, Bellin, ingénieur de la Marine. p. 109.

Entre la rivière Trois Bras et la rivière des Ecrevisses. Journal... (1745-1765), édition Philippe Cottrel, 2003, p. 193.

ADM CC vol. 45 12805, f 9v, 11 février 1852.

Transcription d'un acte notaire M° Cazeneuve à St Pierre du 7 février 1852 vente par les Sr et dame Gaston Augrain demeurant à St Pierre à M. Marc Antoine Desrioux de Messimy demeurant au Prêcheur.

ADM CC vol. 239 12819, f 6v-7r, 6 janvier 1866. Vente Par Madame Marie Rose Joséphine, en famille Eveline, épouse de M. Jean Auguste Charriez ancien négociant, la dite dame commerçante et propriétaire demeurant avec son mari à St Pierre, A M. Félix Lucotte.

ADM CC vol. 247 12828, f 109r, 9 juin 1875. Transcription acte M° Sabès 31 mai 1875 Portant vente à M. Henri Lucotte.

ADM CC vol. 342 12831, f 22v-23r 4 février 1878.

JOM 1844, 29 juillet. Vente publique sur licitation contre les consorts Bardury du 19 juin, 29 juillet 28 août 1843.

ADM Notaires 1Mi 670, Cazeneuve/ Lassignardie Saint-Pierre. 7 décembre 1842 vente de ½ de l'habitation Anse Lévrier f° 237r-239r-241v.

ADM Notaire M° Damaret, 7 septembre 1839 vente par M. Pierre Joseph Alexandre Coquet Beauchamps et dame Marie Luce Françoise Desmarinières son épouse dûment autorisée, habitants propriétaires demeurant à l'Anse Lévrier à Monsieur Joseph Clément Marot de L'Isle.

Hypothèques N 303 417/330/22) ; vente 1886

Me Ernoult 27.5.1886.

VALLÉE DES 3 ANSES

ADM, TAM cote 12852, f. 169v, 27 novembre 1899.
Hypothèques Nord 1891.
Registres d'Etat-civil du Prêcheur et de Grand'Rivière
ADM Notaire M° Damaret, 7 septembre 1839.
ADM Notaires 1Mi 670, Cazeneuve/ Lassignardie Saint-Pierre,
7 décembre 1842.
JOM 1844, 29 juillet.
ADM CC vol. 45 12805, f 9v, 11 février 1852.
ADM CC vol 238 12818, f 172r-173v, 13 novembre 1865.
ADM CC vol. 239 12819, f 6v-7r, 6 janvier 1866.
ADM CC vol. 247 12828, f 109r, 9 juin 1875.
ADM CC vol. 342 12831, f 22v-23r 4 février 1878.
Maître Damaret fils
Documentation du SYNDICAT D'INITIATIVE DU PRÊCHEUR
Journal d'un vieil habitant de Sainte-Marie, Initialement publié en 1850,
en annexe des « *Etudes Historiques et Statistiques sur la Population de la
Martinique* » de RUFZ DE LAVISON

VALLÉE DES GALETS

FRANÇOIS-AUGRIN, 1984, p. 446 source Notaire Cazeneuve 1847.
ADM CC, vol. 171, 12810, f 164r-165r, 2 juin 1857.
ADM CC vol. 171 12801, f 170v-171r 18 juin 1857.
ADM 1Mi 1132 Notaire Sabès, 28 décembre 1857
ADM CC vol. 176 12811, f 4rv 6 janvier 1858.
ADM CC vol. 237 12818, f 155v-156r 9 août 1865.
ADM CC vol. 342 12831, f 178v-179r 18 septembre 1878.
PV d'arpentage de SOBESKY 1943.

MORNE DE TERRE ROUGE, VALLÉE CAPOT

L. ELISBETH, *La société martiniquaise*, Thèse d'État, 1989, p. 499-504.
ADM, Hypothèques Saint-Pierre, registre 35, année 1863, p. 5, acte du 27
décembre 1862 enregistré le 3 janvier 1863.
ADM, 1 Mi 171, Notaire Damaret fils, acte n° 42, du 22 octobre 1822.
CAOM, C 8A 50, f. 165, Champigny, 31 mars 1739.
THIBAUT DE CHANVALLON J.-B. : *Voyage*, 2004, p. 56-57.
Notaire Damaret, Saint-Pierre : Acte de donation des 2 et 3 novembre
1814.

CAP SAINT MARTIN, VALLÉE 3 BRAS, POINTE DU SOUFFLEUR

HUYGHUES BELROSE, VINCENT : *L'habitation Le Fond Moulin à Grand'Rivière*,
Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, 2001, 108 p. ill.
ADM 1474W10 Versement ONF, Terrier Sobesky, 1953. Le plan n° 2 cité a
disparu ou n'est pas consultable
ADM, 1 Mi 171, Notaire Damaret fils, acte n° 42, du 22 octobre 1822 :
contrat de mariage de M. Jacques Chavigny et de Demoiselle Jeanne
Elisabeth Long.
ADM, 1 Mi , tables décennales du Prêcheur, Baptême de Grandmaison
Sébastien François le 1 septembre 1765.
PETITJEAN ROGET, JACQUES et BRUNEAU-LATOUCHE, EUGÈNE : *Personnes
et familles à la Martinique au XVIIe siècle d'après recensements et terrier
nominatifs*, Fort-de-France, Editions Désormeaux, 2000, 2 vol.
PETITJEAN ROGET, JACQUES : *La société d'habitation à la Martinique. Un
demi siècle de formation 1635-1685*, Lille, Atelier de reproduction des
thèses, 1980, 2 tomes, 1606 p.

VALLÉE DES ORANGES

État Civil du Prêcheur pour 1862 (acte n° 222)

ADM, 1 Mi 1257, Notaire Vincendon Dutour, Saint-Pierre, 18 vendémiaire an 13-16 octobre 1804.

ADM, 1 Mi 740, Notaire Damaret fils 1798, Acte n° 16 du 3 mars 1821 (vente) et n° 17 du 4 mars 1821 (mariage), f. 93r-122r.

ADM, CC, vol. 52 cote 12831, f. 162v, n° d'ordre 340, vol. 349, article 13 : transcription d'un acte au rapport de Maître Assier de Pompignan, St Pierre, en date du 12 août 1878, transcrit le 17 août 1878. Cet acte n'a pu être retrouvé dans les registres Assier de Pompignan ADM, 1 Mi 341.

MOUSNIER M., CAILLE B. ET BÉGOT D. : *Atlas historique du patrimoine sucrier de la Martinique*, 1990, p. 79. ADM, Chartes coloniales 1858, 125v°, hypothèque au Crédit Foncier colonial, 26 mai 1864.

Étude de Maître Antoine Siger, Fort de France.

ADM, Chartes coloniales, vol. 49 cote 12828, p. 215v, 21 octobre 1875.

LÉONARD M. : *L'habitation Malakoff*, 1985, p. 44.

Source : étude de Maître Louis Saint-Cyr, Fort de France.

Sanson d'Abbeville (1645), Visscher (1648 ? 1650), Dutertre (1654), Blondel (1667).

ADM, 1 Fi 144, Projet d'érection des nouvelles communes : commune de Grand-Rivière, 1888, échelle 1/20.000.

CHOMEREAU-LAMOTTE M. : *Grand'Rivière*, 1998, p. 164.

VALLÉE DE LA GRANDE RIVIÈRE

DESSALES, *Annales du Conseil souverain*, édition Vonglis, 1995, II, p. 173, 194.

DESSALES : *Ibidem*, II, p. 183.

ADM, série E 2, Maître Bally : succession Brière, 6 juin 1827.

ADM, notaire maître Dulieu, 13 août 1834, vente du 1/6 des 2/3 à Bondy.

ADM, Chartes coloniales, vol. 14, cote 12793, p. 7 ; 15 novembre 1840 :

vente d'une sucrerie Malgré. Idem, vol. 18, cote 12797, p. 48 : 8 mars 1844, vente d'une sucrerie Le Malgré.

ADM, Chartes coloniales vol. 51, cote 12836, p. 235 : vente d'une sucrerie Le Malgré.

Notaire Arnoux, Saint-Pierre, 1870. ADM, notaire Arnoux, 1 Mi 324, Habitation Le Malgré, Macouba, 30 septembre 1876.

ADM, Chartes coloniales, vol. 31 cote 12810, p. 95, 24 mars 1857 : Grand Rivière ou Cazeaux.

THIERRY ARMAND JUSTIN : *Notes sur la culture et la fabrication de l'indigo à la Martinique*, Fort de France, Imprimerie du Gouvernement, 1893, p. 1.

RAYNAL, A. DE : *Les grandes migrations végétales et Le Jardin des Plantes de Saint-Pierre-Martinique*, Fort-de-France, Edition Association pour la sauvegarde de Saint-Pierre, 1996, p. 67.

LANDES GASTON : *Notice sur La Martinique*, Exposition universelle de 1900, p. 141-142.

DESSALLES : *Annales du Conseil Souverain*, réédition Bernard Vonglis, 1995, I, 1, p. 31.

MOUSNIER, M., CAILLE B. ET BÉGOT, D. : *Atlas historique du patrimoine sucrier de la Martinique*, 1990, p. 79.

ADM, Chartes coloniales 1858, 125v°, hypothèque au Crédit Foncier colonial, 26 mai 1864.

Etude de Maître Antoine Siger, Fort de France.

ADM, Chartes coloniales, vol. 49 cote 12828, p. 215v, 21 octobre 1875.

LÉONARD, M. : *L'habitation Malakoff*, 1985, p. 44.

Etude de Maître Louis Saint-Cyr, Fort de France.

DESSALLES : *Annales du Conseil Souverain*, réédition Bernard Vonglis, 1995, I, 1, p. 31.

ADM, Chartes coloniales 1858, 125v°, hypothèque au Crédit Foncier colonial, 26 mai 1864

Etude de Maître Antoine Siger, Fort de France.

ADM, Chartes coloniales, vol. 49 cote 12828, p. 215v, 21 octobre 1875.